



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du Travail, de l'Emploi et du dialogue social

Direction régionale des
entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail
et de l'emploi de Lorraine

Arrêté portant localisation et délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail de Lorraine

POLE TRAVAIL

Adresse postale

10, rue Mazagran
BP 10676
54063 NANCY Cedex

lorrai.polet@directcte.gouv.fr

Téléphone : 03.83.30.89.52
Télécopie : 03.83.30.89.79

Horaires d'ouverture au public
du lundi au vendredi
08h30 – 12h00
13h30 – 17h00

**LA DIRECTRICE REGIONALE DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE LORRAINE**

Vu le code du travail, notamment ses articles R 8122-4 et R 8122-5,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Vu le décret n° 2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail

Vu l'arrêté ministériel du 26 mai 2014 déterminant le nombre d'unités de contrôle d'inspection du travail,

Vu la consultation du Comité Technique Régional en date du

Vu la consultation du Comité d'Hygiène et Sécurité et de Conditions de Travail en date du

Vu la validation du plan régional par le Ministère du Travail, de l'emploi et du dialogue social le 24 mars 2014,

Vu l'arrêté ministériel en date du 19 avril 2012 nommant Madame Danièle GIUGANTI, directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine,

Vu l'arrêté du 29 août 2014 portant localisation et délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection de Lorraine,

ARRÊTE

Localisation et délimitation des unités de contrôle

Article 1 : il est créé en région Lorraine 8 unités de contrôles dont la localisation et la délimitation sont établies comme suit :

Siège Direccte : Cité Administrative – Rue Chanoine Collin – 57000 METZ

www.lorraine.travail.gouv.fr

Meurthe et Moselle :

Deux Unités de contrôle, rattachée à l'Unité Territoriale de Meurthe et Moselle :

Unité de contrôle **54-1** dont la compétence géographique est déterminée en annexe 1

Unité de contrôle **54-2** dont la compétence géographique est déterminée en annexe 2

Meuse :

Une unité de contrôle **55-1**, rattachée à l'Unité Territoriale de la Meuse dont la compétence s'étend sur l'ensemble du département.

Moselle :

Trois unités de contrôle, rattachée à l'Unité Territoriale de Moselle:

Unité de contrôle **57-1** dont la compétence géographique est déterminée en annexe 3.

Unité de contrôle **57-2** dont la compétence géographique est déterminée en annexe 4

Unité de contrôle **57-3** dont la compétence géographique est déterminée en annexe 5

Vosges

Une Unité de contrôle **88-1**, rattachée à l'Unité Territoriale des Vosges dont la compétence s'étend sur l'ensemble du département.

Lorraine

Une Unité Régionale d'appui et de contrôle à la lutte contre le travail illégal (URACLI), rattachée au Pôle Travail de l'Unité Régionale de la DIRECCTE à Nancy et dont la compétence s'étend sur l'ensemble de la région Lorraine.

Localisation et délimitation des sections d'inspection du travail de Lorraine

Article 2 : Il est créé 70 sections d'inspections du travail en région Lorraine dont la localisation, la délimitation et la compétence sont déterminées comme suit :

Les sections d'inspections ont une compétence générale pour l'ensemble des entreprises localisées ou intervenant dans le périmètre géographique de la section, à l'exclusion des compétences spécifiques dévolues aux sections en charge des entreprises agricoles et des sections en charge des entreprises intervenant sur le réseau public de transport ferroviaire.

Les sections en charge du contrôle des entreprises agricoles sont compétentes pour les entreprises assujetties aux dispositions du titre 1^{er} du livre 7 du code rural et de la pêche maritime relatives à la réglementation du travail salarié et sont également compétentes pour toutes les entreprises exerçant une activité de quelque nature qu'elle soit, permanente ou temporaire, dans l'emprise de ces établissements agricoles.

Les sections d'inspection en charge du contrôle des entreprises intervenant sur le réseau public de transport ferroviaire et sont également compétentes pour toutes les entreprises exerçant une activité de quelque nature qu'elle soit, permanente ou temporaire au sein de l'enceinte ferroviaire des transports publics réalisée sur le réseau ferré national pris au sens du décret n° 2003-194 du 7 mars 2003

Concurremment avec les sections d'inspections, l'Unité Régionale d'Appui et de Contrôle à la Lutte contre le Travail Illégal a une compétence générale de contrôle des situations de travail illégal tel que défini par l'article L 8211-1 du code du travail sur l'ensemble de la région.

Meurthe et Moselle :

Unité de contrôle 54-1 : 11 sections d'inspections dont deux sections agricoles.

La compétence géographique de ces sections est déterminée en annexe 6.

Unité de contrôle 54-2 : 9 sections d'inspections dont une section compétente sur l'ensemble du département pour les entreprises exerçant une activité au sein de l'enceinte ferroviaire des transports publics réalisée sur le réseau ferré national pris au sens du décret n° 2003-194 du 7 mars 2003 (16^e section).

La compétence géographique de ces sections est déterminée en annexe 7.

Meuse

Unité de contrôle 55-1 : 8 sections d'inspections dont deux sections compétentes pour les entreprises agricoles (5^e et 7^e section) et une section compétente sur l'ensemble du département pour les entreprises exerçant une activité au sein de l'enceinte ferroviaire des transports publics réalisée sur le réseau ferré national pris au sens du décret n° 2003-194 du 7 mars 2003 (6^e section).

La compétence géographique de ces sections est déterminée en annexe 8.

Moselle

Unité de contrôle 57-1 (UC Moselle Nord) : 10 sections d'inspections.

La compétence géographique de ces sections est déterminée en annexe 9.

Unité de contrôle 57-2 (UC Moselle Est) : 11 sections d'inspections dont une section compétente pour les entreprises exerçant une activité au sein de l'enceinte ferroviaire des transports publics réalisée sur le réseau ferré national pris au sens du décret n° 2003-194 du 7 mars 2003 (11^e section).

La compétence géographique de ces sections est déterminée en annexe 10.

Unité de contrôle 57-3 (UC Moselle Sud) : 10 sections d'inspections dont deux sections agricoles (22^e et 23^e sections)

La compétence géographique de ces sections est déterminée en annexe 11.

Vosges

Unité de contrôle 88-1 : 11 sections d'inspections dont deux sections agricoles et compétentes pour les entreprises des transports pour compte d'autrui référencées ci-dessous (10^e et 11^e sections).

4910Z Transport ferroviaire interurbain de voyageurs

4920Z Transports ferroviaires de fret

ainsi que les entreprises exerçant une activité au sein de l'enceinte ferroviaire des transports publics réalisée sur le réseau ferré national pris au sens du décret n° 2003-194 du 7 mars 2003

4931Z Transports urbains et suburbains de voyageurs

4932Z Transports de voyageurs par taxis

4939A Transports routiers réguliers de voyageurs

4939B Autres transports routiers de voyageurs

4939C Téléphériques et remontées mécaniques

4941A Transports routiers de fret interurbains

4941B Transports routiers de fret de proximité
4942Z Services de déménagement
5030Z Transports fluviaux de passagers
5040Z Transports fluviaux de fret
5110Z Transports aériens de passagers
5121Z Transports aériens de fret
5224B Manutention non portuaire
5229A Messagerie, fret express
5229B Affrètement et organisation des transports
8690A Ambulances

La compétence géographique de ces sections est déterminée en annexe 12.

Article 3 :

La présente décision prendra effet au **01 DEC. 2014**

Article 4 : l'arrêté du 29 août 2014 portant localisation et délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection de Lorraine est abrogé

Article 5 :

Les Responsables des Unités Territoriales de la DIRECCTE Lorraine sont chargés de l'application de la présente décision et de sa publication au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de chacun des départements.

Fait à Nancy,
Le **19 DEC. 2014**



Danièle GIUGANTI

ANNEXE 1

Meurthe et Moselle

COMPETENCE GEOGRAPHIQUE DE L'UC 54-1

Entreprises agricoles localisées dans les communes de l'UC 54-2

Les communes suivantes :

ALLONDRELLE LA MALMAISON
BEUVEILLE
CHARENCY VEZIN
CHENIERES
COLMEY
CONS LA GRANDVILLE
COSNES ET ROMAIN
CUTRY
DONCOURT LES LONGUYON
EPIEZ SUR CHIERS
FRESNOIS LA MONTAGNE
GORCY
GRAND FAILLY
HAN DEVANT PIERREPONT
LEXY
LONGUYON

MONT SAINT MARTIN
MONTIGNY SUR CHIERS
OTHE
PETIT FAILLY
PIERREPONT
REHON
SAINT JEAN LES LONGUYON
SAINT PANCRE
TELLANCOURT
UGNY
VILLE HOUDLEMONT
VILLERS LA CHEVRE
VILLERS LE ROND
VILLETTE
VIVIERS SUR CHIERS

CHAMPIGNEULLES
HAUCOURT MOULAIN
HERSERANGE
HUSSIGNY GODBRANGE
LONGLAVILLE
LONGWY
MEXY
SAULNES

VANDOEUVRE LES NANCY
LAXOU
MAXEVILLE

ANDERNY
AUDUN LE ROMAIN
AVILLERS
BASLIEUX
BAZAILLES
BETTAINVILLERS
BEUVILLERS

MALAVILLERS
MERCY LE BAS
MERCY LE HAUT
MONT BONVILLERS
MORFONTAINE
MURVILLE
PIENNES

BOISMONT
BREHAIN LA VILLE
CRUSNES
DOMPRIX
ERROUVILLE
FILLIERES
JOPPECOURT
JOUDREVILLE
LAIX
LANDRES
MAIRY MAINVILLE

PREUTIN HIGNY
SAINT SUPPLET
SANCY
SERROUVILLE
THIL
TIERCELET
TRIEUX
TUCQUEGNIEUX
VILLE AU MONTOIS
VILLERS LA MONTAGNE
VILLERUPT
XIVRY CIR COURT

o

ANOUX
AUBOUE
AVRIL
BAROCHES (les)
BATILLY
BRIEY
HABONVILLE
HATRIZE
HOMECOURT
JOEUF

JOUAVILLE
LANTEFONTAINE
LUBEY
MANCE
MANCIEULLES
MOINEVILLE
MOUTIERS
SAINT AIL
VALLEROY

ABBEVILLE LES CONFLANS
AFFLEVILLE
ALLAMONT
ARNAVILLE
BAYONVILLE SUR MAD
BECHAMPS
BONCOURT
BOUILLONVILLE
BRAINVILLE
BRUVILLE
CHAMBLEY BUSSIÈRES
CHAREY
CONFLANS EN JARNISY
DAMPVITOUX
DOMMARTIN LA CHAUSSEE
DONCOURT LES CONFLANS

LIRONVILLE
MARS LA TOUR
MOUAVILLE
NORROY LE SEC
OLLEY
ONVILLE
OZERAILLES
PANNES
PUXE
PUXIEUX
REGNIEVILLLE
REMBER COURT SUR MAD
REMENAUVILLE rattachée à Limey
SAINT BAUSSANT
SAINT JULIEN LES GORZE
SAINT MARCEL

ESSEY ET MAIZERAIS
EUVEZIN
FLEVILLE LIXIERES
FLIREY
FRIAUVILLE
GIRAUMONT
GONDRECOURT AIX
HAGEVILLE
HANNOPNVILLE SUZEMONT
JARNY
JAULNY
JEANDELIZE
LABRY
LIMEY REMENAUVILLE

SEICHEPREY
SPONVILLE
THIAUCOURT REGNIEVILLE
THUMEREVILLE
TRONVILLE
VANDELAINVILLE
VIEVILLE EN HAYE
VILCEY SUR TREY
VILLE SUR YRON
VILLE SUR YRON
VILLECEY SUR MAD
WAVILLE
XAMMES
XONVILLE

ATTON
AUTREVILLE SUR MOSELLE
BELLEVILLE
BEZAUMONT
BLENOD LES PONT A MOUSSON
BOUXIERES SOUS FROIDMONT
CHAMPEY SUR MOSELLE
DIEULOUARD
FEY EN HAYE
JEZAINVILLE
LANDREMONT
LESMENILS
LOISY
MAIDIRES

MILLERY
MONTAUVILLE
MORVILLE SUR SEILLE
MOUSSON
NORROY LES PONT A MOUSSON
PAGNY SUR MOSELLE
PONT A MOUSSON
PORT SUR SEILLE
PRENY
SAINTE GENEVIEVE
VANDIERES
VILLE AU VAL
VILLERS SOUS PRENY
VITTONVILLE

AINGERAY
BICQUELEY
BLENOD LES TOUL
BOUCQ
BOUVRON
BRULEY
BULLIGNY

LAGNEY
LANEUVEVILLE DERRIERE Foug
LAY SAINT REMY
LUCEY
MENIL LA TOUR
MONT LE VIGNOBLE
MOUTROT

CHARMES LA COTE
CHAUDENEY SUR MOSELLE
CHOLOY MENILLOT
CREZILLES
DOMGERMAIN
DOMMARTIN LES TOUL
ECROUVES
FONTENOY SUR MOSELLE
FOUG
GONDREVILLE
GYE

OCHEY THUILLEY
PAGNEY DERRIERE BARINE
PIERRE LA TREICHE
SANZEY
SEXEY AUX FORGES
SEXEY LES BOIS
TOUL
TOUL
TRONDES
VILLEY LE SEC

ABONCOURT
ALLAIN
ALLAMPS
ANDILLY
ANSAUVILLE
AUTREY
AVRAINVILLE
BAGNEUX
BAINVILLE SUR MADON
BARISEY AU PLAIN
BARISEY LA COTE
BATTIGNY
BEAUMONT
BERNECOURT
BEUVEZIN
CHALIGNY
CHAOUILLEY
CHAVIGNY
CLEREY SUR BRENON
COLOMBEY LES BELLES
COURCELLES
CREPEY
DOLCOURT
DOMEVRE EN HAYE
DOMMARIE EULMONT
ETREVAL
FAVIERES
FECOCOURT
FORCELLES SAINT GORGON

MAIZIERES
MAMEY
MANDRES AUX QUATRE TOURS
MANONCOURT EN WOEVRE
MANONVILLE
MARON
MARTHEMONT
MARTINCOURT
MEREVILLE
MESSEIN
MINORVILLE
MONT L'ETROIT
NEUVES MAISONS
NOVIAINT AUX PRES
OGNEVILLE
OMELMONT
PAREY SAINT CESAIRE
PIERREVILLE
PONT SAINT VINCENT
PRAYE
PULLIGNY
PULNEY
QUEVILLONCOURT
ROGEVILLE
ROSIERES EN HAYE
ROYAUMEIX
SAULXEROTTE
SAULXURES LES VANNES
SAXON SION
SELAINCOURT
THELOD
THEY SOUS VAUDEMONT
THOREY LYAUTEY
THUILLEY AUX GROSEILLES
TRAMONT EMY
TRAMONT LASSUS
TRAMONT SAINT ANDRE
TREMBLECOURT

FORCELLES SOUS GUGNEY
FRAISNES EN SAINTOIS
FRANCHEVILLE
FROLOIS
GELAUCOURT
GEMONVILLE
GERMINY
GEZONCOURT
GIBEAUMEIX
GOVILLER
GRIMONVILLER
GRISCOURT
GROSROUVRES
GUGNEY
HAMMEVILLE
HAMONVILLE
HOUELMONT
HOUDREVILLE
JAILLON
LALOEUF
LIVERDUN

VILLERS LES NANCY
FROUARD
MARBACHE
POMPEY
SAIZERAIS

URUFFE
VANDELEVILLE
VANNES LE CHATEL
VAUDEMONT
VELAINE EN HAYE
VEZELISE
VILLERS EN HAYE
VILLEY SAINT ETIENNE
VITERNE
VITREY
VRONCOURT
XEUILLEY

ANNEXE 2

Meurthe et Moselle

COMPETENCE GEOGRAPHIQUE DE L'UC 54-2

Emprise départementale du réseau ferré national tel que défini par le décret n° 2003-194 du 7 mars 2003

Les communes suivantes :

AFFRACOURT	LOREY
AZELOT	LOROMONTZEY
BAINVILLE AUX MIROIRS	LUPCOURT
BARBONVILLE	MAGNIERES
BAYON	MANGONVILLE
BENNEY	MANONCOURT EN VERMOIS
BLAINVILLE SUR L'EAU	MATTEXEY
BORVILLE	MEHONCOURT
BOUZANVILLE	MESNILS SUR MADON (LES) anc CRANTENOY
BRALLEVILLE	MONT SUR MEURTHE
BREMONCOURT	MORIVILLER
BURTHECOURT AUX CHENES	MOYEN
CEINTREY	NEUVILLER SUR MOSELLE
CHARMOIS	ORMES ET VILLE
CLAYEURES	REHAINVILLER
COYVILLER	REMENOVILLE
CREVECHAMPS	RICHARDMENIL
DAMELEVIERES	ROMAIN
DIARVILLE	ROSIERES AUX SALINES
DOMBASLE SUR MEURTHE	ROVILLE DEVANT BAYON
DOMPTAIL EN L'AIR	ROZELIEURES
EINVAUX	SAFFAIS
ESSEY LA COTE	SAINTE BOINGT
FERRIERES	SAINTE FIRMIN
FLAVIGNY SUR MOSELLE	SAINTE GERMAIN
FRAIMBOIS	SAINTE MARD
FRANCONVILLE	SAINTE NICOLAS DE PORT
FROVILLE	SAINTE REMIMONT
GERBECOURT ET HAPLEMONT	SAINTE REMY AUX BOIS
GERBEVILLER	SERANVILLE

GERMONVILLE
GIRIVILLER
GRIPPORT
HAIGNEVILLE
HAROUE
HAUDONVILLE
HAUSSONVILLE
HOUSSEVILLE
JEVONCOURT
LAMATH
LANDECOURT
LANEUVEVILLE DEVANT BAYON
LANEUVEVILLE DEVANT NANCY
LEBEUVILLE
LEMAINVILLE
LEMENIL MITRY

TANTONVILLE
TONNOY
VALLOIS
VATHIMENIL
VAUDEVILLE
VAUDIGNY
VELLE SUR MOSELLE
VENNEZEY
VIGNEULLES
VILLACOURT
VILLE EN VERMOIS
VIRECOURT
VOINEMONT
XERMAMENIL
XIROCOURT

AMENONCOURT
ANCERVILLER
ANGOMONT
AUTREPIERRE
AVRICOURT
AZERAILLES
BACCARAT
BADONVILLER
BARBAS
BERTRAMBOIS
BERTRICHAMPS
BIONVILLE
BLAMONT
BLEMEREY
BREMENIL
BROUVILLE
BURIVILLE
CHAZELLES SUR ALBE
CIREY SUR VEZOUZE
DENEUVRE
DOMEVRE SUR VEZOUZE
DOMJEVIN
EMBERMENIL
FENNEVILLER

IGNEY
LACHAPELLE
LEINTREY
MERVILLER
MIGNEVILLE
MONTIGNY
MONTREUX
NEUFMAISONS
NEUVILLER LES BADONVILLER
NONHIGNY
OGEVILLER
PARUX
PETITMONT
PETTONVILLE
PEXONNE
PIERRE PERCEE
RAON LES LEAU
RECLONVILLE
REHERREY
REILLON
REMONCOURT
REPAIX
SAINTE MARTIN
SAINTE MAURICE AUX FORGES

FLIN
FONTENOY LA JOUTE
FREMENIL
FREMONVILLE
GELACOURT
GLONVILLE
GOGNEY
GONDREXON
HABLAINVILLE
HALLOVILLE
HARBOUEY
HERBEVILLER

SAINT SAUVEUR
SAINTE POLE
TANCONVILLE
THIAVILLE SUR MEURTHE
VACQUEVILLE
VAL ET CHATILLON
VAUCOURT
VAXAINVILLE
VEHO
VENEY
VERDENAL
XOUSSE

ART SUR MEURTHE
BUISSONCOURT
CERVILLE
DOMMARTEMONT
ERBEVILLER SUR AMEZULE
ESSEY LES NANCY

FLEVILLE DEVANT NANCY
GELLENONCOURT
HARAUCOURT
LENONCOURT
REMEREVILLE
SAINT MAX
TOMBLAINE
VARANGEVILLE

o

ABAUCOURT
AGINCOURT
AMANCE
ARMAUCOURT
ARRAYE ET HAN
BELLEAU
BEY SUR SEILLE
BOUXIERES AUX CHENES
BOUXIERES AUX DAMES
BRATTE
BRIN SUR SEILLE
CHAMPENOUX
CHENICOURT
CLEMERY
CUSTINES
DOMMARTIN SOUS AMANCE
ECUELLE
EPLY
EULMONT

LETRICOURT
LEYR
LIXIERES rattachée à Belleau
MAILLY SUR SEILLE
MALLELOY
MALZEVILLE
MANONCOURT SUR SEILLE rattachée à Belleau
MAZERULLES
MOIVRONS
MONCEL SUR SEILLE
MONTENOY
MOREY rattachée à Belleau
NOMENY
PHLIN
PULNOY
RAUCOURT
ROUVES
SAULXURES LES NANCY
SEICHAMPS
SERRIERES rattachée à Belleau
SIVRY

FAULX
JEANDELAINCOURT
LAITRE SOUS AMANCE
LANEUVELOTTTE
LANFROICOURT
LAY SAINT CHRISTOPHE

SORNEVILLE
THEZEY SAINT MARTIN
VELAINE SOUS AMANCE
VILLERS LES MOIVRONS

HELLECOURT
HOUEMONT
NANCY
LUDRES
JARVILLE

o

ANTHELUPT
ARRACOURT
ATHIENVILLE
BATHELEMONT LES BAUZEMONT
BAUZEMONT
BENAMENIL
BEZANGE LA GRANDE
BIENVILLE LA PETITE
BONVILLER
BURES
CHANTEHEUX
CHENEVIERES
COINCOURT
COURBESSEAUX
CREVIC
CRION
CROISMARE
DEUXVILLE
DROUVILLE
EINVILLE AU JARD
FLAINVAL
HENAMENIL
HERIMENIL
HOEVILLE

HUDIVILLER
JOLIVET
JUVRECOURT
LANEUVEVILLE AUX BOIS
LARONXE
LUNEVILLE
LUNEVILLE
MAIXE
MANONVILLER
MARAINVILLER
MONCEL LES LUNEVILLE
MOUACOURT
PARROY
RAVILLE SUR SANON
RECHICOURT LA PETITE
SAINTE CLEMENT
SERRES
SIONVILLER
SOMMERSVILLER
THIEBAUMENIL
VALHEY
VITRIMONT
XURES

ANNEXE 3

Moselle

COMPETENCE GEOGRAPHIQUE DE l'UC 57-1

Les communes suivantes :

METZ Partie de Metz Centre (rue Victor Hégly) et partie de la Nouvelle Ville, située au nord de la rue Charles Pêtre exclue Patrotte Metz Nord Devant-les-Ponts
MAIZIERES-LES-METZ
HAUCONCOURT
TALANGE

HAGONDANGE
AMNEVILLE
ROMBAS
GANDRANGE
RICHEMONT
VITRY-SUR-ORNE
PIERREVILLERS

SAINT-JULIEN-LES-METZ
NORROY-LE-VENEUR
SAINTE-MARIE-AUX-CHENES
CLOUANGE
MARANGE-SILVANGE

FEVES
MOYEUVRE-GRANDE
ROSSELANGE
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE
AMANVILLERS
MONTOIS-LA-MONTAGNE
RONCOURT
VANTOUX
VANY
MOYEUVRE-PETITE
MEY
BRONVAUX
CHIEULLES

THIONVILLE
OTTANGE
TRESSANGE
ROCHONVILLERS

AUDUN-LE-TICHE
ALGRANGE
FONTOY
KNUTANGE
AUMETZ
NEUFCHEF
BOULANGE
HAVANGE
ANGEVILLERS
RANGUEVAUX
REDANGE
RUSSANGE

LOMMERANGE

FLORANGE
HAYANGE
UCKANGE
ILLANGE
NILVANGE
SEREMANGE-ERZANGE

YUTZ
CATTENOM
TERVILLE
MANOM
HETTANGE-GRANDE
VOLMERANGE-LES-MINES
ZOUFFTGEN
BOUST
BREISTROFF-LA-GRANDE
ENTRANGE
RODEMACK
BEYREN-LES-SIERCK
ROUSSY-LE-VILLAGE
ESCHERANGE
KANFEN
BERG-SUR-MOSELLE
FIXEM
PUTTELANGE-LES-THIONVILLE
BASSE-RENTGEN
MONDORFF
GAVISSE
EV RANGE

HAGEN

WOIPPY
LE BAN-SAINT-MARTIN
LA MAXE
ARGANCY
LORRY-LES-METZ
SAULNY
PLESNOIS

ENNERY
SEMECOURT
SCY-CHAZELLES
NOISSEVILLE
SAINTE-BARBE
PLAPPEVILLE
CHARLEVILLE-SOUS-BOIS
VIGY
MALROY
GLATIGNY
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE
LES ETANGS
CHARLY-ORADOUR
HAYES
SANRY-LES-VIGY
SAINT-HUBERT
FAILLY
ANTILLY
CHAILLY-LES-ENNERY
VRY
NOUILLY
BURTONCOURT

TREMERY
FAMECK
LONGEVILLE-LES-METZ
MONDELANGE
FLEVY
AY-SUR-MOSELLE

ANNEXE 4

Moselle

COMPETENCE GEOGRAPHIQUE DE L'UC 57-2

Emprise départementale du réseau ferré national tel que défini par le décret n° 2003-194 du 7 mars 2003
Les communes ou parties de communes suivantes :
METZ : Partie de Metz Centre limitée au nord par l'avenue Joffre (exclue), l'avenue Foch (incluse) et l'avenue Jean XXIII (incluse) Partie de Metz Centre (rues Royale, La Fayette, Vauban et Place du Gal De Gaulle) Partie de Metz Nouvelle Ville, située au sud de la rue Charles Pêtre incluse Les Iles y compris la rue du Moyen-Pont et la place de la Comédie Plantières-Queuleu y compris l'avenue de Strasbourg La Grange-aux-Bois Sablon Bellecroix Magny
FAULQUEMONT
CREHANGE
REMILLY
TETING-SUR-NIED
PONTPIERRE
BAMBIDERSTROFF
HERNY
TRITTELING
VATIMONT
MANY
FLETRANGE
GUINGLANGE
VITTONCOURT

THICOURT
ELVANGE
ADAINCOURT
LAUDREFANG
ARRIANCE
HAUTE-VIGNEULLES
ARRAINCOURT
THONVILLE
HALLERING
HAN-SUR-NIED
VOIMHAUT
FOULIGNY
MARANGE-ZONDRANGE
VAHL-LES-FAULQUEMONT
ADELANGE
HEMILLY
HOLACOURT
MAINVILLERS

SAINT AVOLD
CREUTZWALD
CARLING
L'HOPITAL

FOLSCHVILLER
VALMONT
HOMBOURG-HAUT
MACHEREN
PORCELETTE
ALTVILLER
LACHAMBRE

DIESEN

SARREGUEMINES

HAMBACH

WOUSTVILLER

IPPLING

ROUHLING

LIXING-LES-ROUHLING

LEMUD

ANCERVILLE

ARS-LAQUENEXY

LAQUENEXY

COURCELLES-SUR-NIED

MAIZEROY

SERVIGNY-LES-RAVILLE

MARSILLY

PANGE

LUPPY

SANRY-SUR-NIED

SORBHEY

VILLERS-STONCOURT

BAZONCOURT

BECHY

BEUX

THIMONVILLE

TRAGNY

AUBE

FLOCOURT

CHANVILLE

RAVILLE

GROSBLIEDERSTROFF

PUTTELANGE-AUX-LACS
REMELFING
GRUNDEVILLER
HUNDLING
LOUPERSHOUSE
NEUFGRANGE
WIESVILLER
BLIESBRUCK
SARREINSMING
ZETTING
WOELFLING-LES-SARREGUEMINES
WITTRING
BLIES-GUERSVILLER
BLIES-EBERSING
GUEBENHOUSE
ERNESTVILLER
FRAUENBERG

BITCHE
ROHRBACH-LES-BITCHE
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE
GOETZENBRUCK
LEMBERG
MONTBRONN
PETIT-REDERCHING
VOLMUNSTER
BAERENTHAL
MEISENTHAL
SIERSTHAL
SCHWEYEN
GROS-REDERCHING
SOUCHT

RIMLING
PHILIPPSBOURG
ENCHENBERG
KALHAUSEN
SCHMITTVILLER
WALDHOUSE
EPPING
EGUELSHARDT
BINING
ACHEN
RAHLING
REYERSVILLER
WALSCHBRONN
BETTVILLER
SCHORBACH
STURZELBRONN
ETTING
HOTTVILLER
LAMBACH
ROLBING
ERCHING
OBERGAILBACH
NOUSSEVILLER-LES-BITCHE
MOUTERHOUSE
BOUSSEVILLER
HASPELSCHIEDT
LENGELSHEIM
ORMERSVILLER
LIEDERSCHIEDT
BREIDENBACH
HANVILLER
LOUTZVILLER

ROPPEVILLER

FORBACH

FREYMING-MERLEBACH
STIRING-WENDEL
SPICHEREN
PETITE-ROSSELLE
SCHOENECK
ALSTING
ETZLING
KERBACH

HENRIVILLE
OETING
BEHREN-LES-FORBACH
BETTING-LES-SAINT-AVOLD
FOLKLING
MORSBACH
SEINGBOUSE
FAREBERSVILLER
COCHEREN
COURCELLES-CHAUSSY
BENING-LES-SAINT-AVOLD
THEDING
MONTOY-FLANVILLE
DIEBLING
ROSBRUCK
RETONFEY
FARSCHVILLER
BOUSBACH
BARST
TENTELING
SILLY-SUR-NIED
COLLIGNY
GUENVILLER

CAPPEL
MAIZERY
NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR
METZING
HOSTE
COINCY
OGY

BOUZONVILLE
BASSE-HAM
GUENANGE
KEDANGE-SUR-CANNER
DISTROFF
METZERVISSE
RETTEL
SIERCK-LES-BAINS
KOENIGSMACKER
FALCK
BERTRANGE
BOUSSE
MERTEN
INGLANGE
STUCKANGE
REMEILING
RUSTROFF
HOMBOURG-BUDANGE
GUERSTLING
HARGARTEN-AUX-MINES
KUNTZIG
VOLSTROFF
MONTENACH
VAUDRECHING

MALLING
ANZELING
METZERESCHE
REMELFANG
RURANGE-LES-THIONVILLE
VECKRING
WALDWISSE
LUTTANGE
APACH
FREISTROFF
MANDEREN
WALDWEISTROFF
RITZING
EBERSVILLER
GRINDORFF
LOUDRENNE
ABONCOURT
BUDING
ELZANGE
FILSTROFF
KIRSCHNAUMEN
OBERDORFF
VILLING
DALEM
DALSTEIN
HUNTING
BUDLING
FLASTROFF
BETTELAINVILLE
COLMEN
HALSTROFF
KLANG

CHEMERY-LES-DEUX
MONNEREN
BIBICHE
KERLING-LES-SIERCK
MERSCHWEILLER
HESTROFF
BERVILLER-EN-MOSELLE
BRETTNACH
CHATEAU-ROUGE
HEINING-LES-BOUZONVILLE
TROMBORN
ALZING
HAUTE-KONTZ
KEMPLICH
LAUMESFELD
SAINT-FRANCOIS-LACROIX
VALMESTROFF
CONTZ-LES-BAINS
KIRSCH-LES-SIERCK
LAUNSTROFF
MENSKIRCH
NEUNKIRCHEN-LES-BOUZONVILLE
REMERING-LES-HARGARTEN
SCHWERDOFF
VOELFLING-LES-BOUZONVILLE

BOULAY-MOSELLE
HAM-SOUS-VARSBERG
LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD
VARIZE
CONDE-NORTHEN
HELSTROFF

ZIMMING
TETERCHEN
NIEDERVISSE
MOMERSTROFF
VARSBERG
BOUCHEPORN
HOLLING
PIBLANGE
GUERTING
OTTONVILLE
VOLMERANGE-LES-BOULAY
BETTANGE
ROUPELDANGE
DENTING
VALMUNSTER
COUME
HINCKANGE
GOMELANGE
BIONVILLE-SUR-NIED
EBLANGE
OBERVISSE
BANNAY
BISTEN-EN-LORRAINE
BROUCK
GUINKIRCHEN
MEGANGE
NARBFONTAINE
VELVING

ANNEXE 5

Moselle

COMPETENCE GEOGRAPHIQUE DE L'UC 57-3

Département de Moselle : entreprises agricoles

Les communes ou parties de communes suivantes :

METZ :

Ancienne Ville

Partie de Metz Centre à l'exception des rues relevant de l'UC 57-2

Borny

Grigy-Technopôle

Vallières-les-Bordes

MOULINS LES METZ

CHATEAU-SALINS

DELME

VIC-SUR-SEILLE

MOUSSEY

MORVILLE-LES-VIC

AVRICOURT

VAXY

MAIZIERES-LES-VIC

LIOCOURT

LANGUIMBERG

AULNOIS-SUR-SEILLE

HERTZING

CHENOIS

LEY
CHAMBREY
JUVILLE
DONJEUX
BAUDRECOURT
GONDREXANGE
ACHAIN
BURLIONCOURT
MONCOURT
PUTTIGNY
RECHICOURT-LE-CHÂTEAU
VIVIERS
ABONCOURT-SUR-SEILLE
BOURDONNAY
FOSSIEUX
LAGARDE
CRAINCOURT
MALAUCCOURT-SUR-SEILLE
MARSAL
MOYENVIC
BIONCOURT
LUCY
TINCRY
ATTILLONCOURT
FRESNES-EN-SAULNOIS
CHATEAU-VOUE
CONTHIL
FRIBOURG
GREMECEY
IBIGNY
LANEUVEVILLE-EN-SAULNOIS
MORVILLE-SUR-NIED

ORIOCOURT
ORON
AMELECOURT
BACOURT
FOULCREY
HAMPONT
MANHOUE
PREVOCOURT
SOTZELING
VILLERS-SUR-NIED
XANREY
AJONCOURT
CHICOURT
DALHAIN
DONNELAY
FONTENY
FREMERY
GERBECOURT
HABOUDANGE
HARAUCCOURT-SUR-SEILLE
LESSE
LEZEY
MARTHILLE
OBRECK
PETTONCOURT
PUZIEUX
RICHE
SAINT-EPVRE
SAINT-GEORGES
VANNECOURT
ALAINCOURT-LA-COTE
ASSENONCOURT

AZOULDANGE
BELLANGE
BEZANGE-LA-PETITE
BREHAIN
CHATEAU-BREHAIN
GUERMANGE
HANNOCOURT
JALLAUCOURT
JUVELIZE
LEMONCOURT
LUBECOURT
OMMERAY
PEVANGE
RICHEVAL
SALONNES
WUISSE
XOCOURT

MONTIGNY-LES-METZ
DIEUZE
VERGAVILLE
BOURGALTROFF
BASSING
LINDRE-BASSE
GUEBESTROFF
MULCEY
LIDREZING
TARQUIMPOL
VAL-DE-BRIDE
BLANCHE-EGLISE
BIDESTROFF
CUTTING

DOMNOM-LES-DIEUZE
GELUCOURT
GUEBLANGE-LES-DIEUZE
GUEBLING
LINDRE-HAUTE
RORBACH-LES-DIEUZE
SAINT-MEDARD
ZARBELING
ZOMMANGE

JOUY-AUX-ARCHES
ARS-SUR-MOSELLE
ALBESTROFF
NOVEANT-SUR-MOSELLE
BENESTROFF
CHATEL-SAINT-GERMAIN
FENETRANGE
FRANCALTROFF
CORNY-SUR-MOSELLE
JUSSY
MITTERSHEIM
MUNSTER
INSMING
ANCY-SUR-MOSELLE
LESSY
SAINT-JEAN-DE-BASSEL
ROZERIEULLES
GORZE
VIRMING
SCHALBACH
ROMELFING
NEBING

GRAVELOTTE
SAINTE-RUFFINE
VAUX
SARRALTROFF
NEUFVILLAGE
VERNEVILLE
VITTEBSBOURG
HIBESHEIM
REZONVILLE
ARRY
VIEUX-LIXHEIM
VIONVILLE
VIBERSVILLER
FLEISHEIM
GOSELMING
LHOR
OBERSTINZEL
DOLVING
HONSKIRCH
LOUDREFING
DORNOT
RODALBE
BERMERING
LENING
POSTROFF
MONTDIDIER
RENING
VAHL-LES-BENESTROFF
BELLES-FORETS
BICKENHOLTZ
HELLERING-LES -FENETRANGE
MOLRING

NIDERSTINZEL
VECKERSVILLER
BERTHELMING
BETTBORN
DESSELING
GIVRYCOURT
GUINZELING
INSVILLER
LOSTROFF
MARIMONT-LES-BENESTROFF
TORCHEVILLE

SARRALBE
NELLING
REMERING-LES-PUTTELANGE
HOLVING
WILLERWALD
SAINT-JEAN-ROHRBACH
VAL-DE-GUEBLANGE
HILSPRICH
KIRVILLER
KAPPELKINGER
RICHELING
HAZEMBOURG

MARLY
CUVRY
COIN-LES-CUVRY
PELTRE
POUILLY
FLEURY
POURNOY-LA-CHETIVE
POURNOY-LA-GRASSE

FEY
MARIEULLES
COIN-SUR-SEILLE
VERNY
POMMERIEUX
SILLEGNY
LORRY-MARDIGNY

ALTRIPPE
BARONVILLE
BERIG-VINTRANGE
BIDING
BISTROFF
BOUSTROFF
BRULANGE
BUCHY
CHEMINOT
CHERISEY
CHESNY
DESTRY
DIFFEMBACH-LES-HELLIMER
EINCHEVILLE
ERSTROFF
FOVILLE
FREMESTROFF
FREYBOUSE
GOIN
GRENING
GROSTENQUIN
GUESSLING-HEMERING
HARPRICH
HELLIMER

JURY
LANDROFF
LANING
LELLING
LEYVILLER
LIEHON
LIXING-LES-SAINT-AVOLD
LOUVIGNY
MAXSTADT
MECLEUVES
MONCHEUX
MORHANGE
ORNY
PAGNY-LES-GOIN
PETIT-TENQUIN
PONTOY
RACRANGE
SAILLY-ACHATEL
SAINT-JURE
SECOURT
SILLY-EN-SAULNOIS
SOLGNE
SUISSE
VAHL-EBERSING
VALLERANGE
VIGNY
VILLER
VULMONT

AUGNY
BUHL-LORRAINE
REDING
SARREBOURG
RHODES
LANGATTE
HAUT-CLOCHER
KERPRICH-AUX-BOIS
DIANE-CAPELLE
BARCHAIN
BEBING
IMLING
XOUAXANGE

ABRESCHVILLER
ARZVILLER
ASPACH
BERLING
BOURSCHEID
BROUDERDORFF
BROUVILLER
DABO
DANNE-ET-QUATRE-VENTS
DANNELBOURG
FRAQUELFING
GARREBOURG
GUNTZVILLER
HANGVILLER
HARREBERG
HARTZVILLER
HASELBOURG
HATTIGNY

HEMING
HENRIDORFF
HERANGE
HERMELANGE
HESSE
HOMMARTING
HOMMERT
HULTEHOUSE
LAFRIMBOLLE
LANDANGE
LANEUVEVILLE-LES-LORQUIN
LIXHEIM
LORQUIN
LUTZELBOURG
METAIRIES-SAINT-QUIRIN
METTING
MITTELBRONN
NEUFMOULINS
NIDERHOFF
NIDERVILLER
NITTING
PHALSBOURG
PLAINE-DE-WALSCH
SAINT-JEAN-KOURTZERODE
SAINT-LOUIS
SAINT-QUIRIN
SCHNECKENBUSCH
TROISFONTAINES
TURQUESTEIN-BLANCRUPT
VASPERVILLER
VESCHEIM
VILSBERG

VOYER
WALSCHEID
WALTEMBOURG
WINTERSBOURG
ZILLING

LOCALISATION ET DELIMITATION DES SECTIONS D'INSPECTIONS RELEVANT DE L'UNITE DE CONTRÔLE 54-1 DE MEURTHE ET MOSELLE

SECTION N°1

Les communes suivantes :

ALLONDRELLE LA MALMAISON
BEUVEILLE
CHARENCY VEZIN
CHENIERES
COLMEY
CONS LA GRANDVILLE
COSNES ET ROMAIN
CUTRY
DONCOURT LES LONGUYON
EPIEZ SUR CHIERS
FRESNOIS LA MONTAGNE
GORCY
GRAND FAILLY
HAN DEVANT PIERREPONT
LEXY
LONGUYON

MONT SAINT MARTIN
MONTIGNY SUR CHIERS
OTHE
PETIT FAILLY
PIERREPONT
REHON
SAINT JEAN LES LONGUYON
SAINT PANCRE
TELLANCOURT
UGNY
VILLE HOUDLEMONT
VILLERS LA CHEVRE
VILLERS LE ROND
VILLETTE
VIVIERS SUR CHIERS

Les rues suivantes de la commune de VANDOEUVRE LES NANCY :

Avenue	ACACIAS (DES)
Boulevard	AIGUILLETES (DES)
Rue	AIX LA CHAPELLE (D')
Rue	ALBERT 1ER
Rue	ALBERTVILLE (D')
Place	ALSACE (GERARD D')
Rue	AMSTERDAM (D')
Place	ANGLETERRE (D')
Rue	ARLON (D')
Boulevard	BARTHOU (LOUIS)
Rue	BASTOGNE
Rue	BAVIERE (DE)
Rue	Belgique (DE)
Place	BENELUX
Parc	BENTZ (ROBERT)
Rue	BERGE (EUGENIE)
Rue	BERLIN (DE)

Allée	HORTENSIAS (DES)
Rue	HUGO (VICTOR)
Rue	HUITIEME RGT D'ARTILLERIE (DU)
Impasse	IENA
Place	IRLANDE (D')
Rue	ITALIE (D')
Rue	JACQUARD
Avenue	JONQUILLES (DES)
Rue	KEHL (DE)
Rue	LAMOUR (JEAN)
Rue	LANG (RAPHAEL)
Allée	LEMGO (DE)
Rue	LES FLORALIES (THIERRY)
Square	LIEGE (DE)
Allée	LILAS (DES)
Square	LISBONNE (DE)
Rue	LOEVENBRUCK

Rue	BERT (PAUL)
Rue	BIZET (GEORGES)
Allée	BREDA (DE)
Place	BRETAGNE (DE)
Rue	BRIAND (ARISTIDE)
Place	BRICHAMBEAU (DE)
Square	BRUGES (DE)
Allée	BRUXELLES (DE)
Rue	BRUYERES (DE)
Allée	CAPUCINES (DES)
Rue	CARNOT
Rue	CHABRIER (EMMANUEL)
Allée	CHAMPAGNE (DE)
Rue	CHAMPMARTIN (RAYMOND)
Square	CHARLEROIS (DE)
Rue	CHARMES (DE)
Rue	CHARMOIS (DU)
Avenue	CHARMOIS (DU)
Rue	CHARPENTIER (GUSTAVE)
Rue	CHATEAUBRIAND
Chemin	CIMETIERE (DU)
Boulevard	CLEMENCEAU (GEORGES)
Allée	CLERVAUX (DE)
Allée	COLOGNE (DE)
Rue	CREVIC (DE)
Rue	D ANVERS (D')
Avenue	D ARC (JEANNE)
Impasse	DE NERVAL (GERARD)
Rue	DEBUSSY (CLAUDE)
Place	DELFT (DE)
Place	DINANT (DE)
Rue	DOCTEUR CALMETTE (DU)
Rue	DOCTEUR ROUX (DU)
Avenue	DOUMER (PAUL)
Allée	DUDELANGE (DE)
Rue	DUNANT
Rue	FCHTERNACH (D')
Place	ECOSSE (D')
Square	EMBELLIE (DE L')
Boulevard	EUROPE (DE L')
Rue	FAURE (GABRIEL)
Place	FLANDRES (DES)
Rue	FLORENCE (DE)
Place	FORET NOIRE (DE LA)

Place	LONDRES (DE)
Rue	LOUVAIN (DE)
Square	LOUVAIN (DE)
Rue	LOUVIERE (DE LA)
Rue	LUDWIGSHAFFEN
Rue	LUXEMBOURG (DU)
Rue	MACE (JEAN)
Allée	MAGNOLIAS (DES)
Rue	MARECHAL LYAUTHEY (DU)
Allée	MARKEN (DE)
Rue	MAROT (CLEMENT)
Rue	MASSON (DESIRE)
Rue	MERMOZ (JEAN)
Allée	MIMOSAS (DES)
Route	MIRECOURT (DE)
Allée	MONDORF LES BAINS (DE)
Rue	MYOSOTIS (DES)
Square	NAMUR (DE)
Route	NATIONALE NO 57
Rue	NATIONS (DES)
Rue	NORVEGE (DE)
Allée	ŒILLET (DES)
Square	OSLO (D')
Rue	PALISSY (BERNARD)
Allée	PARC (DU)
	PARC DES EXPOSITIONS
Place	PARIS (DE)
Rue	PARME (DE)
Rue	PERI (GABRIEL)
Rue	PERSEVERANCE (DE LA)
Allée	PETUNIAS (DES)
Rue	PIERRE ET MARIE CURIE
Rue	POINCARÉ (RAYMOND)
Rue	PORTUGAL (DU)
Allée	PRIMEVERES (DES)
Square	RIMBAUD (ARTHUR)
Rue	ROBEE
Rue	ROBERVAL
Allée	ROERMOND (DE)
Rue	ROSES (DES)
Rue	SAINT HUBERT
Rue	SAINTE BARBE
Rue	SAINTE COLETTE
Impasse	SAN REMO

Impasse	FOURNIER (ALAIN)
Rue	FRANCK (CESAR)
Allée	FRIBOURG (DE)
Rue	GEMBOUX (DE)
Allée	GILLES LE PROVENCAL
Rue	GLAIEULS (DES)
Rue	GLIERES (DES)
Rue	GOETHE
Rue	GOUNOD (CHARLES)
Allée	GROTTAFERRATA (DE)
Rue	GUINGOT (LOUIS)
Rue	HARLEM (DE)
Square	HAUT DE PENOY (DU)
Square	HEIDELBERG (DE)
Rue	HOLLANDE (DE)

Rue	SATIE (ERIC)
Rue	SCHUMAN (ROBERT)
Allée	SPA (DE)
Allée	TITISEE (DE)
Rue	TOURTEL (DE)
Place	TREVES (DE)
Rue	TULIPES (DES)
Allée	VENLO (DE)
Allée	VERCORS (DU)
Rue	VERLAINE (PAUL)
Rue	VERVIERS (DE)
Impasse	VILLON (FRANCOIS)
Rue	WILSON
Rue	ZOLA (EMILE)

SECTION N° 2

Les communes suivantes :

CHAMPIGNEULLES
HAUCOURT MOULAIN
HERSERANGE
HUSSIGNY GODBRANGE
LONGLAVILLE
LONGWY
MEXY
SAULNES

SECTION N° 3

Les communes suivantes :

ANDERNY
AUDUN LE ROMAN
AVILLERS
BASLIEUX
BAZAILLES
BETTAINVILLERS
BEUVILLERS
BOISMONT
BREHAIN LA VILLE
CRUSNES

MALAVILLERS
MERCY LE BAS
MERCY LE HAUT
MONT BONVILLERS
MORFONTAINE
MURVILLE
PIENNES
PREUTIN HIGNY
SAINT SUPPLET
SANCY

DOMPRIX
ERROUVILLE
FILLIERES
JOPPECOURT
JOUDREVILLE
LAIX
LANDRES
MAIRY MAINVILLE

SERROUVILLE
THIL
TIERCELET
TRIEUX
TUCQUEGNIEUX
VILLE AU MONTOIS
VILLERS LA MONTAGNE
VILLERUPT
XIVRY CIR COURT

Les rues suivantes de la ville de VANDOEUVRE LES NANCY :

Allée	ALZETTE (DE L')
Rue	ANATOLE FRANCE
Rue	AQUITAINE (D')
Allée	AUTEUIL (D')
Rue	AUVERGNE (D')
Rue	BASCH (VICTOR)
Rue	BEARN (DU)
Rue	BEAUJOLAIS (DU)
Rue	BELLEVUE (DE)
Rue	BLUM (LEON)
Rue	BOIS DE LA CHAMPELLE
Rue	BOIS DE LA CHAMPELLE (DU)
Rue	BOIS DE LA SIVRITE (DU)
Rue	BOIS DU CHENE LE LOUP
Rue	BOIS LE DUC (DE)
Allée	BOIS MADAME (DU)
Allée	BOULEAUX (DES)
Rue	BOURBONNAIS (DU)
Avenue	BOURGOGNE (DE)
Rue	CALLOT (JACQUES)
Allée	CHANTILLY (DE)
Allée	CHENES (DES)
Place	CONDORCET (DE)
Chemin	COTEAU (DU)
Rue	DAUPHINE (DU)
Rue	DOCTEUR GADOL (DU)
Allée	DOUGLAS (DES)
Rue	DOYEN JACQUES PARISOT (DU)
Rue	DOYEN MARCEL ROUBAUT
Allée	ERABLES (DES)
Rue	FERRY (JULES)

Rue	HAYE (DE LA)
Rue	HOUEMONT (DE)
Avenue	JAURES (JEAN)
Rue	JURA (DU)
Rue	LANGUEDOC (DU)
Allée	LONGCHAMP (DE)
Rue	LORRAINE (DE)
Rue	LUDRES (DE)
Rue	MACONNAIS (DU)
Rue	MALINES (DE)
Rue	MEZES (DES)
Rue	MILAN (DE)
Rue	MORVAN (DU)
Rue	NORMANDIE (DE)
Rue	NOTRE DAME DES PAUVRES
Avenue	PARC DE BRABOIS (DU)
Rue	PASTEUR
Rue	PEGUY (CHARLES)
Allée	PRIEURE (DU)
Rue	PROVENCE (DE)
Avenue	RECLUS (DU)
Rue	REMICH (DE)
Place	REPUBLIQUE (DE LA)
Allée	RONCEVAUX (DE)
Allée	ROTTERDAM (DE)
Rue	ROUSSILLON (DU)
Rue	SAINT EXUPERY
Allée	SAVOIE (DE)
Rue	SEGUIN (PIERRE)
Rue	TONNEAU (DU)
Impasse	TURIN (DE)

Avenue	FORET DE HAYE (DE LA)	Rue	VAUCOULEURS (DE)
Allée	FORET DE LA REINE (DE LA)	Carrefour	VELODROME (DU)
Chemin	FOSSE PIERRIERE (DE LA)	Rue	VENISE (DE)
Rue	FRANCHE COMTE (DE)	Place	VERDUN (DE)
Allée	FRENES (DES)	Avenue	VIEUX CHÂTEAU (DU)
Rue	FRIDRICH (CHARLES)	Rue	VILLERS (DE)
Rue	GAMBETTA	Allée	VINCENNES (DE)
Rue	GENERAL FRERE (DU)	Rue	VIVARAIS (DU)
Avenue	GENERAL LECLERC (DU)	Impasse	VOSGES (DES)
Allée	GRANDES FRICHES (DES)		

SECTION N° 4

Les communes suivantes :

ANOUX
AUBOUE
AVRIL
BAROCHES (les)
BATILLY
BRIEY
HABONVILLE
HATRIZE
HOMECOURT
JOEUF

JOUAVILLE
LANTEFONTAINE
LUBEY
MANCE
MANCIEULLES
MOINEVILLE
MOUTIERS
SAINT AIL
VALLEROY

Les rues suivantes de la commune de LAXOU :

Allée	AIRE (DEL')
Allée	ALZETTE (DE L')
Rue	AMEZULE (DE L')
Allée	BUTTANT (DU)
Rue	GRAND PARC (DU)
Rue	MEUSE (DE LA)
Rue	MORTAGNE (DE LA)
Rue	MOSELLE (DE LA)
Rue	MOSELOTTE (DE LA)
Rue	MOUZON (DU)
Rue	ORNAIN (DE L')
Rue	ORNE (DE L')
Avenue	RESISTANCE (DE LA)
Avenue	RHIN (DU)
Rue	SAONE (DE LA)
Rue	SARRE (DE LA)

Allée	SAULX (DE LA)
Rue	VAIR (DU)
Allée	VERDURETTE (DE LA)
Rue	VEZOUZE (DE LA)
Rue	VOLOGNE (DE LA)

SECTION N° 5

Les communes suivantes :

ABBEVILLE LES CONFLANS	LIRONVILLE
AFFLEVILLE	MARS LA TOUR
ALLAMONT	MOUAVILLE
ARNAVILLE	NORROY LE SEC
BAYONVILLE SUR MAD	OLLEY
BECHAMPS	ONVILLE
BONCOURT	OZERAILLES
BOUILLONVILLE	PANNES
BRAINVILLE	PUXE
BRUVILLE	PUXIEUX
CHAMBLEY BUSSIERES	REGNIEVILLLE
CHAREY	REMBERCOURT SUR MAD
CONFLANS EN JARNISY	REMENAUVILLE rattachée à Limey
DAMPVITOUX	SAINT BAUSSANT
DOMMARTIN LA CHAUSSEE	SAINT JULIEN LES GORZE
DONCOURT LES CONFLANS	SAINT MARCEL
ESSEY ET MAIZERAIS	SEICHEPREY
EUVEZIN	SPONVILLE
FLEVILLE LIXIERES	THIAUCOURT REGNIEVILLE
FLIREY	THUMEREVILLE
FRIAUVILLE	TRONVILLE
GIRAUMONT	VANDELAINVILLE
GONDRECOURT AIX	VIEVILLE EN HAYE
HAGEVILLE	VILCEY SUR TREY
HANNOPNVILLE SUZEMONT	VILLE SUR YRON
JARNY	VILLE SUR YRON
JAULNY	VILLECEY SUR MAD
JEANDELIZE	WAVILLE
LABRY	XAMMES
LIMEY REMENAUVILLE	XONVILLE

Les rues suivantes de la commune de MAXEVILLE :

Place	ALZETTE (DE L')
Allée	ALZETTE (DE L')
Rue	AMETHYSTE (DE L')
Rue	AMEZULE (DE L')
Rue	AULNES (DES)
Rue	BISIAUX (ANDRE)
Rue	BLETTE (DE LA)
Rue	BRASSERIES (DES)
Rue	BRENON (DU)
Rue	BRIAND (ASTRIDE)
Rue	BRUN (HENRY)
Rue	CAILLES BLANCHES (DES)
	CHAMP LE BOEUF
Rue	CHIERS (DE LA)
Rue	CHRISTEN (EUGENE)
Rue	CLOS DES MOINES (DU)
Rue	COTE LE PRETRE (LA)
Chemin	COTE LEPRETRE
Chemin	COULON (DU)
Rue	COURBET
Rue	CROSNE PROLONGEE (DU)
Rue	CRUSNES (DE LA)
Rue	CUGNOT
Rue	CURIE (PIERRE ET MARIE)
Allée	DAVID
Rue	DENAUDS (RAYMON)
Rue	DEVILLE
Sentier	DIMANCHE (DU)
Rue	DUSAULX (CHARLES)
Rue	EURON (DE L')
Rue	FERRY 3
Allée	FOLIES (DES)
Rue	FONCK (RENE)
Rue	FRUCHARD (ANDRE)
Rue	GAMBETTA
Rue	GAMBETTA
Rue	GENERAL LECLERC (DU)
Avenue	GENERAL PATTON (DU)
Rue	GRAND SAUVOY (DU)
Rue	GUE (DU)
Rue	HALTEBOURG (DE L'ABBE)
Chemin	HAUT DE LESSE (DU)
Sentier	HAUT DU LIEVRE (DU)

Rue	HUIT MAI (DU)
Allée	JARDINIERS (DES)
Rue	JAURES (JEAN)
Rue	JUSTICE (DE LA)
Rue	LAFAYETTE
Rue	LORRAINE (DE)
Rue	LYAUTEY
Rue	MADINE (DE LA)
Rue	MADON (DU)
Rue	MAILLARD (LOUIS CAMILLE)
Rue	MARECHAL KOENING (DU)
Allée	MAREFICHERS (DES)
Route	METZ (DE)
Rue	MEUNTES (DES)
Avenue	MEURTHE (DE LA)
Rue	MEUSE (DE LA)
Rue	MONNET (JEAN)
Rue	MONOD (THEODORE)
Rue	MORTAGNE (DE LA)
Rue	ORNE (DE L')
Allée	OTHAIN (DE L')
Rue	PARE (AMBROISE)
Rue	PASCAL (BLAISE)
Rue	PLAINE (DE LA)
Rue	POURPRES (DES)
Rue	QUINZE SEPTEMBRE 1944 (DU)
Rue	RABODEAU (DU)
Rue	RAMSTEIN-MIESENBACH
Rue	REPUBLIQUE (DE LA)
Avenue	RHIN (DU)
Rue	RICHARD (PAUL)
Rue	ROSTAND (JEAN)
Rue	SAINTE-BARBE
Rue	SANON (DU)
Rue	SCHVARTZ (RENE)
Rue	SEILLE (DE LA)
Rue	SIMON (MARCEL)
Rue	SOLVAY
Rue	TERROIN (DU)
Rue	VALLIN (EUGENE)
Rue	VERDUN (DE)

SECTION N° 6

Les communes suivantes :

ATTON
AUTREVILLE SUR MOSELLE
BELLEVILLE
BEZAUMONT
BLENOD LES PONT A MOUSSON
BOUXIERES SOUS FROIDMONT
CHAMPEY SUR MOSELLE
DIEULOUARD
FEY EN HAYE
JEZAINVILLE
LANDREMONT
LESMENILS
LOISY
MAIDIERES

MILLERY
MONTAUVILLE
MORVILLE SUR SEILLE
MOUSSON
NORROY LES PONT A MOUSSON
PAGNY SUR MOSELLE
PONT A MOUSSON
PORT SUR SEILLE
PRENY
SAINTE GENEVIEVE
VANDIERES
VILLE AU VAL
VILLERS SOUS PRENY
VITTONVILLE

SECTION N° 7

Les communes suivantes :

AINGERAY
BICQUELEY
BLENOD LES TOUL
BOUCQ
BOUVRON
BRULEY
BULLIGNY
CHARMES LA COTE
CHAUDENEY SUR MOSELLE
CHOLOY MENILLOT
CREZILLES
DOMGERMAIN
DOMMARTIN LES TOUL
ECROUVES
FONTENOY SUR MOSELLE
FOUG
GONDREVILLE
GYE

LAGNEY
LANEUVEVILLE DERRIERE FOUG
LAY SAINT REMY
LUCEY
MENIL LA TOUR
MONT LE VIGNOBLE
MOUTROT
OCHEY THUILLEY
PAGNEY DERRIERE BARINE
PIERRE LA TREICHE
SANZEY
SEXEY AUX FORGES
SEXEY LES BOIS
TOUL
TOUL
TRONDES
VILLEY LE SEC

SECTION N° 8

Les communes suivantes :

ABONCOURT	MAIZIERES
ALLAIN	MAMEY
ALLAMPS	MANDRES AUX QUATRE TOURS
ANDILLY	MANONCOURT EN WOEVRE
ANSAUVILLE	MANONVILLE
AUTREY	MARON
AVRAINVILLE	MARTHEMONT
BAGNEUX	MARTINCOURT
BAINVILLE SUR MADON	MEREVILLE
BARISEY AU PLAIN	MESSEIN
BARISEY LA COTE	MINORVILLE
BATTIGNY	MONT L'ETROIT
BEAUMONT	NEUVES MAISONS
BERNECOURT	NOVIANT AUX PRES
BEUVEZIN	OGNEVILLE
CHALIGNY	OMELMONT
CHAOUILLEY	PAREY SAINT CESAIRE
CHAVIGNY	PIERREVILLE
CLEREY SUR BRENON	PONT SAINT VINCENT
COLOMBEY LES BELLES	PRAYE
COURCELLES	PULLIGNY
CREPEY	PULNEY
DOLCOURT	QUEVILLONCOURT
DOMEVRE EN HAYE	ROGEVILLE
DOMMARIE EULMONT	ROSIERES EN HAYE
ETREVAL	ROYAUMEIX
FAVIERES	SAULXEROTTE
FECOCOURT	SAULXURES LES VANNES
FORCELLES SAINT GORGON	SAXON SION
FORCELLES SOUS GUGNEY	SELAINCOURT
FRAISNES EN SAINTOIS	THELOD
FRANCHEVILLE	THEY SOUS VAUDEMONT
FROLOIS	THOREY LYAUTEY
GELAUCOURT	THUILLEY AUX GROSEILLES
GEMONVILLE	TRAMONT EMY
GERMINY	TRAMONT LASSUS
GEZONCOURT	TRAMONT SAINT ANDRE

GIBEAUMEIX
GOVILLER
GRIMONVILLER
GRISCOURT
GROSROUVRES
GUGNEY
HAMMEVILLE
HAMONVILLE
HOUELMONT
HOUDREVILLE
JAILLON
LALOEUF
LIVERDUN

TREMBLECOURT
URUFFE
VANDELEVILLE
VANNES LE CHATEL
VAUDEMONT
VELAINE EN HAYE
VEZELISE
VILLERS EN HAYE
VILLEY SAINT ETIENNE
VITERNE
VITREY
VRONCOURT
XEUILLEY

SECTION N° 9

Les communes suivantes :

VILLERS LES NANCY
FROUARD
MARBACHE
POMPEY
SAIZERAIS

SECTION N° 10

Entreprises agricoles localisées sur le secteur géographique de l'UC 54-1

Au titre de la compétence générale :

Les rues suivantes de la commune de LAXOU :

Rue	ABBE DIDELOT (DE L')	Sentier	HAUT DES BURES (DES)
Rue	AFFOUAGES (DES)	Rue	HEUBACH (DE)
Boulevard	AIGUILLETES (DES)	Rue	HUGO (VICTOR)
Rue	ALBERT (ERNEST)	Rue	HUIT MAI (DU)
Chemin	ARBOIS (D')	Rue	HUSSON (LEON)
Impasse	ARTOIS (D')	Impasse	JARDINS (DES)
Rue	ASNEE (DE L')	Place	JET D EAU (DU)
Sentier	AVEUGLES (DES)	Rue	LAVAUX (DE)
Sentier	BAOUN (DE)	Route	LEBRUN (JEAN)

Allée	BASSIGNY (DU)
Allée	BEAUREGARD (DE)
Rue	BEL AIR
Rue	BELGES (DES)
Place	BELGES (DES)
Sentier	BELVEDERE (DU)
Allée	BERDAINES (DES)
Rue	BERT (PAUL)
Avenue	BOIS GRONEE (DU)
Avenue	BOUFFLERS (DE)
Rue	BRIAND (ARISTIDE)
Square	CAPUCINES (DES)
Allée	CARRIERS (DES)
Allée	CENACLE (DU)
Sentier	CHAMBREY DES AILS
Allée	CHARCAMBEAU
Sentier	CHEF DE LA VILLE (DU)
Sentier	CHEVEZ (DE)
Sentier	CHICONOTTES (DES)
Rue	CHONE (POL)
Sentier	CLAIRLIEU (DE)
Rue	CLOS (DES)
Place	COLIN (LOUIS)
Impasse	COLONEL MOLL
Rue	COLONEL MOLL
Sentier	COLONEL MOLL
Rue	CORVEE (DE LA)
Sentier	CÔTE DES CHEVRES (DE LA)
Sentier	CÔTE JACOB (DE LA)
Sentier	COURBES (DES)
Sentier	CROISETTE (DE LA)
Sentier	CROIX DE MISSION (DE LA)
Impasse	CROIX DU CHENE (DE LA)
Rue	CROIX SAINT-CLAUDE (DE LA)
Carrefour	CROIX SAINT-CLAUDE (DE LA)
Place	CRUCIFIX (DU)
Avenue	CURIE (PIERRE)
Rue	DEFRANCE (JACQUOT)
Avenue	DEROULEDE (PAUL)
Rue	DESCH (AUGUSTE)
rue	DOCTEUR ARCHAMBAULT
Chemin	ECOLIERS (DES)
Rue	EGALITE (DE L')
Rue	EMBANIE (DE L')

Avenue	LIBERATION (DE LA)
Place	LIBERTE (DE LA)
Rue	LUXEMBOURG (DU)
Allée	MALVAUX (DE)
Boulevard	MARECHAL FOCH (DU)
Rue	MAREVILLE (DE)
Impasse	MARRONIERS (DES)
Rue	MEDREVILLE (DE)
Place	MEURTHE (DE LA)
Rue	MI LES VIGNES
Impasse	MINE (DE LA)
Allée	MIRABELLES (DES)
Route	NATIONALE 4
Allée	NEUVE
Allée	NOYERS (DES)
Parc	OBSERVATOIRE (DE L')
Rue	ONZE NOVEMBRE (DU)
Rue	PASTEUR
Rue	PERGAUD (LOUIS)
Allée	PETHOIS (DU)
Rue	PETIT ARBOIS (DU)
rue	PIANT (MARIUS)
Rue	PLATEAU (DU)
Rue	PLATELLE (DE LA)
Sentier	PLATELLE (DE LA)
Rue	POINCARÉ (RAYMOND)
Allée	POIRIERS (DES)
Chemin	POTTIER
Allée	PREBOIS (DE)
Rue	PRES DU PUIT
Rue	PRESSOIR (DU)
Impasse	PRIMTEMPS-AUTOMNE
Cité	PROVINCES (DES)
Avenue	QUATRES-VENTS (DES)
Sentier	RACHOUTS (DES)
Sentier	REMPARTS (DES)
Rue	RENAN (ERNEST)
Rue	REPUBLIQUE (DE LA)
Allée	ROCHES (DES)
Rue	ROUSSEAU (JEAN-JACQUES)
Allée	RUPT-DE-MAD (DU)
Sentier	SAINT-ARRIANT (DE)
Avenue	SAINTE ANNE
Rue	SAINTOIS (DU)

Avenue	EUROPE (DE L')
Place	EUROPE (DE L')
Rue	FERRY (JULES)
Sentier	FOND DE LAVAUX (DU)
Rue	FONTENELLE (DE LA)
Sentier	FONTENELLE (DE LA)
rue	FORESTIERS (DES)
Rue	FORET (DE LA)
Allée	FOURASSES (DES)
Rue	GALLE (EMILE)
Rue	GENERALE DE CASTELNAU (DU)
Rue	GIDE (CHARLES)
Rue	GOUTTE (DE LA)
Sentier	GRAND FONTAINE (DE)
Rue	GROSJEAN (EDOUARD)
Sentier	HARAUDEL (DE)
Boulevard	HARDEVAL (DE)
Sentier	HARMATA (DE)
Sentier	HARMONEE (DE)

Rue	SAULNOIS (DU)
Avenue	SAURUPT (DE)
Rue	SAPINIERE (DE LA)
Rue	SCHUMAN (ROBERT)
Sentier	SOURCES (DES)
Square	SOUVENIR Français (DU)
Rue	TARRERE (DE LA)
Rue	THEURIET (ANDRE)
Impasse	TONNELIERS (DES)
Rue	TOULOUSE (DE LA)
Sentier	TOURNELLE ET DES PAUVRES (DE LA)
Chemin	VACHES (DES)
Rue	VERMOIS (DU)
Place	VICTOIRE (DE LA)
Rue	VIGNERONS (DES)
Rue	VILLERS (DE)
Rue	VOGE (DE LA)
Rue	VOLTAIRE
Terrasse	VOSGES (DES)
Boulevard	ZOLA (EMILE)

SECTION N° 11

Entreprises agricoles localisées sur le secteur géographique de l'UC 54-2

Au titre de la compétence générale :

Les rues suivantes de la commune de MAXEVILLE :

Chemin	CÔTES CHEVALIERS (DES)
Rue	CUENOT (LUCIEN)
Rue	CURIEN (HUBERT)
Rue	EINSTEIN (ALBERT)
Avenue	GENERAL DE GAULLE (DU)
Rue	JACOB (FRANCOIS)
Rue	KASTLER (ALFRED)
Rue	LANGEVIN (PAUL)
Rue	TAZIEFF (HAROUN)
Rue	VICTOR (PAUL-EMILE)
Allée	WOIGOT (DU)
Square	WOIGOT (DU)
Rue	ZENITH (DU)

LOCALISATION ET DELIMITATION DES SECTIONS D'INSPECTIONS RELEVANT DE L'UNITE DE CONTRÔLE 54-2 DE MEURTHE ET MOSELLE

SECTION N° 12

Les communes suivantes :

AFFRACOURT	LOREY
AZELOT	LOROMONTZEY
BAINVILLE AUX MIROIRS	LUPCOURT
BARBONVILLE	MAGNIERES
BAYON	MANGONVILLE
BENNEY	MANONCOURT EN VERMOIS
BLAINVILLE SUR L'EAU	MATTEXEY
BORVILLE	MEHONCOURT
BOUZANVILLE	MESNILS SUR MADON (LES) anc CRANTENOY
BRALLEVILLE	MONT SUR MEURTHE
BREMONCOURT	MORIVILLER
BURTHECOURT AUX CHENES	MOYEN
CEINTREY	NEUVILLER SUR MOSELLE
CHARMOIS	ORMES ET VILLE
CLAYEURES	REHAINVILLER
COYVILLER	REMENOVILLE
CREVECHAMPS	RICHARDMENIL
DAMELEVIERES	ROMAIN
DIARVILLE	ROSIERES AUX SALINES
DOMBASLE SUR MEURTHE	ROVILLE DEVANT BAYON
DOMPTAIL EN L'AIR	ROZELIEURES
EINVAUX	SAFFAIS
ESSEY LA COTE	SAINT BOINGT
FERRIERES	SAINT FIRMIN
FLAVIGNY SUR MOSELLE	SAINT GERMAIN
FRAIMBOIS	SAINT MARD
FRANCONVILLE	SAINT NICOLAS DE PORT
FROVILLE	SAINT REMIMONT
GERBECOURT ET HAPLEMONT	SAINT REMY AUX BOIS
GERBEVILLER	SERANVILLE
GERMONVILLE	TANTONVILLE

GIRIVILLER	TONNOY
GRIPPORT	VALLOIS
HAIGNEVILLE	VATHIMENIL
HAROUE	VAUDEVILLE
HAUDONVILLE	VAUDIGNY
HAUSSONVILLE	VELLE SUR MOSELLE
HOUSSEVILLE	VENNEZEY
JEVONCOURT	VIGNEULLES
LAMATH	VILLACOURT
LANDECOURT	VILLE EN VERMOIS
LANEUVEVILLE DEVANT BAYON	VIRECOURT
LANEUVEVILLE DEVANT NANCY	VOINEMONT
LEBEUVILLE	XERMAMENIL
LEMAINVILLE	XIROCOURT
LEMENIL MITRY	

SECTION N° 13

Les communes suivantes :

o

AMENONCOURT	IGNEY
ANCERVILLER	LACHAPELLE
ANGOMONT	LEINTREY
AUTREPIERRE	MERVILLER
AVRICOURT	MIGNEVILLE
AZERAILLES	MONTIGNY
BACCARAT	MONTREUX
BADONVILLER	NEUFMAISONS
BARBAS	NEUVILLER LES BADONVILLER
BERTRAMBOIS	NONHIGNY
BERTRICHAMPS	OGEVILLER
BIONVILLE	PARUX
BLAMONT	PETITMONT
BLEMEREY	PETTONVILLE
BREMENIL	PEXONNE
BROUVILLE	PIERRE PERCEE
BURIVILLE	RAON LES LEAU
CHAZELLES SUR ALBE	RECLONVILLE
CIREY SUR VEZOUZE	REHERREY
DENEUVRE	REILLON
DOMEVRE SUR VEZOUZE	REMONCOURT
DOMJEVIN	REPAIX

EMBERMENIL	SAINT MARTIN
FENNEVILLER	SAINT MAURICE AUX FORGES
FLIN	SAINT SAUVEUR
FONTENOY LA JOUTE	SAINTE POLE
FREMENIL	TANCONVILLE
FREMONVILLE	THIAVILLE SUR MEURTHE
GELACOURT	VACQUEVILLE
GLONVILLE	VAL ET CHATILLON
GOGNEY	VAUCOURT
GONDREXON	VAXAINVILLE
HABLAINVILLE	VEHO
HALLOVILLE	VENEY
HARBOUEY	VERDENAL
HERBEVILLER	XOUSSE

Les rues suivantes de la ville de NANCY :

Rue	AMERVAL (D)	Impasse	LE LORRAIN (CLAUDE)
Rue	ANJOU (René d')	Quai	LE LORRAIN CLAUDE
Rue	ARMEE PATTON (DE L)	Rue	LECLERC (ALIX)
Place	ARSENAL (DE L)	Cours	LEOPOLD
Rue	AUXONNE (D)	Rue	LEPOIS
Sentier	AUXONNE (DERRIERE)	Rond point	LEPOIS
Rue	BARON LOUIS	Rue	LIEGE (DE)
Square	BASCH (VICTOR)	Rue	LORRAINE (DE)
Rue	BERGNIER	Rue	LOUPS (DES)
Rue	CHEVAL BLANC (DU)	Place	LUXEMBOURG (DE)
Passage	BOTTIN (SEBASTIEN)	Rue	MARECHAUX (DES)
Rue	COLLOT	Sentier	MAXEVILLE (DE)
Place	CARNOT	Ruelle	MENSIAUX (DES)
Ruelle	CEINTREY (DES CHAMPS)	Rue	METZ (DE)
Rue	CHANOINE JACOB (DU)	Rue	MEZIERES (ALFRED)
Rue	CHARITE (DE LA)	Rue	MICHOTTES (DES)
Quai	CHOISEUL	Avenue	MILTON
Place	COLONEL FABIEN (DU)	Rue	MONNAIE (DE LA)
Rue	CREVAUX	Rue	MOULIN (DU)
Allée	CREVAUX	Rue	NEY (MICHEL)
Rue et Sentier	CROIX D'AUYOT (DE LA)	Rue	NICKLES (DES)
Rue	DAMES (DES)	Rue	ORATOIRE (DE L')
Rue	DESILLES	Ruelle	OUTHON (DES MEIX)
Passage	DIGOT	Rue	PETIT BOURGEOIS (DU)
Rue	DORR (MARCEL)	Rue	POINCARÉ (RAYMOND)
Rue	DUC RAOUL		

Rue	DUMAST (GUERRIER)	Impasse	PRAT
Ruelle	ESPRIT (DE L')	Passage	RAME (de la)
Rue	ETATS (DES)	Rue	RAVINELLE (DE LA)
Ruelle	FRERES SIMONIN (DES)	Quai	RICHIER (LIGIER)
Rue	FRIANT EMILE	Rue	RIGNY (DE)
Rue	GLACIS (DES)	Ruelle	SAINT ANTOINE
Rue	GRINGOIRE (PIERRE)	Impasse	SAINT ANTOINE
Rue	GUISE (DE)	Place	SAINT EPVRE
Passage	HALDAT (DE)	Rue	SAINT EPVRE
Rue	HAUT BOURGEOIS (DU)	Rue	SAINT MICHEL
Rue	HERMITE	Place	SAINT TROUILLET
Rue	ISABEY	Rue	SAINT URBAIN
Rue	JACQUARD	Allée	SAINT VINCENT
Rue	JACQUINOT	Rue	SAINT VINCENT
Rue	JENNESSON	Ruelle	SAPIN (DE)
Rue	JOLI CŒUR (DU)	Rue	SERRE (DE)
Rue	LA FAYETTE	Rue	SIMON GUSTAVE
Place	LA FAYETTE		SOLET (JEAN BAPTISTE THIERRY)
Rue	LAMOUR JEAN	Rue	SOURCE (DE LA)
Rue	LE CLERC ALIX	Esplanade	SOUVENIR Français (DU)
		Rue	SYLVESTRE (ISRAEL)
		Sentier	TALBOUX (DES)
		Rue	THIONVILLE (DE)
		Rue	TROUILLET
		Rue	VERDUN (DE)

SECTION N° 14

Les communes suivantes :

ART SUR MEURTHE	FLEVILLE DEVANT NANCY
BUISSONCOURT	GELLENONCOURT
CERVILLE	HARAU COURT
DOMMARTEMONT	LENONCOURT
ERBEVILLER SUR AMEZULE	REMEREVILLE
ESSEY LES NANCY	SAINT MAX
	TOMBLAINE
	VARANGEVILLE

SECTION N° 15

Les communes suivantes :

ABAUCOURT
AGINCOURT
AMANCE
ARMAUCOURT
ARRAYE ET HAN
BELLEAU
BEY SUR SEILLE
BOUXIERES AUX CHENES
BOUXIERES AUX DAMES
BRATTE
BRIN SUR SEILLE
CHAMPENOUX
CHENICOURT
CLEMERY
CUSTINES
DOMMARTIN SOUS AMANCE
ECUELLE
EPLY
EULMONT
FAULX
JEANDELAINCOURT
LAITRE SOUS AMANCE
LANEUVELOTTE
LANFROICOURT
LAY SAINT CHRISTOPHE

LETRICOURT
LEYR
LIXIERES rattachée à Belleau
MAILLY SUR SEILLE
MALLELOY
MALZEVILLE
MANONCOURT SUR SEILLE rattachée à Belleau
MAZERULLES
MOIVRONS
MONCEL SUR SEILLE
MONTENOY
MOREY rattachée à Belleau
NOMENY
PHLIN
PULNOY
RAUCOURT
ROUVES
SAULXURES LES NANCY
SEICHAMPS
SERRIERES rattachée à Belleau
SIVRY
SORNEVILLE
THEZEY SAINT MARTIN
VELAINE SOUS AMANCE
VILLERS LES MOIVRONS

Les rues suivantes de la ville de NANCY :

Rue	ABBE LEMIRE (DE L')
Rue	ATRIE (DE L')
Rue	BAGARD (CESAR)
Rue et Sentier	BAZIN (HENRI)
Passage	BERLET
Allée	BOSCO (JEAN)

Rue	MAC-MAHON
Rue	MALZEVILLE (DE)
Sentier	MALZEVILLE (DE)
Allée	MARAICHERS (DES)
Viaduc	MARIN (LOUIS)
Rue	MARTIMPREY (DE)
Rue	MAUVAIX (VIRGINIE)

Rue	BUSSIERE (PROFESSEUR ERNEST)
Sentier	CADIERE (DES)
Impasse	CANAL (DU)
Rue	CANEROBERT
Rue	CHATEAU SALINS (DE)
Rue	CHRISTEN (EUGENE)
Rue	COLONEL DAUM
Promenade	COMMANDANT TULASNE (DU)
Sentier	COURBESSEAUX (DE)
Rue	CROSNE (DU)
Rue	CRISTALLERIES (DES)
Rue	DAUM (ANTONIN)
Rue	DAUM (COLONEL)
Rue	FEYEN (DES)
Rue	FONTENOY (DE)
Rue et Sentier	FOUCAULD (CHARLES)
Rue	DE PIXERECOURT (GUILBERT)
Rue	DIEUZE (DE)
Rue	DIMANCHE (DU)
Rue	DOCTEUR GRANDJEAN (DU)
Rue	DUSAULX (CHARLES)
Rue	FONTENOY (DE)
Rue	FOUCAULD (CHARLES)
Rue	FRERES DAUM (DES)
Carrefour	FRERES NOEL (DES)
Rue	FRUHINSHOLZ (PROFESSEUR ALBERT)
Rue	GLEIZE (HIPPOLYTE)
Rue	LAFLIZE
Rue	LECLERC (SEBASTIEN)
Rue	LECREULX
Rue	LEPAGE (HENRI)

Allée	MAX (ROGER)
Rue	MEURTHE (DE LA)
Rue	MICHELET
Rue	MOLLEVAUT
Rue	OBERLIN
Rue	PETIT (GUSTAVE)
Rue	PIERSON (Edouard)
Rue	PONT DE LA CROIX (DU)
Allée	PORT AUX PLANCHES (DU)
Chemin	POUDRERIE (CHEMIN)
Rue	REGNIEVILLE (DE)
Rue	ROLAND (CLAUDE)
Ruelle	SABLONS (DES)
Rue	SAINT FIACRE
Rue	SAINT-VINCENT-DE-PAUL
Rue	SCHIFF
Rond-Point	SIMON (MARCEL)
Rue	SOLIGNAC (DE)
Rue	TANNERIES (DES)
Sentier	TANNERIES (DES)
Sentier	THOMAS (AMBROISE)
Rue	TROIS MAISONS (DU FBG DES)
Rue	VANNE (DE LA)
Rue	VAYRINGE
Sentier	VINAIGRIERS (DES)
Boulevard	VINGT-SIX EME RGT DE INFANTERIE (DU)
Ruelle	VITRIMONT (DE)

SECTION N° 16

Emprise départementale du réseau ferré national tel que défini par le décret n° 2003-194 du 7 mars 2003

Au titre de la compétence générale :

Les communes suivantes :

HEILLECOURT
HOUEMONT

Les rues suivantes de la ville de NANCY

Place	ALEXANDRE 1 ^{er}	Rue	LAVOIR SAINT JEAN (DU)
Boulevard	AMERICAN LEGION	Rue	MARECHAL OUDINOT (DU) Est
Rue	BELLANGE (JACQUES)	Rue	MON DESERT (DE) (2 à 80) (1 à 73)
Rue	CHALNOT (PIERRE)	Rue	MOUILLERON (GABRIEL) (2 à 22) (1 à 105)
Rue	COMMANDERIE (DE LA) (2 à 20) (1 à 33)	Rue	PIROUX
Rue	CRAMPEL	Rue	PROUVE (JEAN)
Rue	DE BLARRU (PIERRE)	Place	REPUBLIQUE (DE LA)
Square	DOMREMY	Rue	ROTONDE (DE LA)
Rue	DUVAL (JAMERAI)	Rue	SAINT LEON
Place	ETANG SAINT JEAN (DE L')	Allée	SCHOK
Rue	FERRI III (DU DUC)	Place	THIERS
Avenue	FOCH (2 à 50) (1 à 41)		
Pont	FUSILLES (DES)		
	KENNEDY (VIADUC)		

SECTION N° 17

La commune de LUDRES

Les rues suivantes de la ville de NANCY :

○

Rue	ABOUT (EDMOND)	Boulevard	HAUSSONVILLE
Place	ABBE PIERRE (DE L')	Rue	HENNER
Boulevard	AIGUILLETES	Impasse	HENNER
Rue	AMANCE (D')	Rue	HUGO (EUGENE)
Rue	AMIRAL GUEPRATTE	Rue	JONQUILLES (DES)
Esplanade	ANCIENS COMBATTANTS	Place	KARLSRUHE (DE)

	D'AFRIQUE DU NORD
Esplanade	BAUDOT (JACQUES)
Rue	BEGONIAS (DES)
Rue	BELFORT (DE)
Rue	BERTIN (EMILE)
Avenue	BOFFRAND
Avenue	BRABOIS (DE)
Rue	BRIAND (ARISTIDE)
Rond point	BUSSIERE (ERNEST)
Rue	CARDINAL MATHIEU (DU)
Rue	CARNOT (LAZARE)
Rue	CHANOINE BLAISE (DU)
Boulevard	CHARLEMAGNE
Rue	CHARMOIS (DU)
Rue	CHURCHILL (WINSTON)
Impasse	CLERIN
Rue	COLONEL COURTOT DE CISSEY (DU)
Rue	COLONEL GRANDVAL (DU)
Rue	COMMANDERIE (DE LA)
Place	COMMANDERIE (DE LA) (22 et +) (35 et +)
Place	COMMERCES (DES)
Allée	COQUELICOTS (DES)
Rue	COUE (EMILE)
Rue	COURBET
Impasse	CREVISIER (PIERRE)
Place	CROIX DE BOURGOGNE (DE LA)
Allée	CROUSSE (FRANCOIS FELIX)
Rue	JEANNE D'ARC
Rue	DE SIVRY (PIERRE)
Rue	DOCTEUR LIONEL PELERIN (DU)
Rue	DOMREMY (DE)
Rue	DOYEN JOSEPH LAURENT (DU)
Place	DUCS DE BAR (DES)
Rue	DUPONT DES LOGES
Rue	DURIVAL
Rue	EPINAL (D')
Rond-point	FAMILLES (DES)
Rue	FAURE (FELIX)
Rue	FABERT
Rue	FERRY (JULES)
Avenue	FOCH (52 et +) (43 et +)
Rue	FRERES VOIRIN (DES)

Rue	KLEBER
Rue	LAVIGERIE
Rue	LAXOU (DE)
Rue	LEGION ETRANGERE (DE LA)
Rue	LEMOINE (VICTOR)
Rue	LOTHAIRE 2
Rue	MAJORELLE (LOUIS)
Allée	MALAISE (LUCIE)
Place	MALVAL (JOSEPH)
Rue	MANSUY GAUVAIN
Passage	MARCEAU
Rue	MARECHAL DUNANT (DU)
Rue	MARECHAL EXELMANS (DU)
Rue	MARECHAL GALLIENI (DU)
Avenue	MARECHAL JUIN (DU)
Rue	MARECHAL OUDINOT (DU) Ouest (72 et +) (93 et +)
Avenue	MARINGER (HIPPOLYTE)
Rue	MARSAL (DE)
Rue	MARTEL (CHARLES)
Rue	MATHIS (CAMILLE)
Rue	MOENCH (CHRISTIAN)
Rue	MONT DESERT (82 et+) (75 et +)
Rue	MOUILLERON (GABRIEL) Ouest (24 et +) (107 et +)
Allée	MUGUET (DU)
Allée	MYOSOTIS (DES)
Rue	NEUFCHATEAU (F DE)
Place	NEUVIEME DIVISION INF COLONIALE
Rue	NOTRE DAME DE LOURDES
Rue	OCTROI (DE L)
Allée	CEILLETS (DES)
Place	PADOUE (DE)
Place	PAINLEVE (PAUL)
Rue	PALISSOT
Rue	PAIX (DE LA)
Allée	PARC (DU)
Rue	PASTEUR
Rue	PFISTER (CHRISTIAN)
Allée	PIVOINES (DES)
Rue	PLACIEUX (DU)

Rue	GEBHART (EMILE)
Rue	GENERAL CHEVERT (DU)
Rue	GENERAL CUSTINE (DU)
Rue	GENERAL DE LANDREMONT (DU)
Rue	GENERAL DUROC (DU)
Rue	GENERAL FABVIER (DU)
Rue	GENERAL FRERE
Rue	GENERAL GOURAUD (DU)
Rue	GENERAL HAXO (DU)
Rue	GENERAL HOCHÉ (DU)
Rue	GENERAL HULOT (DU)
Avenue	GENERAL LECLERC (DU) (95 et +) (156 et +)
Avenue	GENERAL MANGIN (DU)
Rue	GENERAL MARGUERITTE (DU)
Rue	GONCOURT (DES)
Rue	GRAFFIGNY (DE)

Impasse	PRETRORIA
Rue	PREVOYANCE (DE LA)
Allée	ROSES (DES)
Rue	ROUBAIX (DE)
Rue	SAINT LAMBERT
Ruelle	SAINT LAMBERT
Impasse	SAULNIER (JULES)
Impasse	SERGEANT BLANDAN
Rue	SERGEANT BLANDAN
Rue	TEMERAIRE (DU)
Allée	THIRION (PAUL)
Rue	TUILERIE (DE LA)
Allée	TULIPES (DES)
Rue	TURINAZ
Impasse	TURINAZ
Rue	VANNOZ (MADAME DE)
Rue	VAUBAN
Rue	VAUCOULEURS (DE)
Rue	VIEIL AITRE (DU)
Rue	VIGERIE (LA)
Rue	VILLERS (DE)
Rue	VITTEL (DE)

SECTION N° 18

Les communes suivantes :

ANTHELUPT
ARRACOURT
ATHIENVILLE
BATHELEMONT LES BAUZEMONT
BAUZEMONT
BENAMENIL
BEZANGE LA GRANDE
BIENVILLE LA PETITE
BONVILLER
BURES
CHANTEHEUX
CHENEVIÈRES
COINCOURT
COURBESSEAUX
CREVIC

HUDIVILLER
JOLIVET
JUVRECOURT
LANEUVEVILLE AUX BOIS
LARONXE
LUNEVILLE
LUNEVILLE
MAIXE
MANONVILLER
MARAINVILLER
MONCEL LES LUNEVILLE
MOUACOURT
PARROY
RAVILLE SUR SANON
RECHICOURT LA PETITE

CRION
CROISMARE
DEUXVILLE
DROUVILLE
EINVILLE AU JARD
FLAINVAL
HENAMENIL
HERIMENIL
HOEVILLE

SAINT CLEMENT
SERRES
SIONVILLER
SOMMERVILLER
THIEBAUMENIL
VALHEY
VITRIMONT
XURES

Les rues suivantes de la ville de NANCY :

Rue	ABBE GRIDEL (DE L')
Boulevard	ALBERT 1ER
Rue	APPERT (NICOLAS)
Chemin	ARBOIS (D')
Rue	BADONVILLER (DE)
Allée	BAKER (JOSEPHINE)
Rue	BALIN (DU)
Rue	BASSOMPIERRE
Rue	BEAUCHET (LUDOVIC)
Rue	BEAUREGARD (DE)
Rue	BEAUVAU (DE)
Rue	BECHET (SYDNEY)
Chemin	BELLEVUE (DE)
Rue	BERGAMOTTE (DE LA)
Rue	BICHAT (ERNEST)
Rue	BOIS LE PRETRE(LE)
Rue	BONNEVAY (LAURENT)
Rue	BOUCHER (HELENE)
Rue	BOUDIERE (DE LA)
Rue	BOUDONVILLE (DE)
Avenue	BOUFFLERS (DE)
Square	BOUFFLERS (DE)
Rue	BOURCIER (LEONARD)
Rue	BRAILLE (LOUIS)
Place	BRANDICOURT (DU PERE)
Square	BRASSENS (GEORGES)
Rue	BRUMAIRE (JACQUELINE)
Rue	BRUN (HENRY)
Rond-Point	BUTHEGNEMONT
Rue	BUTHEGNEMONT
Rue	CAPITAINE GUYNEMER (DU)
Avenue	CARMEL (DU)

Rue	LACRETELLE
Impasse	LARCHER (JULES)
Place	LAVERNY (ROBERT)
Impasse	LEVY (HENRI)
Avenue	LIBERATION (DE LA)
Rue	LOUIS (DOMINIQUE)
Rue	LULLI (JEAN-BAPTISTE)
Allée	LYS ROUGE (DU)
Rue	MAILLARD (LOUIS CAMILLE)
Rue	MARECHAL KOENING (DU)
Rue	MARIE ODILE
Rue	MARQUETTE
Terrasse	MARRONNIER ROUGE (DU)
Rue	MARS DE LA TOUR
Rue	MARVINGT (MARIE)
Allée	MATOUB (LOUNES)
Rue	MEDREVILLE (DE)
Rue	MERLON (DU)
Rue	MERMOZ (JEAN)
Terrasse	MESSAGER (ANDRE)
Rue	MESSIER
Rue	MIHE (JEAN)
Place	MILHAUD (DARIUS)
Rue	MONNET (JEAN)
Impasse	MONTREVILLE (DE)
Place	MOROT (AIME)
Rue et Sentier	MOSELLY (EMILE)
Rue	MOUGIN (JOSEPH)
Rue	MOULIN DE BOUDONVILLE
Rue	MOUSSON (DU)
Rue et RD PT	NOMENY
Rue	NOTRE DAME DES ANGES

Place	CAVALLIER (CAMILLE)
Rue	CAVALLIER (DANIEL PAUL)
Allée	CESAIRE (AIME)
Rue	CHAMPENOUX (DE)
Rue	CHARPENTIER (GUSTAVE)
Rue	CHEMIN BLANC (DU)
Sentier	CLOS CHATTON (DU)
Rue	CLOS DU CHEVRE (DU)
Rue	COLLINE (DE LA)
Rue	CORBIN (EUGENE)
Rue	CORIOLIS
Rue	COTE (DE LA)
Sentier	COTE DES CHEVRES (DE LA)
Rue	CROIX GAGNEE (DE LA)
Rue	CROIX SAINT CLAUDE(DE LA)
Rue	CRONSTADT (DE)
Sentier	CURE D'AIR (DE LA)
Allée	CURIE (MARIE)
Rue	DAC (PIERRE)
Rue	DAUBIE (JULIE)
Place	DE BOUILLON (GODEFROY)
Rue	DEBUSSY (CLAUDE)
Impasse	DEVILLY (THEODORE)
Rue	DOCTEUR BLEICHER (DU)
Rue	DOCTEUR FRIOT (DU)
Rue	EIFFEL (GUSTAVE)
Chemin	FAISANT
Rue et RD	FERIET (ANNE)
Rue	FORESTIER (JEAN CLAUDE NICOLAS)
Rue	FOUCOTTE (DE LA)
Place	FOURNIER (ALAIN)
Rue	FRANCAIS
Avenue	FRANCE (ANATOLE)
Rue	GRAND VERGER (DU)
Ruelle	GRAND VERGER (DU)
Rue	GRUBER (JACQUES)
Rue	GUINGOT (LOUIS)
Rue	HACQUARD (AUGUSTIN)
Rue	HALLER (ALBIN)
Rue	HAUT DU CHEVRE (DU)
Rue	HAUT DU LIEVRE (DU)
Rue	HUEL (Victor)
Rue	HUGO (VICTOR)

Rue	NUNGESSER ET COLI
Rue	PARE (AMBROISE)
Rue	PARIS (DE)
Rue	PETIT ARBOIS (DU)
Rue	PIERNE (GABRIEL)
Avenue	PINCHARD (RAYMOND)
Sentier	PLANTES (DES)
Rue	POULENC (FRANCIS)
Rue	PRENY
Place	RAVEL (MAURICE)
Chemin et Sentier	RENAUDINE
Rue	RHIN (DU)
Rue	ROCHES (DES)
Rue	ROME (DE)
Rue	ROPARTZ (GUY)
Rue	SAINT BODON
Rue	SAINT EXUPERY (ANTOINE DE)
Rue	SAINT JACQUES (CLOS)
Rue	SAINT MANSUY
Allée	SAND (GEORGES)
Rue	SANTIFONTAINE (DE)
Impasse	SAPINIERE (DE LA)
Boulevard	SCARPONE (DE)
Rue	SCHAEFFER (PIERRE)
Rue	SCHMITT (FLORENT)
Rue	SERGEANT BOBILLOT
Chemin	SIFFLETS (DES)
Rue	SIFFLETS (DES)
Place	TAVERNY (ROBERT)
Sentier	TEULOTTE (DE LA)
Rue	THEURIET (ANDRE)
Rue	THOMAS (AMBROISE)
Terrasse	TILLEUL ARGENTE (DU)
Rue	TONNELIER LEON
Rue	TURIQUE (DE)
Rue	VANIER (RAYMOND)
Place	VERNE (JULES)
Rue	VERLAINE
Rue	VIARD (GIORNE)
Rue	VIARD (GIORNE)
Sentier	VIGNES (DES)
Rue et RD PT	VIRAY
Rue	WIENNER

Rue	HILSZ (MARYSE)
Square	ISERE (DE L')
Allée	JARDINS FLEURIS

Square	YSER (DE L')
Esplanade	ZEHREUS (BERNARD)

SECTION N° 19

Les rues suivantes de la ville de NANCY :

Rue	ADAM (SIGISBERT)
Rue	ALGERIE (D')
Rue	ANTOINE (DU DUC)
Boulevard	AUSTRASIE (D)
Allée	BADEL (EMILE)
Rue	BARON BUQUET
Rue	BENIT
Passage	BLEU
Rue	BLONDLOT
Rue	BRACONNOT (DU)
Rue	BROT (MARCEL)
Impasse	BROT (MARCEL)
Place	CAJELOT (ANDRE)
Promenade	CANAUX (DES)
Place	CAPELLE (DU RECTEUR JEAN)
Rue	CARDINAL TISSERANT (DU)
Rue	CARMES (DES)
Place	CARRIERE
Passage	CASINO (DU)
Rue	CHALIGNY (DES)
Allée	CHANOINE DRIOTON (DU)
Rue	CHANZY
Place	Charles III
Boulevard	CHARLES V
Place	CINCINNATI
Rue	CINO PLOUETS (des)
Porte	CITADELLE (DE LA)
Rue	CITADELLE (DE LA)
Rue	CLAUDOT
Rue	CLODION
Rue	CLOS D
Rue	COLIN (PAUL)
Avenue	COLLIGNON (CHARLES)
Pont	CONCORDE (DE LA)
Rue	CORDELIERS (DES)

Rue	HENRY (DES FRERES)
Rue	HERE
Allée	HURIET (JACQUES)
Rue	ILE DE CORSE (DE L)
Rue	JACQUOT
Boulevard	JOFFRE
Promenade	KANAGAWA (DE)
Rue	KRUG (ALFRED)
Rue	LALLEMENT (LEOPOLD)
Rue	LEPAGE (BASTIEN)
Boulevard	LOBAU
Place	LORITZ (HENRI)
Rue	LYCEE (DU)
Place	MAGINOT (ANDRE)
Place	MALVAL (JOSEPH)
Rue	KELLER (CHARLES)
Rue	MAZAGRAN
Place	MENGIN (HENRI)
Rue	MOLITOR
Allée	MONET
Rue	MONSEIGNEUR THOUVENIN
Rue	MOREY
Boulevard	MOTHE (DE LA)
Boulevard	MOULIN (JEAN)
Rue	MUNIER (MARTIN)
Rue	NOTRE DAME
Parc et Terrasse	PEPINIERE
Allée	OBELISQUE (DE L')
Rue	POINCARRE (HENRI)
Rue	POIREL (VICTOR)
Rue	PONT CEZARD (DU)
Rue	PONTS (DES)
Rue	PRAIRIE (DE LA)
Rue	PROGRES (DU)

Place	CRAFFE (DE LA)
Rue	CRAFFE (DE LA)
Rue	CUGNOT (JOSEPH)
Rue	CYFFLE
Rue	DEGLIN (HENRI)
Rue	DE LA TOUR (GEORGES)
Rue	DIGUE (DE LA)
Place	DIVISION DE FER (DE LA)
Rue	DOM CALMET
Place	DOMBASLE
Rue	DOUANE (DE LA)
Esplanade	DREYFUS (DU CAPITAINE ALFRED)
	DU CHATELET (PROM EMILIE)
Rue	ECURIES (DES)
Allée	FEDER (BERNARD)
Cours	FOSSE AUX CHEVAUX (DU)
Rue	FOUR (DU)
Rue	FLORENTIN (JOSEPH)
Rue	FRANCOIS GUINET
Rue	FRERES LURCAT (DES)
Rue	GAMBETTA (OUEST)
Rue	GAMBETTA (EST)
Allée	GAUGUIN
Hémicycle	GENERAL CHARLES DE GAULLE (DU)
Rue	GILBERT
Rue	GRAND RABBIN HAGUENAUER (DU)
	GRANDE RUE
Rue	GRANDVILLE
Rue	GUELDRES (PHILIPPE DE)
Rue	HACHE (DE LA)
Rue	HALLES (DES)
Rue	HENRY (DES FRERES)

Rue	RAUGRAFF
Rue	REGNAULT GOUSSET (SUZANNE)
Rue	REMENAUVILLE
Allée	ROSELIERE (DE LA)
Rue	SABLES (DES)
Quai	SAINT GEORGES
Rue	SAINT JEAN
Rue et Place	SAINT SEBASTIEN
Rue	SAINT THIEBAUT
Porte et rue	SAINTE CATHERINE
Rue	SCHERBECK (JEAN)
Rue	SELLIER
Rue	SEMARD (PIERRE)
Rue	STANISLAS
Rue	SIGISBERT ADAM
Rue	TAPIS VERT (DU)
Rue	TOMBLAINE (DE)
Allée	TONNELIER (LEON)
Allée	TROIS ECOLES (DES)
Allée	UTRILLO
Rue	VALLIN (EUGENE)
Allée	VAN GOGH
Place	VAUDEMONT (DE)
Rue	VERDIER (DE LA VILLA)
Rue	VICTOR
Place	VILLAGE (DU°)
Rue	VILLERMEAUX (JACQUES)
Boulevard	VINGT ET UNIEME RA (DU)
Avenue	VINGTIEME CORPS (DU)
Rue	VISITATION (DE LA)
Rue	WELSCH (CHARLES)

SECTION N° 20

La commune de JARVILLE

Les rues suivantes de la ville de NANCY :

Rue	ABBE DIDELOT (DE L')
Rue	ABBE GREGOIRE (DE L')
Rue	ALIX (THIERRY)
Place	ALLIANCE (D')
Cours	ARTS (DES)
Rue	BAILLY
Rue	BALFOURIER (DU GENERAL)
Rue	BARRES (MAURICE)
Quai	BATAILLE (DE LA)
Rue	BITCHE (DE)
Rue	BONSECOURS (DE)
Rue	BOULAY DE LA MEURTHE
Rue	BRICES (DES)
Sentier	BRICHAMBEAU (DE)
Rue	CASSIN
Impasse	CAVEAU (DU)
Rue	CHANOINES (DES)
Rue	CHARLES (CLAUDE)
Rue	CHARLES III
Rue	CHATRIAN (ERCKMANN)
Rue	CHEPFER (GEORGE)
Rue	CHOPIN (FREDERIC)
Boulevard	CLEMENCEAU (GEORGES)
Rue	CLOITRE (DU)
Rue	CLOS HINZELIN (DU)
Place	COLONEL DRIANT (DU)
Rue	COLONEL RENARD (DU)
Rue	COURNAULT (ETIENNE)
Rue	DAUPHINE
Rond Point	DE LORRAINE (MARGUERITE)
Rue	DERUET (CLAUDE)
Rue	DIDION
Rue	DOCTEUR A. LEVY (DU)
Rue	DOCTEUR BERNHEIM
Avenue	DOCTEUR HEYDENREICH (DU)

Rue	LEBRUN (ALBERT)
Rue	LESZCZYNSKA (MARIE)
Rue	LIEUTENANT CREPIN (DU)
Rue	LIONNOIS
Rue	LYAUTEY
Rue	MABLY
Rue	MADELEINE (DE LA)
Rue	MADEMOISELLE
Rue	MANEGE (DU)
Rue	MANSUY GAUVAIN
Rue	MARECHAL FRANCHET D'ESPEREY
Rue	MARECHAL GERARD (DU)
Rue	MARECHAL OUDINOT (DU) EST (1 à 95) (2 à 68)
Place	MONSEIGNEUR RUCH
Rue	MONTESQUIEU
Rue	MULHOUSE (DE)
Rue	NABECOR (DE)
Rue	NICOLE (CHARLES)
Rue	ORPHELINES (DES)
Rue	PHALSBOURG (DE)
Rue	PICHON
Rue	PONT MOUJA (DU)
Chemin	PREBOIS (DE)
Rue	PRESIDENT ROBERT SCHUMAN (DU)
Rue	PRIMATALE (DE LA)
Rue	PROUVE (VICTOR)
Rue	PROVENCAL
Rue	QUATRE EGLISES (DES)
Rue	RECTEUR BRUNTZ (DU)
Boulevard	RECTEUR SENN (DU)
Quai	RENE II
Rue	REPUBLIQUE (DE LA)
Place	ROUBAULT (DOYEN MARCEL)
Rue	SADOUL (CHARLES)

Rue	DOCTEUR LIEBAULT
Rue	DOCTEUR LOUIS MICHEL (DU)
Rue	DOCTEUR SCHMITT (DU)
Passage	DOMINICAINS (DES)
Rue	DOMINICAINS (DES)
Rue et Square	DORGET (JULES)
Avenue	DOUMER (PAUL)
Rue	DROUIN
Rue	ERIGNAC (CLAUDE)
Rue	FABRIQUES (DES)
Rue	FAIENCERIE (DE LA)
Rue	FOLLER
Rue	FOURIER (PIERRE)
Allée	FRERE NICOLAS (DU)
Rue	GALLE (EMILE)
Rue	GAMBETTA (EST)
Rue	GANNE (LOUIS)
Avenue	GARENNE (DE LA)
Allée et ruelle	GARENNE (DE LA)
Ruelle	GARENNE (DE LA)
Rue	GENERAL CLINCHANT (DU)
Place	GENERAL DE CASTELNAU (DU)
Rue	GENERAL DROUOT (DU)
Place	GENERAL GIRAUD
Avenue	GENERAL LECLERC (DU) (1 à 87) (2 à 150)
Rue	GIRARDET
Rue	GODRON
Rue	GUERIN (CHARLES)
Rue	GUIBAL
Boulevard	INSURRECTION DU GUETTO DE VARSOVIE (DE L')
Rue	JARDINIERS (DES)
Boulevard	JAURES (JEAN)
Rue	JEANNOT
Rue	LACORDAIRE
Avenue	LATTRE DE TASSIGNY (MAL DE)

Rue	SAINT DIZIER
Rue	SAINT GEORGES
Rue	SAINT JULIEN
Rue	SAINT NICOLAS
Rue	SAINTE ANNE
Rue	SAINTE CECILE
Rue	SALLE (DE LA)
Rue	SALPETRIERE (DE LA)
Rue	SAURUPT (DE)
Impasse	SAURUPT (DE)
Rue	SAVERNE (DE)
Boulevard	SENN (DU RECTEUR)
Square	SCHERTZER (FREDERIC)
Rue	SŒURS MACARONS (DES)
Rue	SONNINI
Place	STANISLAS
Avenue	STRASBOURG (DE)
Rue	TIERCELINS (DES)
Rue	TOURTEL
Square	VARCOLLIER (JEAN)
Rue	VIC (DE)
Rue	VILLARD (PIERRE)
Rue	VILLARD (PIERRE)
Rue	VILLEBOIS MAREUIL
Place	VOSGES (DES)

Annexe 8

LOCALISATION ET DELIMITATION DES SECTIONS D'INSPECTIONS RELEVANT DE L'UNITE DE CONTRÔLE DE MEUSE

SECTION N° 1

Les communes suivantes :

BAR-LE-DUC
Fains-Véel
Longeville-en-Barrois
Autréville-Saint-Lambert
Baâlon
Beauclair
Beaufort-en-Argonne
Brouennes
Cesse
Halles-sous-les-Côtes
Inor
Lamouilly
Laneuville-sur-Meuse
Luzy-Saint-Martin

Martincourt-sur-Meuse
Moulins-Saint-Hubert
Mouzay
Nepvant
Olizy-sur-Chiers
Pouilly-sur-Meuse
STENAY
Wiseppe

SECTION N° 2

Les communes suivantes :

Ambly-sur-Meuse
Belrupt-en-Verdunois
Dieue-sur-Meuse
Génicourt-sur-Meuse
Haudainville
Rupt-en-Woëvre
Sommedieue
VERDUN

Sivry-la-Perche

Belleray
Dugny-sur-Meuse

SECTION N° 3

Les communes suivantes :

Andernay
Beurey-sur-Saulx
Brabant-le-Roi
Contrisson
Couvonges
Laimont
Mognéville
Nettancourt
Neuville-sur-Ornain
Rancourt-sur-Ornain
Remennecourt
REVIGNY-SUR-ORNAIN
Val-d'Ornain

Vassincourt
Villers-aux-Vents

Chaumont-sur-Aire
Courcelles-sur-Aire
Érize-la-Petite
Les Hauts-de-Chée
Laheycourt
Lisle-en-Barrois
Louppy-le-Château
Noyers-Auzécourt
Rembercourt-Sommaisne
Sommeilles
VAUBECOURT
Villotte-devant-Louppy

ANCERVILLE
Aulnois-en-Perthois
Baudonvilliers
Bazincourt-sur-Saulx
Brillon-en-Barrois

Cousances-les-Forges
Haironville
Juvigny-en-Perthois
Lavincourt
Lisle-en-Rigault
Montplonne
Rupt-aux-Nonains
Sauidrupt
Savonnières-en-Perthois
Sommelonne
Stainville
Ville-sur-Saulx

Beaumont-en-Verdunois
Belleville-sur-Meuse
Béthelainville
Béthincourt
Bezonvaux
Bras-sur-Meuse
Champneuville
CHARNY-SUR-MEUSE

Chattancourt
Cumières-le-Mort-Homme
Douaumont
Fleury-devant-Douaumont
Fromeréville-les-Vallons
Haumont-près-Samogneux
Louvemont-Côte-du-Poivre
Marre
Montzéville
Ornes
Samogneux
Thierville-sur-Meuse
Vacherauville
Vaux-devant-Damloup

Abaucourt-Hautecourt
Blanzée
Boinville-en-Woëvre
Braquis
Buzy-Darmont
Châtillon-sous-les-Côtes

Damloup
Dieppe-sous-Douaumont
Eix
ÉTAIN
Foameix-Ornel
Fromezey
Gincrey
Grimaucourt-en-Woëvre
Gussainville
Herméville-en-Woëvre
Lanhères
Maucourt-sur-Orne
Mogeville
Moranville
Morgemoulin
Moulainville
Parfondrupt
Rouvres-en-Woëvre
Saint-Jean-lès-Buzy
Warcq

Biencourt-sur-Orge
Le Bouchon-sur-Saulx
Brauvilliers
Bure
Couvertpuis
Dammarie-sur-Saulx
Fouchères-aux-Bois
Héville
Mandres-en-Barrois
Ménil-sur-Saulx
MONTIERS-SUR-SAULX
Morley
Ribeaucourt
Villers-le-Sec

SECTION N° 4

Les communes suivantes :

Chanteraine
Givrauval
Guerpont
LIGNY-EN-BARROIS
Loisey-Culey
Longeaux
Maulan
Menaucourt
Naix-aux-Forges
Nançois-sur-Ornain
Nant-le-Grand
Nant-le-Petit
Nantois
Saint-Amand-sur-Ornain
Salmagne
Silmont
Tannois
Tronville-en-Barrois

Velaines
Willeroncourt
Bovée-sur-Barboure
Boviolles
Broussey-en-Blois
Laneuville-au-Rupt
Marson-sur-Barboure
Méligny-le-Grand
Méligny-le-Petit
Ménil-la-Horgne
Naives-en-Blois
Ourches-sur-Meuse
Pagny-sur-Meuse
Reffroy
Saulvaux
Sauvoy
Sorcy-Saint-Martin
Troussey
Villeroy-sur-Méholle
VOID-VACON

Combles-en-Barrois
Robert-Espagne
Savonnières-devant-Bar
Trémont-sur-Saulx

Avocourt
Baulny
Boureuilles
Charpentry
Cheppy
Esnès-en-Argonne
Lachalade
Malancourt
Montblainville
VARENNES-EN-ARGONNE
Vauquois
Véry

Bantheville
Brabant-sur-Meuse

Cierges-sous-Montfaucon
Consenvoye
Cuisy
Cunel
Dannevoux
Épinonville
Forges-sur-Meuse
Gercourt-et-Drillancourt
Gesnes-en-Argonne
MONTFAUCON-D'ARGONNE
Nantillois
Regnéville-sur-Meuse
Romagne-sous-Montfaucon
Septsarges
Sivry-sur-Meuse

Azannes-et-Soumazannes
Brandeville
Bréhéville
Chaumont-devant-Damvillers
DAMVILLERS

Delut
Dombras
Écurey-en-Verdunois
Étraye
Gremilly
Lissey
Merles-sur-Loison
Moirey-Flabas-Crèpion
Peuvillers
Réville-aux-Bois
Romagne-sous-les-Côtes
Rupt-sur-Othain
Ville-devant-Chaumont
Vittarville
Wavrille

Amel-sur-l'Étang
Arrancy-sur-Crusne
Billy-sous-Mangiennes
Boulogny
Dommary-Baroncourt

Domremy-la-Canne
Duzey
Éton
Gouraincourt
Loison
Mangiennes
Muzeray
Nouillonpont
Pillon
Rouvrais-sur-Othain
Saint-Laurent-sur-Othain
Saint-Pierrevillers
Senon
Sorbey
SPINCOURT
Vaudoncourt
Villers-lès-Mangiennes

Aincreville
Brieulles-sur-Meuse

Cléry-le-Grand
Cléry-le-Petit
Doulcon
DUN-SUR-MEUSE
Fontaines-Saint-Clair
Liny-devant-Dun
Lion-devant-Dun
Milly-sur-Bradon
Mont-devant-Sassey
Montigny-devant-Sassey
Murvaux
Sassey-sur-Meuse
Saulmory-et-Villefranche
Villers-devant-Dun
Vilosnes-Haraumont

Aubréville
Brabant-en-Argonne
Brocourt-en-Argonne
Le Claon

CLERMONT-EN-ARGONNE
Dombasle-en-Argonne
Froidos
Futeau
Les Islettes
Jouy-en-Argonne
Le Neufour
Neuvilly-en-Argonne
Rarécourt
Récicourt

SECTION N° 5

Entreprises agricoles localisées dans les cantons suivants :

Canton de Montmedy
Canton de Damvillers
Canton de Spincourt
Canton d'Etain
Canton de Fresnes en Woevre
Canton de Vigneulles
Canton de Saint Mihiel
Canton de Commercy

Canton de Void Vacon
Canton de Vaucouleurs

Au titre de la compétence générale, les communes suivantes :

Apremont-la-Forêt
Bislée
Bouconville-sur-Madt
Broussey-Raulecourt
Chauvonnecourt
Han-sur-Meuse
Lacroix-sur-Meuse
Lahayville
Loupmont
Maizey
Montsec
Les Paroches
Rambucourt
Ranzières
Rihécourt
Rouvrais-sur-Meuse

SAINT-MIHIEL
Troyon
Varnéville
Xivray-et-Marvoisin

SECTION N° 6

Emprise départementale du réseau ferré national tel que défini par le décret n° 2003-194 du 7 mars 2003.

Au titre de la compétence générale, les communes suivantes:

Avillers-Sainte-Croix
Bonzée
Combres-sous-les-Côtes
Dommartin-la-Montagne
Doncourt-aux-Templiers
Les Éparges
FRESNES-EN-WOËVRE
Hannonville-sous-les-Côtes
Harville
Haudiomont
Hennemont
Herbeuville

Labeuville
Latour-en-Woëvre
Maizeray
Manheulles
Marchéville-en-Woëvre
Mouilly
Moulotte
Pareid
Pintheville
Riaville
Ronvaux
Saint-Hilaire-en-Woëvre
Saint-Remy-la-Calonne
Saulx-lès-Champlon
Thillot
Trésauvaux
Ville-en-Woëvre
Villers-sous-Pareid
Watronville
Woël

Beney-en-Woëvre
Buxières-sous-les-Côtes
Chaillon
Dompierre-aux-Bois
Heudicourt-sous-les-Côtes
Jonville-en-Woëvre
Lachaussée
Lamorville
Nonsard-Lamarche
Saint-Maurice-sous-les-Côtes
Seuzey
Valbois
Vaux-lès-Palameix
VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL

Avioth
Bazeilles-sur-Othain
Breux
Chauvency-le-Château
Chauvency-Saint-Hubert

Écouvies
Flassigny
Han-lès-Juvigny
Iré-le-Sec
Jametz
Juvigny-sur-Loison
Louppy-sur-Loison
Marville
MONTMEDY
Quincy-Landzécourt
Remoiville
Thonne-la-Long
Thonne-les-Près
Thonne-le-Thil
Thonnelle
Velosnes
Verneuil-Grand
Verneuil-Petit
Vigneul-sous-Montmédy
Villécloye

Autrécourt-sur-Aire
Beaulieu-en-Argonne
Beausite
Brizeaux
Èvres
Foucaucourt-sur-Thabas
Ippécourt
Lavoie
Nubécourt
Pretz-en-Argonne
SEUIL-D'ARGONNE
Les Trois-Domaines
Waly

Bannoncourt
Baudrémont
Belrain
Bouquemont
Courcelles-en-Barrois
Courouvre
Dompcevrin

Fresnes-au-Mont
Gimécourt
Kœur-la-Grande
Kœur-la-Petite
Lahaymeix
Lavallée
Levoncourt
Lignières-sur-Aire
Longchamps-sur-Aire
Ménil-aux-Bois
Neuville-en-Verdunois
Nicey-sur-Aire
PIERREFITTE-SUR-AIRE
Rupt-devant-Saint-Mihiel
Sampigny
Thillombois
Ville-devant-Belrain
Villotte-sur-Aire
Woimbey
Ancemont

Heippes
Julvécourt
Landrecourt-Lempire
Lemmes
Les Monthairons
Nixéville-Blercourt
Osches
Rambluzin-et-Benoite-Vaux
Récourt-le-Creux
Saint-André-en-Barrois
Senoncourt-les-Maujouy
Les Souhesmes-Rampont
SOUILLY
Tilly-sur-Meuse
Vadelaincourt
Villers-sur-Meuse
Ville-sur-Cousances

Boncourt-sur-Meuse
Chonville-Malaumont

COMMERCY
Cousances-lès-Triconville
Dagonville
Erneville-aux-Bois
Euville
Fréméréville-sous-les-Côtes
Geville
Girauvoisin
Grimaucourt-près-Sampigny
Lérouville
Mécrin
Nançois-le-Grand
Pont-sur-Meuse
Saint-Aubin-sur-Aire
Saint-Julien-sous-les-Côtes
Vadonville
Vignot

SECTION N° 7

Entreprises agricoles localisées dans les cantons suivants :

Canton de Stenay
Canton de Dun sur Meuse
Canton de Montfaucon
Canton de Charny
Canton de Varenne en Argonne
Canton de Clermont
Canton de Souilly
Canton de Seuil d'Argonne
Canton de Pierrefitte
Canton de Vaubecourt
Canton de Revigny
Canton de Vavincourt
Canton de Bar le Duc Nord
Canton de Bar le Duc Sud
Canton d'Ancerville
Canton de Montiers sur Saulx
Canton de Ligny en Barrois
Canton de Gondrecourt
Canton de Verdun

Au titre de la compétence générale, les communes suivantes :

Brixey-aux-Chanoines
Burey-en-Vaux
Burey-la-Côte
Chalaines
Champougny
Épiez-sur-Meuse
Goussaincourt

Maxey-sur-Vaise
Montbras
Montigny-lès-Vaucouleurs
Neuville-lès-Vaucouleurs
Pagny-la-Blanche-Côte
Rigny-la-Salle
Rigny-Saint-Martin
Saint-Germain-sur-Meuse
Sauvigny
Sepvigny
Taillancourt
Ugny-sur-Meuse
VAUCOULEURS

Abainville
Amanty
Badonvilliers-Gérauwilliers
Baudignécourt
Bonnet
Chassey-Beaupré
Dainville-Bertheléville

Delouze-Rosières
Demange-aux-Eaux
GONDRECOURT-LE-CHATEAU
Horville-en-Ornois
Houdelaincourt
Mauvages
Les Roises
Saint-Joire
Tréveray
Vaudeville-le-Haut
Vouthon-Bas
Vouthon-Haut

SECTION N° 8

Les communes suivantes :

Behonne
Chardogne
Érize-la-Brûlée
Érize-Saint-Dizier

Géry
Naives-Rosières
Raival
Resson
Rumont
Seigneulles
VAVINCOURT

Annexe 9

LOCALISATION ET DELIMITATION DES SECTIONS D'INSPECTIONS RELEVANT DE L'UNITE DE CONTRÔLE 57-1 DE MOSELLE
--

SECTION N° 1

Les communes suivantes :

METZ : Patrotte Metz Nord
MAIZIERES-LES-METZ
HAUCONCOURT
TALANGE

SECTION N°2

Les communes suivantes :

HAGONDANGE
AMNEVILLE
ROMBAS
GANDRANGE
RICHEMONT
VITRY-SUR-ORNE
PIERREVILLERS

SECTION N°3

Les communes suivantes :

SAINT-JULIEN-LES-METZ
NORROY-LE-VENEUR
SAINTE-MARIE-AUX-CHENES
CLOUANGE
MARANGE-SILVANGE
FEVES

MOYEUUVRE-GRANDE
ROSSELANGE
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE
AMANVILLERS
MONTOIS-LA-MONTAGNE
RONCOURT
VANTOUX
VANY
MOYEUUVRE-PETITE
MEY
BRONVAUX
CHIEULLES

SECTION N°4

Les communes suivantes :

THIONVILLE (partie de la commune située au nord de l'autoroute A31 et à l'est des chaussées d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et d'Amérique exclues, non compris le quartier de Garche)
OTTANGE
TRESSANGE
ROCHONVILLERS

SECTION N°5

Les communes suivantes :

THIONVILLE (partie de la commune située à l'ouest des chaussées d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et d'Amérique incluses, partie du quartier de Beauregard située au sud de l'autoroute A31 et quartier de Garche)
AUDUN-LE-TICHE
ALGRANGE
FONTOY
KNUTANGE
AUMETZ
NEUFCHEF
BOULANGE

HAVANGE
ANGEVILLERS
RANGUEVAUX
REDANGE
RUSSANGE
LOMMERANGE

SECTION N°6

Les communes suivantes :

FLORANGE
HAYANGE
UCKANGE
ILLANGE
NILVANGE
SEREMANGE-ERZANGE

SECTION N°7

Les communes suivantes :

YUTZ
CATTENOM
TERVILLE
MANOM
HETTANGE-GRANDE
VOLMERANGE-LES-MINES
ZOUFFTGEN
BOUST
BREISTROFF-LA-GRANDE
ENTRANGE
RODEMACK
BEYREN-LES-SIERCK
ROUSSY-LE-VILLAGE

ESCHERANGE
KANFEN
BERG-SUR-MOSELLE
FIXEM
PUTTELANGE-LES-THIONVILLE
BASSE-RENTGEN
MONDORFF
GAVISSE
EV RANGE
HAGEN

SECTION N°8

Les communes suivantes :

WOIPPY
LE BAN-SAINT-MARTIN
LA MAXE
ARGANCY
LORRY-LES-METZ
SAULNY
PLESNOIS

SECTION N°9

Les communes suivantes :

ENNERY
METZ : Devant-les-Ponts
SEMECOURT
SCY-CHAZELLES
NOISSEVILLE
SAINTE-BARBE

PLAPPEVILLE
CHARLEVILLE-SOUS-BOIS
VIGY
MALROY
GLATIGNY
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE
LES ETANGS
CHARLY-ORADOUR
HAYES
SANRY-LES-VIGY
SAINT-HUBERT
FAILLY
ANTILLY
CHAILLY-LES-ENNERY
VRY
NOUILLY
BURTONCOURT

SECTION N°10

Les communes suivantes :

TREMERY
FAMECK
METZ : partie de Metz Centre (rue Victor Hégly) et partie de la Nouvelle Ville, située au nord de la rue Charles Pêtre exclue
LONGEVILLE-LES-METZ
MONDELANGE
FLEVY
AY-SUR-MOSELLE

LOCALISATION ET DELIMITATION DES SECTIONS D'INSPECTIONS RELEVANT DE L'UNITE DE CONTRÔLE 57-2 DE MOSELLE

SECTION N°11

Emprise départementale du réseau ferré national tel que défini par le décret n° 2003-194 du 7 mars 2003

Les communes suivantes :

FAULQUEMONT
METZ : partie de Metz Centre (rues Royale, La Fayette, Vauban et Place du Gal De Gaulle)
CREHANGE
REMILLY
TETING-SUR-NIED
PONTPIERRE
BAMBIDERSTROFF
HERNY
TRITTELING
VATIMONT
MANY
FLETRANGE
GUINGLANGE
VITTONCOURT
THICOURT
ELVANGE
ADAINCOURT
LAUDREFANG
ARRIANCE
HAUTE-VIGNEULLES
ARRAINCOURT
THONVILLE
HALLERING
HAN-SUR-NIED

VOIMHAUT
FOULIGNY
MARANGE-ZONDRANGE
VAHL-LES-FAULQUEMONT
ADELANGE
HEMILLY
HOLACOURT
MAINVILLERS

SECTION N°12

Les communes suivantes :

SAINT AVOLD (partie de la commune située au nord de la route départementale 603 exclue)
CREUTZWALD
CARLING
L'HOPITAL

SECTION N°13

Les communes suivantes :

SAINT AVOLD (partie de la commune située au sud de la route départementale 603 incluse)
FOLSCHVILLER
VALMONT
HOMBOURG-HAUT
MACHEREN
PORCELETTE
ALTVILLER
LACHAMBRE
DIESEN

SECTION N°14

Les communes suivantes :

SARREGUEMINES (rive gauche de la Sarre)
HAMBACH
WOUSTVILLER
IPPLING
ROUHLING
LIXING-LES-ROUHLING
LEMUD
ANCERVILLE
ARS-LAQUENEXY
LAQUENEXY
COURCELLES-SUR-NIED
MAIZEROY
SERVIGNY-LES-RAVILLE
MARSILLY
PANGE
LUPPY
SANRY-SUR-NIED
SORBEBY
VILLERS-STONCOURT
BAZONCOURT
BECHY
BEUX
THIMONVILLE
TRAGNY
AUBE
FLOCOURT
CHANVILLE
RAVILLE

SECTION N°15

Les communes suivantes :

SARREGUEMINES (rive droite de la Sarre)
GROSBLIEDERSTROFF
PUTTELANGE-AUX-LACS
METZ : Magny
REMELFING
GRUNDEVILLER
HUNDLING
LOUPERSHOUSE
NEUFGRANGE
WIESVILLER
BLIESBRUCK
SARREINSMING
ZETTING
WOELFLING-LES-SARREGUEMINES
WITTRING
BLIES-GUERSVILLER
BLIES-EBERSING
GUEBENHOUSE
ERNESTVILLER
FRAUENBERG

SECTION N°16

Les communes suivantes :

METZ : Sablon
BITCHE
ROHRBACH-LES-BITCHE
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE
GOETZENBRUCK
LEMBERG

MONTBRONN
PETIT-REDERCHING
VOLMUNSTER
BAERENTHAL
MEISENTHAL
SIERSTHAL
SCHWEYEN
GROS-REDERCHING
SOUCHT
RIMLING
PHILIPPSBOURG
ENCHENBERG
KALHAUSEN
SCHMITTVILLER
WALDHOUSE
EPPING
EGUELSHARDT
BINING
ACHEN
RAHLING
REYERSVILLER
WALSCHBRONN
BETTVILLER
SCHORBACH
STURZELBRONN
ETTING
HOTTVILLER
LAMBACH
ROLBING
ERCHING
OBERGAILBACH
NOUSSEVILLER-LES-BITCHE

MOUTERHOUSE
BOUSSEVILLER
HASPELSCHIEDT
LENGELSHEIM
ORMERSVILLER
LIEDERSCHIEDT
BREIDENBACH
HANVILLER
LOUTZVILLER
ROPPEVILLER

SECTION N°17

Les communes suivantes :

FORBACH
METZ : Bellecroix

SECTION N°18

Les communes suivantes :

FREYMING-MERLEBACH
STIRING-WENDEL
METZ : partie de Metz Nouvelle Ville, située au sud de la rue Charles Pêtre incluse
SPICHEREN
PETITE-ROSSELLE
SCHOENECK
ALSTING
ETZLING
KERBACH

SECTION N°19

Les communes suivantes :

HENRIVILLE
OETING
BEHREN-LES-FORBACH
BETTING-LES-SAINT-AVOLD
FOLKLING
MORSBACH
SEINGBOUSE
FAREBERSVILLER
COCHEREN
COURCELLES-CHAUSSY
BENING-LES-SAINT-AVOLD
THEDING
MONTOY-FLANVILLE
DIEBLING
ROSRUCK
RETONFEY
FARSCHVILLER

BOUSBACH
BARST
TENDELING
SILLY-SUR-NIED
COLLIGNY
GUENVILLER
CAPPEL
MAIZERY
NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR
METZING
HOSTE
COINCY
OGY

SECTION N°20

Les communes suivantes :

BOUZONVILLE
BASSE-HAM
METZ : La Grange-aux-Bois
GUENANGE
KEDANGE-SUR-CANNER
DISTROFF
METZERVISSE
RETTTEL
SIERCK-LES-BAINS
KOENIGSMACKER
FALCK
BERTRANGE
BOUSSE
MERTEN
INGLANGE
STUCKANGE

REMEILING
RUSTROFF
HOMBOURG-BUDANGE
GUERSTLING
HARGARTEN-AUX-MINES
KUNTZIG
VOLSTROFF
MONTENACH
VAUDRECHING
MALLING
ANZELING
METZERESCHE
REMELFANG
RURANGE-LES-THIONVILLE
VECKRING
WALDWISSE
LUTTANGE
APACH
FREISTROFF
MANDEREN
WALDWEISTROFF
RITZING
EBERSVILLER
GRINDORFF
LOUDRENNE
ABONCOURT
BUDING
ELZANGE
FILSTROFF
KIRSCHNAUMEN
OBERDORFF
VILLING

DALEM
DALSTEIN
HUNTING
BUDLING
FLASTROFF
BETTELAINVILLE
COLMEN
HALSTROFF
KLANG
CHEMERY-LES-DEUX
MONNEREN
BIBICHE
KERLING-LES-SIERCK
MERSCHWEILLER
HESTROFF
BERVILLER-EN-MOSELLE
BRETTNACH
CHATEAU-ROUGE
HEINING-LES-BOUZONVILLE
TROMBORN
ALZING
HAUTE-KONTZ
KEMPLICH
LAUMESFELD
SAINT-FRANCOIS-LACROIX
VALMESTROFF
CONTZ-LES-BAINS
KIRSCH-LES-SIERCK
LAUNSTROFF
MENSKIRCH
NEUNKIRCHEN-LES-BOUZONVILLE
REMERING-LES-HARGARTEN

SCHWERDOFF
VOELFLING-LES-BOUZONVILLE

SECTION N°21

Les communes suivantes :

METZ : Les Iles y compris la rue du Moyen-Pont et la place de la Comédie
METZ : Plantières-Queuleu y compris l'avenue de Strasbourg ainsi que la rue de la Seulhotte
BOULAY-MOSELLE
HAM-SOUS-VARSBERG
LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD
VARIZE
CONDE-NORTHEN
HELSTROFF
ZIMMING
TETERCHEN
NIEDERVISSE
MOMERSTROFF
VARSBERG
BOUCHEPORN
HOLLING
PIBLANGE
GUERTING
OTTONVILLE
VOLMERANGE-LES-BOULAY
BETTANGE
ROUPELDANGE
DENTING
VALMUNSTER
COUME
HINCKANGE
GOMELANGE
BIONVILLE-SUR-NIED

EBLANGE
OBERVISSE
BANNAY
BISTEN-EN-LORRAINE
BROUCK
GUINKIRCHEN
MEGANGE
NARBFONTAINE
VELVING

LOCALISATION ET DELIMITATION DES SECTIONS D'INSPECTIONS RELEVANT DE L'UNITE DE CONTRÔLE 57-3 DE MOSELLE

SECTION N°22

En matière agricole, les entreprises relevant des arrondissements de Thionville et de Metz-Campagne, ainsi que l' Avenue André Malraux à Metz

Au titre de la compétence générale, le secteur géographique suivant:

METZ : Vallières-les-Bordes
METZ : partie de Borny (Actipôle Metz Borny)

SECTION N°23

En matière agricole, les entreprises relevant des arrondissements de BOULAY, CHÂTEAU-SALINS, FORBACH, SARREBOURG et SARREGUEMINES, Ville de Metz (à l'exception de l'avenue André Malraux)

Au titre de la compétence générale, le secteur géographique suivant:

METZ : partie de Borny non compris l'Actipôle Metz Borny, l'avenue de Strasbourg et le boulevard Solidarité ainsi que le boulevard de la Défense
--

SECTION N°24

Les communes suivantes :

METZ : partie de Borny (boulevard Solidarité)
MOULINS LES METZ
CHATEAU-SALINS
DELME
VIC-SUR-SEILLE
MOUSSEY

MORVILLE-LES-VIC
AVRICOURT
VAXY
MAIZIERES-LES-VIC
LIOCOURT
LANGUIMBERG
AULNOIS-SUR-SEILLE
HERTZING
CHENOIS
LEY
CHAMBREY
JUVILLE
DONJEUX
BAUDRECOURT
GONDREXANGE
ACHAIN
BURLIONCOURT
MONCOURT
PUTTIGNY
RECHICOURT-LE-CHÂTEAU
VIVIERS
ABONCOURT-SUR-SEILLE
BOURDONNAY
FOSSIEUX
LAGARDE
CRAINCOURT
MALAUCCOURT-SUR-SEILLE
MARSAL
MOYENVIC
BIONCOURT
LUCY
TINCRY

ATTILLONCOURT
FRESNES-EN-SAULNOIS
CHATEAU-VOUE
CONTHIL
FRIBOURG
GREMECEY
IBIGNY
LANEUVEVILLE-EN-SAULNOIS
MORVILLE-SUR-NIED
ORIOCOURT
ORON
AMELECOURT
BACOURT
FOULCREY
HAMPONT
MANHOUE
PREVOCOURT
SOTZELING
VILLERS-SUR-NIED
XANREY
AJONCOURT
CHICOURT
DALHAIN
DONNELAY
FONTENY
FREMERY
GERBECOURT
HABOUDANGE
HARAUCCOURT-SUR-SEILLE
LESSE
LEZEY
MARTHILLE

OBRECK
PETTONCOURT
PUZIEUX
RICHE
SAINT-EPVRE
SAINT-GEORGES
VANNECOURT
ALAINCOURT-LA-COTE
ASSENONCOURT
AZOUDANGE
BELLANGE
BEZANGE-LA-PETITE
BREHAIN
CHATEAU-BREHAIN
GUERMANGE
HANNOCOURT
JALLAUCOURT
JUVELIZE
LEMONCOURT
LUBECOURT
OMMERAY
PEVANGE
RICHEVAL
SALONNES
WUISSE
XOCOURT

SECTION N°25

Les communes suivantes :

MONTIGNY-LES-METZ
METZ : partie de Metz Centre hors place St Louis et place Jean Paul II (à l'exception des rues relevant de la section 11) limitée au nord par l'avenue Joffre (exclue), l'avenue Foch (incluse) et l'avenue Jean XXIII

(include)
DIEUZE
VERGAVILLE
BOURGALTROFF
BASSING
LINDRE-BASSE
GUEBESTROFF
MULCEY
LIDREZING
TARQUIMPOL
VAL-DE-BRIDE
BLANCHE-EGLISE
BIDESTROFF
CUTTING
DOMNOM-LES-DIEUZE
GELUCOURT
GUEBLANGE-LES-DIEUZE
GUEBLING
LINDRE-HAUTE
RORBACH-LES-DIEUZE
SAINT-MEDARD
ZARBELING
ZOMMANGE

SECTION N°26

Les communes suivantes :

JOUY-AUX-ARCHES
ARS-SUR-MOSELLE
ALBESTROFF
NOVEANT-SUR-MOSELLE
BENESTROFF

CHATEL-SAINT-GERMAIN
FENETRANGE
FRANCALTROFF
CORNY-SUR-MOSELLE
JUSSY
MITTERSHEIM
MUNSTER
INSMING
ANCY-SUR-MOSELLE
LESSY
SAINT-JEAN-DE-BASSEL
ROZERIEULLES
GORZE
VIRMING
SCHALBACH
ROMELFING
NEBING
GRAVELOTTE
SAINTE-RUFFINE
VAUX
SARRALTROFF
NEUFVILLAGE
VERNEVILLE
VITTEBSBOURG
HIBESHEIM
REZONVILLE
ARRY
VIEUX-LIXHEIM
VIONVILLE
VIBERSVILLER
FLEISHEIM
GOSELMING

LHOR
OBERSTINZEL
DOLVING
HONSKIRCH
LOUDREFING
DORNOT
RODALBE
BERMERING
LENING
POSTROFF
MONTDIDIER
RENING
VAHL-LES-BENESTROFF
BELLES-FORETS
BICKENHOLTZ
HELLERING-LES -FENETRANGE
MOLRING
NIDERSTINZEL
VECKERSVILLER
BERTHELMING
BETTBORN
DESSELING
GIVRYCOURT
GUINZELING
INSVILLER
LOSTROFF
MARIMONT-LES-BENESTROFF
TORCHEVILLE

SECTION N°27

Les communes suivantes :

METZ : partie de Metz Centre ainsi que la place St Louis (à l'exception des rues relevant de la section 11) limitée : - au nord par la rue Ste Marie, la rue Pierre Hardie, la rue du Palais, la rue du Petit Paris, la rue de la Tête d'Or, la place St Simplicie, la rue Haute-Seille et la place Mazelle (exclues), - au sud, par l'avenue Joffre (incluse), l'avenue Foch (exclue) et l'avenue Jean XXIII (exclue)
SARRALBE
NELLING
REMERING-LES-PUTTELANGE
HOLVING
WILLERWALD
SAINT-JEAN-ROHRBACH
VAL-DE-GUEBLANGE
HILSPRICH
KIRVILLER
KAPPELKINGER
RICHELING
HAZEMBOURG

SECTION N°28

Les communes suivantes :

MARLY
CUVRY
COIN-LES-CUVRY
PELTRE
POUILLY
FLEURY
POURNOY-LA-CHETIVE
POURNOY-LA-GRASSE
FEY
MARIEULLES
COIN-SUR-SEILLE
VERNY
POMMERIEUX

SILLEGNY
LORRY-MARDIGNY
METZ : Ancienne Ville

SECTION N°29

Les communes suivantes :

ALTRIPPE
BARONVILLE
BERIG-VINTRANGE
BIDING
BISTROFF
BOUSTROFF
BRULANGE
BUCHY
CHEMINOT
CHERISEY
CHESNY
DESTRY
DIFFEMBACH-LES-HELLIMER
EINCHEVILLE
ERSTROFF
FOVILLE
FREMESTROFF
FREYBOUSE
GOIN
GRENING
METZ : Grigy-Technopôle à l'exclusion des rues de la Seulhotte et du boulevard de la Défense
GROSTENQUIN
GUESSLING-HEMERING
HARPRICH
HELLIMER

JURY
LANDROFF
LANING
LELLING
LEYVILLER
LIEHON
LIXING-LES-SAINT-AVOLD
LOUVIGNY
MAXSTADT
MECLEUVES
MONCHEUX
MORHANGE
ORNY
PAGNY-LES-GOIN
PETIT-TENQUIN
PONTOY
RACRANGE
SAILLY-ACHATEL
SAINT-JURE
SECOURT
SILLY-EN-SAULNOIS
SOLGNE
SUISSE
VAHL-EBERSING
VALLERANGE
VIGNY
VILLER
VULMONT

SECTION N°30

Les communes suivantes :

AUGNY
BUHL-LORRAINE
REDING
SARREBOURG
RHODES
LANGATTE
HAUT-CLOCHER
KERPRICH-AUX-BOIS
DIANE-CAPELLE
BARCHAIN
BEBING
IMLING
XOUAXANGE

SECTION N°31

Les communes suivantes :

ABRESCHVILLER
ARZVILLER
ASPACH
BERLING
BOURSCHEID
BROUDERDORFF
BROUVILLER
DABO
DANNE-ET-QUATRE-VENTS
DANNELBOURG
FRAQUELFING
GARREBOURG
GUNTZVILLER
HANGVILLER

HARREBERG
HARTZVILLER
HASELBOURG
HATTIGNY
HEMING
HENRIDORFF
HERANGE
HERMELANGE
HESSE
HOMMARTING
HOMMERT
HULTEHOUSE
LAFRIMBOLLE
LANDANGE
LANEUVEVILLE-LES-LORQUIN
LIXHEIM
LORQUIN
LUTZELBOURG
METAIRIES-SAINT-QUIRIN
METTING
METZ : partie de Metz Centre ainsi que la place Jean-Paul II (à l'exception des rues relevant de la section 11) limitée au sud par la rue Ste Marie, la rue Pierre Hardie, la rue du Palais, la rue du Petit Paris, la rue de la Tête d'Or, la place St Simplicie, la rue Haute-Seille et la place Mazelle (incluses), y compris la place de Chambre, la rue des Ecoles, En Fournirue, En Jurue et la rue Paul Tornow
MITTELBRONN
NEUFMOULINS
NIDERHOFF
NIDERVILLER
NITTING
PHALSBOURG
PLAINE-DE-WALSCH
SAINT-JEAN-KOURTZERODE
SAINT-LOUIS

SAINT-QUIRIN
SCHNECKENBUSCH
TROISFONTAINES
TURQUESTEIN-BLANCRUPT
VASPERVILLER
VESCHEIM
VILSBERG
VOYER
WALSCHIED
WALTEMBOURG
WINTERSBOURG
ZILLING

ANNEXE 12

LOCALISATION ET DELIMITATION DES SECTIONS D'INSPECTIONS RELEVANT DE L'UNITE DE CONTRÔLE DU DEPARTEMENT DES VOSGES
--

SECTION N°1

Les communes suivantes :

AINGEVILLE
AULNOIS
AUZAINVILLIERS
BAZOILLES-ET-MÉNIL
BELMONT-SUR-VAIR
BULGNÉVILLE
CHANTRAINE
CHAUMOUSEY
CONTREXÉVILLE
CRAINVILLIERS
DINOZÉ
DOMBROT-LE-SEC
DOMBROT-SUR-VAIR
DOMÈVRE-SOUS-MONTFORT
DOMJULIEN
ESTRENNES
LES FORGES
GEMMELAINCOURT
GENDREVILLE
HAGNÉVILLE-ET-RONCOURT
HARÉVILLE
LIGNÉVILLE
MALAINCOURT
MANDRES-SUR-VAIR
MÉDONVILLE
MONTHUREUX-LE-SEC
MORVILLE
LA NEUVEVILLE-SOUS-MONTFORT
NORROY

OFFROICOURT
PAREY-SOUS-MONTFORT
RANCOURT
REMONCOURT
RENAUVOID
ROZEROTTE
SAINT-OUEN-LÈS-PAREY
SAINT-REMIMONT
SANCHEY
SAULXURES-LÈS-BULGNÉVILLE
SAUVILLE
SURIAUVILLE
THEY-SOUS-MONTFORT
THUILLIÈRES
URVILLE
LA VACHERESSE-ET-LA-ROUILLIE
VALFROICOURT
VALLEROY-LE-SEC
VAUDONCOURT
VIVIERS-LÈS-OFFROICOURT
VRÉCOURT

EPINAL 1 rive GAUCHE

Les rues suivantes :

Rue BOULAY DE LA MEURTHE
Avenue VICTOR HUGO
Rue de Bénaveau
rue DU PROFESSEUR ROUX
Rue DU MARECHAL LYAUTEY
Rue DES PETITES BOUCHERIES
Rue D OLIMA
Quai DES BONS ENFANTS
Rue D ALSACE
rue GENERAL DE REFFYE
Place DU GENERAL DE GAULLE
Rue RUALMENIL
Rue DES MINIMES

Rue DU 149EME RI
Chemin PERNOT
Quai CONTADES
Place JEANNE D ARC
Avenue MARECHAL DE LATTRE DE
Avenue DU GENERAL DE GAULLE
rue GENERAL HAXO
Rue FRANCAIS
Quai DU COLONEL RENARD
Impasse DU BELVEDERE
Rue LEOPOLD BOURG
DU MUSEE
Rue BEL AIR
Quai DU MUSEE
Rue DE REMIREMONT
Rue EDOUARD CALAME
Rue DE LA CHIPOTTE
Place JEAN CHIPOT
Rue NEUVE GRANGE
Rue AUBERT
Rue FRANCOIS DE NEUFCHATEAU
Rue PONSCARME
Rue DE LA DEVALLEE
Rue NOTRE DAME DE LORETTE
Rue DU PASSEUR
Rue DU PROFESSEUR ROUX
Rue DU 21E CORPS D
Rue DU CHAMP DE TIR
Rue CAPITAINE ROOS
Rue DE LA CLE D
Avenue DE LA LOGE BLANCHE
Rue CHAR D ARGENT
Rue ARMAND COLLE
Impasse DE LA CROIX ROUGE
Rue JEAN VIRIOT
Avenue DU GENERAL DE GAULLE
Rue PRESIDENT DOUMER
Avenue DUTAC
LA COUR BILLOT
Rue DES ETATS UNIS
Rue DE NANCY
Rue DE LA MARNE

Rue CHRISTOPHE DENIS
Place EMILE STEIN
Rue VAUTRIN
Rue JACQUARD
Rue GENERAL HAXO
Rue DE BITOLA
Quai ANDRE BARBIER
Place JEAN CHIPOT
Chemin DE LA CLE D
Rue DES GRAVEURS
Rue COTE CABICHE
Rue VIVIANI
Quai MICHELET
Rue NEUVE GRANGE
Rue ANTOINE HURAUULT
Impasse DES BLANCHISSEUSES
Rue GALTIER
Place GEORGES CLEMENCEAU
Rue DE L EPARGNE
Rue DU PAQUIS
Rue DU BOUDIOU
Rue PAUL OULMONT
Rue DE LA CHIPOTTE
Rue CHARLES PINOT
Rue PARMENTIER
Rue PAUL OULMONT
Rue DES TEINTURIERS
Rue DU 62EME RA
Rue DE BENAUEAU
Place BEAUDOIN
Rue JEAN JAURES
Rue COUR BILLOT
Lieu dit EMPRISE SNCF
Quai LOUIS LAPICQUE
Rue DE 7EME ARMEE
Rue DU MARECHAL JOFFRE
Rue des tisserands
GENERAL DE REFFYE
DU GENERAL DE GAULLE
MARECHAL DE LATTRE DE TASS
COMMERCIAL 4 NATIONS
Rue DU LEVANT

Rue DOM POTHIER
CHAUD COTE
Rue PASTEUR
Faubourg DE NANCY
GENERAL HAXO
Route GENERAL SERE DE RIVIERES
COTE CABICHE
Rue CHARLES PENSEE
Rue DE BEZONFOSSE
Rue DE LA COTE MAUVRAIE
Rue DE L ABBE GREGOIRE
QUARTIER LA MAGDELEINE
Rue DES 4 VENTS
Rue ANATOLE FRANCE
Impasse MADELEINE GEORGES
Rue DE LA BOISSELLERIE
Rue CHARLES LEMOYNE
Rue DU POLYGONE
Avenue DE LA REPUBLIQUE
Place DES 4 NATIONS
Rue DOM CALMET
Rue DE LA CROIX ROUGE
GALERIE SAINT NICOLAS
Rue COTE CABICHE
Rue GEORGES DE LA TOUR
BIS Rue DE LA CLE d'OR
Rue DE LA COTE MAUVRAIE
Rue GENERAL DE REFFYE
Chemin DES PRINCES
Rue ARMAND COLLE
Rue FERDINAND BRUNOT
Rue DE BERTRAMENIL
Rue DU CHAMPBEAUVERT
Place DES 4 NATIONS
Place PINAU
Rue VINCENT CLAUDON
LE VIEUX PONT
Rue GENERAL HENRYS
CENTRE COMMERCIAL 4 NATIONS
Rue LIEUTENANT LEONARD
BERTRAMENIL
Quai CONTADES

Rue CH DENIS PROLONGEE
Rue CHARLES RENEL
Passage GAI SOLEIL
Rue FRANCOIS DE NEUFCHATEAU
Place DU GENERAL DE GAULLE
Rue DU PONANT
Rue DE LA VERTE COLLINE
LE CHAMP DU PIN
Impasse PONSCARME
Rue CHARLET
Rue DE REMIREMONT
Rue JEAN JAURES
Rue ALBERT 1ER
Rue COTE CHAMPION
Rue DU CENTRE
Rue DE LA CAMERELLE
TER Chemin DE LA CLE
Route GENERAL SERE DE RIVIERES
Rue DE LA FORET
Rue NICOLAS BELLOT
Rue MAURICE BARRES
Rue DU HAUT DES CHAMPS
Impasse DE LA CLE D
Rue DE COURCY
Rue LEOPOLD BOURG
Rue GASTON ZINCK
D Rue CHRISTOPHE DENIS
Rue PIERRE ET MARIE CURIE
Avenue MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
Rue DES PETITES BOUCHERIES
Avenue DUTAC
Rue DES CATHERINETTES
Impasse FRANCAIS
Avenue DE LA REPUBLIQUE
HUMBERTOIS
Impasse DU PRE SAINT ANTOINE
Rue DES ACACIAS
LES COTEAUX DE ST LAURENT
Rue BRANDENBERGER
Place GEORGES CLEMENCEAU
QUARTIER LA MAGDELEINE
Rue DES MINIMES

Rue DES POMPES
Rue RENE PERROUT
Rue DES 4 VENTS
Place JEANNE D ARC
Rue ABBE CLAUDE
Rue BOULAY
Rue COUVAL
Rue GENERAL HAXO PROLONGEE
Rue PIERRE SIMONET
BIS Rue DES MINIMES
Place DU SOUVENIR
Rue DE LA 2EME DB
Rue du Char d'Argent
Avenue MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
BIS Rue CHAR D ARGENT
A Rue D ALSACE
Rue DR LAFLOTTE ET ANC
Place LAGARDE
Rue KOECHLIN
Rue OBERKAMPF
Chemin DE LA HAIE DU
BIS Rue DE NANCY
Impasse DES BLANCHISSEUSES
Rue JACQUARD
LE CHAR D ARGENT
Rue NICOLAS BELLOT
Rue PONSCARME
Rue DU 21E TIRAILLEUR ALGERIEN
VIEUX ST LAURENT
Rue JACQUES CALLOT
GALERIE SAINT NICOLAS
Rue EMILE DURKHEIM
Rue DE LA BASSOTTE
Avenue DE LA LOGE BLANCHE
Rue CHAR D ARGENT
Rue DE LA CAMERELLE
LE GRAND MERY
Quai DU MUSEE
Rue EMILE DURKHEIM
Rue POINT DU JOUR
Chemin DE LA TAVIANE
Rue DU COUCHANT

Rue DE LA VIAGE
Chemin DE LA CLE D'OR
Rue CENTRE SAINT LAURENT
Chemin DES CITES RYDER
Rue Philippe SEGUIN

SECTION N°2

Les communes suivantes :

ARCHETTES
LA BAFFE
BAINS-LES-BAINS
BELLEFONTAINE
LA CHAPELLE-AUX-BOIS
CHARMOIS-L'ORGUEILLEUX
LE CLERJUS
DEYVILLERS
DIGNONVILLE
DOGNEVILLE
DOUNOUX
FONTENOY-LE-CHÂTEAU
GRANDRUPT-DE-BAINS
GRUEY-LÈS-SURANCE
HADOL
HARSAULT
HAUTMOUGEY
LA HAYE
JEUXEY
LONGCHAMP
LE MAGNY
MONTMOTIER
PLOMBIÈRES-LES-BAINS
TRÉMONZEY
URIMÉNIL
UZEMAIN
VAUDÉVILLE
VIOMÉNIL
LES VOIVRES
XERTIGNY

ÉPINAL RIVE DROITE

rue DE LA BASSE ROLLAND
rue DE LAUFROMONT
quai DE DOGNEVILLE
rue DU GENERAL LECLERC
rue THIERS
avenue ROSE POIRIER
Faubourg D AMBRAIL
rue DE LORRAINE
avenue GAMBETTA
chemin LA BELLE AU BOIS DORMANT
rue DE LA VOIVRE
allée DES CHENES
rue DES CHAMPS PERRIN
rue FRANCOIS BLAUDEZ
rue DU CLAIR MATIN
rue ABEL FERRY
allée DES BLANCHES CROIX
avenue DES VILLES DE FRANCE
rue DE LA PREFECTURE
rue D AMBRAIL
quai DU COLONEL SEROT
rue LOUIS BARTHOU
rue ARISTIDE BRIAND
rue ST MICHEL
rue DES CHAMPS CLEMENT
CASERNE VARAIGNE
avenue DU PRESIDENT KENNEDY
allée DES NOISETIERS
avenue DES TEMPLIERS
avenue PIERRE BLANCK
rue CHARLES PERRAULT
chemin DE LA JUSTICE
rue JACQUES PREVERT
ERNEST RENAN
l'impasse ST JOSEPH
avenue DE LA FONTENELLE
ce FRANCOIS GEORGIN

rue LOUIS BLERIOT
rue DES PAQUERETTES
rue FUSILLES RESISTANCE
avenue LEON BLUM
rue ABBE FRIESENHAUSER
chemin DE LA CREUSE
Place DES VOSGES
Le CLOSEL
avenue DES CEDRES
rue D AMBRAIL
rue DU PRESIDENT KENNEDY
DE LA VOIVRE
allée DE L AUBEPINE
rue DES VILLES JUMELEES
quai JULES FERRY
place ST GOERY
SAUT LE CERF
rue RAYMOND POINCARE
rue ALBERT CAMUS
rue DE LA TRANCHEE
allée DES JONQUILLES
chemin DU MOULIN
rue JEAN DE LA FONTAINE
rue DU PALAIS DE JUSTICE
rue ERNEST RENAN
chemin DE LA BAUDENOTTE
rue DES HALLES
chemin DU PETIT POU CET
DES HALLES
COTE VINSEAUX
rue DU HAUT DES ETAGES
rue ALPHONSE DE LAMARTINE
rue DE BELLEVUE
avenue DES PROVINCES
rue PAUL ROSAYE
LOUIS BLERIOT
rue DU CHAUFFOUR
rue CLAUDE GELLEE
rue DE LA BAZAINE
avenue DES TERRES SAINT JEAN
rue ANDRE VITU
rue DES SOUPIRS

rue DES TERRES SAINT JEAN
rue EMILE ZOLA
rue ANTOINE REVEILLE
rue DES CITES TSCHUPP
rue DE LA BAZAINE
place DES VOSGES
rue DU CHEVREUIL
avenue ROBERT SCHUMANN
rue DU VALLON
allée DES FRENES
rue LEON SCHWAB
rue ST GOERY
rue FRANCOIS BLAUDEZ
rue IRENE JOLIOT CURIE
rue DES CORVEES PROLONGEE
rue ANDRE VITU
rue DE LA BASILIQUE
route DE JEUXEY
rue DE GOLBEY
impasse DE LA MAYOLLE
rue ROSE POIRIER
rue DES CEDRES
chemin D'UZEFAING
rue FREDERIC CHOPIN
allée DES RAPAILLES
rue PAUL MIEG
place DE L'ATRE
rue DU SOUVENIR FRANCAIS
route DE JEUXEY
place DU MARECHAL FOCH
place DES VIEUX MOULINS
rue ENTRE LES 2 PORTES
rue DE LA LOUVIERE
rue DES EPINETTES
chemin DE FAILLOUX
rue LEO VALENTIN
chemin DE LA ROCHE
Place D AVRINSART
route D ARCHETTES
chemin DES PATIENTS
rue GILBERT
LE SAUT LE CERF

avenue HENRI SELLIER
rue LORMONT
rue DE ST DIE
allée DES TILLEULS
chemin DES COYOLOTS
rue GEORGIN
BIS avenue DE ST DIE
place EDMOND HENRY
rue DE LA MAIX
place DE L'ATRE
rue DES PERVENCHES
route D ARCHETTES
allée DES ROSES
avenue SALVADOR ALLENDE
DU HAUT DES ETAGES
rue LEON BLUM
rue DES JARDINIERS
allée DES FLEURS
rue DES PRIMEVERES
rue DU MARECHAL VICTOR
route DES FORGES
DES PRIMEVERES
rue DU MARTINET
avenue DE ST DIE
chemin DE LA CENSE FIGAINE
chemin HINGRAY
rue DU 170EME RI
quare DES COLOMBES
allée DES EPICEAS
rue LEFEBVRE
rue DE LA COMEDIE
rue CAPITAINE LAVALLEE
rue DES NOIRES HALLES
rue 4E CHASSEUR A CHEVAL
allée DES AULNES
Faubourg DE POISSOMPRE
rue RICHARD AUVRAY
IMONT
rue ANDRE JACQ
E INDUSTRIEL LA VOIVRE
rue HENRI SELLIER
ASSE DES PRES

rue ST NICOLAS
DU 11EME GENIE
avenue DE PROVENCE
chemin DE RAZIMONT
chemin LA BELLE AU BOIS DORMANT
rue ROLAND THIERY
rue PELLET
rue DE LA PELLE
rue PROFESSEUR VILLE
DE LA LOUVIERE
rue DU SAULCY
chemin DU CHAPERON ROUGE
ROCHE
allée DES ERABLES
VOIVRE
rue DU CHAPITRE
rue JEAN VILLARS
route DE GERARDMER
rue DES TEMPLIERS
chemin LA BELLE AU BOIS DORMANT
rue DU MERLE BLANC
rue GILBERT GRANDVAL
rue JEANMAIRE
allée DES ECUREUILS
rue PASTEUR BOEGNER
rue DU HAUT DES CARRIERES
chemin DES PATIENTS
route DE JEUXEY
place EUGENE GLEY
rue DU TAMBOUR MAJOR
chemin DES GARDES
chemin DU PORT
chemin DE CADET ROUSSELLE
LEO VALENTIN
place D AVRINSART
rue DES PERCE NEIGE
chemin DU SAUT LE CERF
rue DE HAOUIFOSSE
rue DES COURTES ROYES
rue DU HAMEAU DE RAZIMONT
rue DE LA CALANDRE
chemin DES MURGERES

rue HONORE DE BALZAC
Rue TERRES ST JEAN
allée DU DOMAINE
rue EMILE MOSELLY
ce LUC ESCANDE
rue CLAUDE CARDINET
chemin DES PATTES DE CHAT
JULES MELINE
rue DU STRUTHOF
rue DES CHAMPS ST MICHEL
RES ST JEAN
rue DE COURCY
rue DE L EPI
rue DES BOUTONS D OR
impasse ST JOSEPH
rue LEON SCHWAB
rue ABBE SINTEFF
place EDMOND HENRY
allée DU BOIS
impasse DU HAUT FINOT
faubourg D AMBRAIL
EMILE ZOLA
rue MARIE MARVINGT
rue ROBERT SCHUMAN
rue DE LA CHANDELEUR
chemin DU CHAPERON ROUGE
rue DU 11EME GENIE
route DE GERARDMER
rue ANDRE PFLUG
rue DE CENDRILLON
rue CHRISTOPHE DOUBLAT
rue DE GRENNEVO
allée DES LILAS
GRE MOI
rue DE LA BASSE DESIE
route D ARCHETTES
rue DE L OISEAU BLEU
DE LA PREFECTURE
avenue DE BEAUSITE
rue DU GAYETON
rue DU DOYENNE
rue DE L IMAGERIE

impasse rue HAUTE
COTE VINSEAUX
allée DES COQUELICOTS
rue DES CORVEES
rue JULES MELINE
CLAUDE BASSOT
chemin DU PRE SERPENT
place DES VOSGES
Rue DU PARC
rue HENRI GUINGOT
impasse LOUIS BLERIOD
rue THIERRY DE HAMELANT
chemin DU PETIT POU CET
place D AVRINSART
rue DU COUARAIL
THIERRY DE HAMELANT
rue JEAN MOULIN
DES SOUPIRS
CHEMIN DU CHATEAU
rue ANDRE VITU
TRANCHEE DE DOCELLES
place GUILGOT
DE COURCY
place ALEXIS IGNACE
rue JEAN CHARLES PELLERIN
ruelle DU COTEAU
BASSE DES PRES
rue DU MOULIN
DE LA BASILIQUE
BEAU SITE
rue DU PARC
ANT LA VOIVRE
DE LA COMEDIE
CASERNE VARAIGNE
Rue THIERS
chemin DE LA JUSTICE
impasse rue HAUTE
7 rue LOUIS BLERIOD
rue GILBERT
rue DU CHAT BOTTE
chemin DE CADET ROUSSELLE
BIS quai DE DOGNEVILLE

impasse DE LA MAYOLLE
rue MONSEIGNEUR EVRARD
rue DERRIERE LE CHATEAU
square DES HIRONDELLES
avenue ROSE POIRIER
4E CHASSEUR A CHEVAL
rue MARC RUCART
chemin DIT DE PREFOISSE
impasse ST MAURICE
rue DE LA 40 SEMAINE
rue DE LA BAUDENOTTE
Rue BEAU SITE
rue DE LA FONTENELLE
rue DES SAPINS
rue DU BOIS DE LA VOIVRE
rue DU CHAUD COTE
chemin DU PORT
rue FONDATION PRUD HOMME
rue DES ANCIENS D AFN
chemin DU CLAIR SAPIN
Lotissement DU DOMAINE DE FAILLOUX
PEMENT LA VIERGE
NOIRES EAUX
place DU MARECHAL FOCH
RUE DES CORVEES PROLONGEE
faubourg DE POISSOMPRE
place ST GOERY
impasse ST MAURICE
rue DU LIEUTENANT DE RAVINEL
impasse DES GENETS
chemin DIT DE PREFOISSE
DU MERLE BLANC
rue DE LA TUILERIE
impasse ST MAURICE
rue DE L ECOLE NORMALE
chemin DU PRE SERPENT
Passage DU CHAPERON ROUGE
Rue LORMONT
rue DES TULIPES
rue DU CERF
allée DE LA GALETTE
chemin DU PETIT RAZIMONT

allée DES BOULEAUX
TERRAIN DE LA ROCHE
COTE DE LA VIERGE
bourg DE POISSOMPRE
rue GAMBETTA
TRANCHEE DE DOCELLES
rue DU COLOMBIER
AU ROSE POIRIER
allée DU PARC
rue CENSE AUBRY
chemin DE DOGNEVILLE
QUAI DU COLONEL SEROT
l'impasse LOUIS BLERHOT
TERRES ST JEAN
FAING
VERS L ETANG DE CHANTRAINE
CASERNE VARAIGNE
DU CLAIR MATIN
OTE DE LA VIERGE
ST NICOLAS
DE BELLEVUE
place DES DEPORTES
allée DES MUGUETS
chemin DES SAPINS
COURS
rue PIERRE BLANCK
rue DES PROVINCES

SECTION N°3

Les communes suivantes :

LES ABLEUVENETTES
AHÉVILLE
AINVELLE
AMEUVELLE
ATTIGNY
BAINVILLE-AUX-SAULES
BAZEGNEY
BEGNÉCOURT
BELMONT-LÈS-DARNEY
BELRUPT
BLEURVILLE
BLEVAINCOURT
BOCQUEGNEY
BONVILLET
BOUZEMONT
CHÂTILLON-SUR-SAÔNE
CHAVELOT
CIRCOURT
CLAUDON
DAMAS-ET-BETTEGNEY
DAMBLAIN
DARNEY
DARNIEULLES
DOMBASLE-DEVANT-DARNEY
DOMÈVRE-SUR-AVIÈRE
DOMMARTIN-AUX-BOIS
DOMMARTIN-LÈS-VALLOIS
DOMPAIRE
ESCLES
ESLEY
FIGNÉVELLE
FOMEREY
FOUCHÉCOURT
FRAIN
FRÉNOIS
FRIZON
GELVÉCOURT-ET-ADOMPT

GIGNÉVILLE
GIGNEY
GIRANCOURT
GIRMONT
GODONCOURT
GOLBEY
GORHEY
GRIGNONCOURT
HAGÉCOURT
HAROL
HENNECOURT
HENNEZEL
IGNEY
ISCHES
JÉSONVILLE
LAMARCHE
LÉGÉVILLE-ET-BONFAYS
LERRAIN
LIRONCOURT
MADONNE-ET-LAMEREY
MAREY
MARONCOURT
MARTIGNY-LES-BAINS
MARTINVELLE
MAZELEY
MONT-LÈS-LAMARCHE
MONTHUREUX-SUR-SAÔNE
MORIZÉCOURT
NONVILLE
ONCOURT
PIERREFITTE
PONT-LÈS-BONFAYS
PROVENCHÈRES-LÈS-DARNEY
RACÉCOURT
REGNÉVELLE
RELANGES
ROBÉCOURT
ROCOURT
ROMAIN-AUX-BOIS
ROZIÈRES-SUR-MOUZON
SAINT-BASLEMONT
SAINT-JULIEN

SANS-VALLOIS
SENAIDE
SENONGES
SERÉCOURT
SEROCOURT
THAON-LES-VOSGES
LES THONS
TIGNÉCOURT
TOLLAINCOURT
UXEGNEY
LES VALLOIS
VAUBEXY
VAXONCOURT
VELOTTE-ET-TATIGNÉCOURT
VILLE-SUR-ILLON
VILLOTTE
VIVIERS-LE-GRAS

SECTION N°4

Les communes suivantes :

ANGLEMONT
ANOULD
ARRENTÈS-DE-CORCIEUX
AUMONTZEY
AYDOILLES
BADMÉNIL-AUX-BOIS
BARBEY-SEROUX
BAYECOURT
BAZIEN
BEAUMÉNIL
BELMONT-SUR-BUTTANT
BIFFONTAINE
BOIS-DE-CHAMP
BROUVELIEURES
BRÛ
BRUYÈRES
CHAMPDRAY
CHAMP-LE-DUC
LA CHAPELLE-DEVANT-BRUYÈRES

CHARMOIS-DEVANT-BRUYÈRES
CHENIMÉNIL
BAN-SUR-MEURTHE-CLEFCY
DESTORD
DEYCIMONT
DOCELLES
DOMÈVRE-SUR-DURBION
DOMFAING
DOMPIERRE
DOMPTAIL
ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE
FAYS
FIMÉNIL
FONTENAY
FRAIZE
FREMIFONTAINE
GÉRARDMER
GERBÉPAL
GIRECOURT-SUR-DURBION
GRANDVILLERS
GRANGES-SUR-VOLOGNE
GUGNÉCOURT
HERPELMONT
LA HOUSSIÈRE
JUSSARUPT
LAVAL-SUR-VOLOGNE
LAVELINE-DEVANT-BRUYÈRES
LAVELINE-DU-HOUX
LÉPANGES-SUR-VOLOGNE
LIÉZEY
MÉMÉNIL
MÉNARMONT
MÉNIL-SUR-BELVITTE
MORTAGNE
LA NEUVEVILLE-DEVANT-LÉPANGES
NOMPATELIZE
NONZEVILLE
NOSSONCOURT
PADOUX
PALLEGNEY
PIERREPONT-SUR-L'ARENTÈLE
PLAINFAING

LES POULIÈRES
PREY
RAON-L'ÉTAPE - OUEST
REHAUPAL
LES ROUGES-EAUX
LE ROULIER
ROVILLE-AUX-CHÊNES
SAINTE-BARBE
SAINT-BENOÎT-LA-CHIPOTTE
SAINTE-HÉLÈNE
SAINT-PIERREMONT
SAINT-REMY
SERCOEUR
LE VALTIN
VERVEZELLE
VIENVILLE
VILLONCOURT
VIMÉNIL
XAFFÉVILLERS
XAMONTARUPT
XONRUPT-LONGEMER
ZINCOURT

SECTION N°5

Les communes suivantes :

AUTREY
AVILLERS
AVRAINVILLE
BATTEXEY
BETTEGNEY-SAINT-BRICE
BETTONCOURT
LA BOURGONCE
BOUXIÈRES-AUX-BOIS
BOUXURULLES
BRANTIGNY
BULT
CHAMAGNE

CHARMES
CHÂTEL-SUR-MOSELLE
CLÉZENTAINÉ
DAMAS-AUX-BOIS
DEINVILLERS
DERBAMONT
ESSEGNEY
ÉVAUX-ET-MÉNIL
FAUCONCOURT
FLORÉMONT
GIRCOURT-LÈS-VIÉVILLE
GUGNEY-AUX-AULX
HADIGNY-LES-VERRIÈRES
HAILLAINVILLE
HARDANCOURT
HERGUGNEY
HOUSSERAS
JEANMÉNIL
JORXEY
LANGLEY
MADEGNEY
MARAINVILLE-SUR-MADON
MORIVILLE
MOYEMONT
NOMEXY
ORTONCOURT
PONT-SUR-MADON
PORTIEUX
RAMBERVILLERS
RAPEY
REGNEY
REHAINCOURT
ROMONT
RUGNEY
SAINT-GENEST
SAINT-GORGON
SAINT-AURICE-SUR-MORTAGNE
SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE
SAINT-VALLIER
LA SALLE
SAVIGNY
SOCOURT

TAINTRUX
UBEXY
VARMONZEY
VINCEY
LA VOIVRE
VOMÉCOURT
VOMÉCOURT-SUR-MADON
XARONVAL

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES-1 Tel que défini par l'article 14 du décret 2014-268 du 27 février 2014

Les rues suivantes :

Rue de Foucharupt	N° 4 à 9999
Rue Gambetta	N° pairs
Rue de la Gare	N° 13 à 65
Rue Général de Gaulle	N° impairs
Rue Le Corbusier	N° impairs
Place Saint Martin	N° pairs
Rue Laurent Pillard	N° 0 à 7 impairs N° 0 à 10
Avenue de Robache	N° impairs
Route de Saulcy	N° 4 à 9999
Rue Thiers	N° impairs

SECTION N°6

Les communes suivantes :

ALLARMONT
BAN-DE-LAVELINE
BAN-DE-SAPT
BELVAL
BERTRIMOUTIER
LE BEULAY
CELLES-SUR-PLAINE
CHÂTAS
COINCHES
COLROY-LA-GRANDE
COMBRIMONT

LA CROIX-AUX-MINES
DENIPAIRE
DONCIÈRES
ENTRE-DEUX-EAUX
FRAPELLE
GEMAINGOUTTE
LA GRANDE-FOSSE
GRANDRUPT
HURBACHE
LESSEUX
LUBINE
LUSSE
LUVIGNY
MANDRAY
MÉNIL-DE-SENONES
LE MONT
MOUSSEY
MOYENMOUTIER
NAYEMONT-LES-FOSSES
NEUVILLERS-SUR-FAVE
PAIR-ET-GRANDRUPT
LA PETITE-FOSSE
LA PETITE-RAON
PROVENCHÈRES-SUR-FAVE
LE PUID
RAON-L'ÉTAPE - EST
RAON-SUR-PLAINE
RAVES
REMOMEIX
SAINT-JEAN-D'ORMONT
SAINT-LÉONARD
SAINTE-MARGUERITE
SAINT-STAIL
LE SAULCY
SAULCY-SUR-MEURTHE
SENONES
LE VERMONT
VEXAINCOURT
VIEUX-MOULIN
WISEMBACH

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES 2

Tel que défini par l'article 14 du décret 2014-268 du 27 février 2014

Les rues suivantes :

Rue de Foucharupt	N° 0 à 4
Rue Gambetta	N° impairs
Rue de la Gare	N° 0 à 13
Rue Général de Gaulle	N° pairs
Rue Le Corbusier	N° pairs
Place Saint Martin	N° impairs
Rue Laurent Pillard	N° 7 à 16 impairs N° 10 à 16
Avenue de Robache	N° pairs
Route de Saulcy	N° 0 à 4
Rue Thiers	N° pairs

SECTION N°7

Les communes suivantes :

CLEURIE
ÉLOYES
GIRMONT-VAL-D'AJOL
JARMÉNIL
POUXEUX
RAON-AUX-BOIS
REMIREMONT
SAINT-AMÉ
SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT
SAINT-NABORD
LE VAL-D'AJOL

SECTION N°8

Les communes suivantes :

ARCHES
BASSE-SUR-LE-RUPT
LA BRESSE
BUSSANG
CORNIMONT
DOMMARTIN-LÈS-REMIREMONT
FAUCOMPIERRE
FERDRUPT
LA FORGE
FRESSE-SUR-MOSELLE
GERBAMONT
LE MÉNIL
RAMONCHAMP
ROCHESSON
RUPT-SUR-MOSELLE
SAINT-AURICE-SUR-MOSELLE
SAPUIS
SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE
LE SYNDICAT
TENDON
THIÉFOSSE
LE THILLOT
VAGNEY
VECOUX
VENTRON

SECTION N°9

Les communes suivantes :

AMBACOURT
AOUZE
AROFFE
ATTIGNÉVILLE
AUTIGNY-LA-TOUR
AUTREVILLE
AVRANVILLE
BALLÉVILLE
BARVILLE
BAUDRICOURT
BAZOILLES-SUR-MEUSE
BEAUFREMONT
BIÉCOURT
BLÉMEREY
BOULAINCOURT
BRECHAINVILLE
CERTILLEUX
CHÂTENOIS
CHAUFFECOURT
CHEF-HAUT
CHERMISEY
CIRCOURT-SUR-MOUZON
CLÉREY-LA-CÔTE
COURCELLES-SOUS-CHÂTENOIS
COUSSEY
DARNEY-AUX-CHÊNES
DOLAINCOURT
DOMBASLE-EN-XAINTOIS
DOMMARTIN-SUR-VRAINE
DOMRÉMY-LA-PUCELLE
DOMVALLIER
FREBÉCOURT
FRENELLE-LA-GRANDE
FRENELLE-LA-PETITE
FRÉVILLE
GIRONCOURT-SUR-VRAINE

GRAND
GREUX
HARCHÉCHAMP
HARMONVILLE
HOUÉCOURT
HOUÉVILLE
HYMONT
JAINVILLOTTE
JUBAINVILLE
JUVAINCOURT
LANDAVILLE
LEMMECOURT
LIFFOL-LE-GRAND
LONGCHAMP-SOUS-CHÂTENOIS
MACONCOURT
MADECOURT
MARTIGNY-LES-GERBONVAUX
MATTAINCOURT
MAXEY-SUR-MEUSE
MAZIROT
MÉNIL-EN-XAINTOIS
MIDREVAUX
MIRECOURT
MONCEL-SUR-VAIR
MONT-LÈS-NEUFCHÂTEAU
MORELMAISON
NEUFCHÂTEAU
LA NEUVEVILLE-SOUS-CHÂTENOIS
OËLLEVILLE
OLLAINVILLE
PARGNY-SOUS-MUREAU
PLEUVEZAIN
POMPIERRE
POUSSAY
PUNEROT
PUZIEUX
RAINVILLE
RAMECOURT
REBEUVILLE
REMICOURT
REMOVILLE
REPEL

ROLLAINVILLE
ROUVRES-EN-XAINTOIS
ROUVRES-LA-CHÉTIVE
RUPPES
SAINT-MENGE
SAINT-PAUL
SAINT-PRANCHER
SANDAUCOURT
SARTES
SERAUMONT
SIONNE
SONCOURT
SOULOSSE-SOUS-SAINT-ELOPHE
THIRAUCCOURT
TILLEUX
TOTAINVILLE
TRAMPOT
TRANQUEVILLE-GRAUX
VALLEROY-AUX-SAULES
VICHEREY
VILLERS
VILLOUXEL
VIOCOURT
VITTEL
VOUXEY
VROVILLE

SECTION N°10

Au titre de la compétence générale : **La commune de CORCIEUX**

Entreprises agricoles et les entreprises des transports pour compte d'autrui référencées ci-dessous :

4910Z Transport ferroviaire interurbain de voyageurs

4920Z Transports ferroviaires de fret

ainsi que les entreprises exerçant une activité au sein de l'enceinte ferroviaire des transports publics réalisée sur le réseau ferré national pris au sens du décret n° 2003-194 du 7 mars 2003

4931Z Transports urbains et suburbains de voyageurs

4932Z Transports de voyageurs par taxis

4939A Transports routiers réguliers de voyageurs

4939B Autres transports routiers de voyageurs

4939C Téléphériques et remontées mécaniques

4941A Transports routiers de fret interurbains

4941B Transports routiers de fret de proximité
 4942Z Services de déménagement
 5030Z Transports fluviaux de passagers
 5040Z Transports fluviaux de fret
 5110Z Transports aériens de passagers
 5121Z Transports aériens de fret
 5224B Manutention non portuaire
 5229A Messagerie, fret express
 5229B Affrètement et organisation des transports
 8690A Ambulances

localisées dans les communes suivantes:

AINGEVILLE
ALLARMONT
AMBACOURT
ANGLEMONT
AOUZE
AROFFE
AULNOIS
AUTIGNY-LA-TOUR
AUTREVILLE
AUTREY
AUZAINVILLIERS
AVRANVILLE
BAINS-LES-BAINS
BALLÉVILLE
BAN-DE-SAPT
BAUDRICOURT
BAZIEN
BAZOILLES-ET-MÉNIL
BELLEFONTAINE
BELMONT-SUR-VAIR
BELVAL
BIÉCOURT
BLÉMEREY
BOULAINCOURT
BRÛ
BULGNÉVILLE
BULT
BUSSANG
CELLES-SUR-PLAINE
LA CHAPELLE-AUX-BOIS

CHARMOIS-L'ORGUEILLEUX
CHÂTAS
CHÂTENOIS
CHAUFFECOURT
CHEF-HAUT
CHERMISEY
CLÉREY-LA-CÔTE
LE CLERJUS
CLÉZENTAINE
CONTREXÉVILLE
CORCIEUX
COURCELLES-SOUS-CHÂTENOIS
COUSSEY
CRAINVILLIERS
DARNEY-AUX-CHÊNES
DEINVILLERS
DENIPAIRE
DOLAINCOURT
DOMBASLE-EN-XAINTOIS
DOMBROT-LE-SEC
DOMBROT-SUR-VAIR
DOMÈVRE-SOUS-MONTFORT
DOMJULIEN
DOMMARTIN-SUR-VRAINE
DOMPTAIL
DOMRÉMY-LA-PUCELLE
DOMVALLIER
DONCIÈRES
DOUNOUX
ESTRENNES
ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE
FAUCONCOURT
FERDRUPT
FONTENOY-LE-CHÂTEAU
FREBÉCOURT
FRENELLE-LA-GRANDE
FRENELLE-LA-PETITE
FRESSE-SUR-MOSELLE
GEMMELAINCOURT
GENDREVILLE
GIRMONT-VAL-D'AJOL
GIRONCOURT-SUR-VRAINE

GRANDRUPT-DE-BAINS
GRANDRUPT
GREUX
GRUEY-LÈS-SURANCE
HADOL
HAGNÉVILLE-ET-RONCOURT
HARDANCOURT
HARÉVILLE
HARMONVILLE
HARSAULT
HAUTMOUGEY
LA HAYE
HOUÉCOURT
HOUSSERAS
HURBACHE
HYMONT
JEANMÉNIL
JUBAINVILLE
JUVAINCOURT
LIGNÉVILLE
LONGCHAMP-SOUS-CHÂTENOIS
LUVIGNY
MACONCOURT
MADECOURT
LE MAGNY
MALAINCOURT
MANDRES-SUR-VAIR
MARTIGNY-LES-GERBONVAUX
MATTAINCOURT
MAXEY-SUR-MEUSE
MAZIROT
MÉDONVILLE
MÉNARMONT
MÉNIL-EN-XAINTOIS
MÉNIL-DE-SENONES
MÉNIL-SUR-BELVITTE
LE MÉNIL
MIDREVAUX
MIRECOURT
MONCEL-SUR-VAIR
LE MONT
MONTHUREUX-LE-SEC

MONTMOTIER
MORELMAISON
MORVILLE
MOUSSEY
MOYEMONT
MOYENMOUTIER
LA NEUVEVILLE-SOUS-CHÂTENOIS
LA NEUVEVILLE-SOUS-MONTFORT
NOMPATELIZE
NORROY
NOSSONCOURT
OËLLEVILLE
OFFROICOURT
OLLAINVILLE
ORTONCOURT
PAREY-SOUS-MONTFORT
LA PETITE-RAON
PLEUVEZAIN
PLOMBIÈRES-LES-BAINS
POUSSAY
LE PUID
PUNEROT
PUZIEUX
RAINVILLE
RAMBERVILLERS
RAMECOURT
RAMONCHAMP
RANCOURT
RAON-L'ÉTAPE
RAON-SUR-PLAINE
REMICOURT
REMONCOURT
REMOVILLE
REPEL
ROMONT
ROUVRES-EN-XAINTOIS
ROUVRES-LA-CHÉTIVE
ROVILLE-AUX-CHÊNES
ROZEROTTE
RUPPES
RUPT-SUR-MOSELLE
SAINTE-BARBE

SAINT-BENOÎT-LA-CHIPOTTE
SAINT-GENEST
SAINT-GORGON
SAINT-JEAN-D'ORMONT
SAINT-MAURICE-SUR-MORTAGNE
SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE
SAINT-MENGE
SAINT-OUEN-LÈS-PAREY
SAINT-PAUL
SAINT-PIERREMONT
SAINT-PRANCHER
SAINT-REMIMONT
SAINT-REMY
SAINT-STAIL
SANDAUCOURT
LE SAULCY
SAULXURES-LÈS-BULGNÉVILLE
SAUVILLE
SENONES
SERAUMONT
SIONNE
SONCOURT
SOULOSSE-SOUS-SAINT-ELOPHE
SURIAUVILLE
THEY-SOUS-MONTFORT
LE THILLOT
THIRAUCCOURT
THUILLIÈRES
TOTAINVILLE
TRANQUEVILLE-GRAUX
TRÉMONZEY
URIMÉNIL
URVILLE
UZEMAIN
LA VACHERESSE-ET-LA-ROUILLIE
LE VAL-D'AJOL
VALFROICOURT
VALLEROY-AUX-SAULES
VALLEROY-LE-SEC
VAUDONCOURT
LE VERMONT
VEXAINCOURT

VICHEREY
VIEUX-MOULIN
VILLERS
VIOCOURT
VIOMÉNIL
VITTEL
VIVIERS-LÈS-OFFROICOURT
LES VOIVRES
VOMÉCOURT
VOUXEY
VRÉCOURT
VROVILLE
XAFFÉVILLERS
XERTIGNY

SECTION N°11

Au titre de la compétence générale : **la commune de LE THOLY**

Entreprises agricoles et les entreprises des transports pour compte d'autrui référencées ci-dessous :

- 4910Z Transport ferroviaire interurbain de voyageurs
- 4920Z Transports ferroviaires de fret
- ainsi que les entreprises exerçant une activité au sein de l'enceinte ferroviaire des transports publics réalisée sur le réseau ferré national pris au sens du décret n° 2003-194 du 7 mars 2003
- 4931Z Transports urbains et suburbains de voyageurs
- 4932Z Transports de voyageurs par taxis
- 4939A Transports routiers réguliers de voyageurs
- 4939B Autres transports routiers de voyageurs
- 4939C Téléphériques et remontées mécaniques
- 4941A Transports routiers de fret interurbains
- 4941B Transports routiers de fret de proximité
- 4942Z Services de déménagement
- 5030Z Transports fluviaux de passagers
- 5040Z Transports fluviaux de fret
- 5110Z Transports aériens de passagers
- 5121Z Transports aériens de fret
- 5224B Manutention non portuaire
- 5229A Messagerie, fret express
- 5229B Affrètement et organisation des transports
- 8690A Ambulances

localisées dans les communes suivantes:

LES ABLEUVENETTES
AHÉVILLE
AINVELLE
AMEUVELLE
ANOULD
ARCHES
ARCHETTES
ARRENTÈS-DE-CORCIEUX
ATTIGNÉVILLE
ATTIGNY
AUMONTZEY
AVILLERS
AVRAINVILLE
AYDOILLES
BADMÉNIL-AUX-BOIS
LA BAFFE
BAINVILLE-AUX-SAULES
BAN-DE-LAVELINE
BARBEY-SEROUX
BARVILLE
BASSE-SUR-LE-RUPT
BATTEXEY
BAYECOURT
BAZEGNEY
BAZOILLES-SUR-MEUSE
BEAUFREMONT
BEAUMÉNIL
BEGNÉCOURT
BELMONT-LÈS-DARNEY
BELMONT-SUR-BUTTANT
BELRUPT
BERTRIMOUTIER
BETTEGNEY-SAINT-BRICE
BETTONCOURT
LE BEULAY
BIFFONTAINE
BLEURVILLE
BLEVAINCOURT
BOCQUEGNEY

BOIS-DE-CHAMP
BONVILLET
LA BOURGONCE
BOUXIÈRES-AUX-BOIS
BOUXURULLES
BOUZEMONT
BRANTIGNY
BRECHAINVILLE
LA BRESSE
BROUVELIEURES
BRUYÈRES
CERTILLEUX
CHAMAGNE
CHAMPDRAY
CHAMP-LE-DUC
CHANTRAINE
LA CHAPELLE-DEVANT-BRUYÈRES
CHARMES
CHARMOIS-DEVANT-BRUYÈRES
CHÂTEL-SUR-MOSELLE
CHÂTILLON-SUR-SAÔNE
CHAUMOUSEY
CHAVELOT
CHENIMÉNIL
CIRCOURT
CIRCOURT-SUR-MOUZON
CLAUDON
BAN-SUR-MEURTHE-CLEFCY
CLEURIE
COINCHES
COLROY-LA-GRANDE
COMBRIMONT
CORNIMONT
LA CROIX-AUX-MINES
DAMAS-AUX-BOIS
DAMAS-ET-BETTEGNEY
DAMBLAIN
DARNEY
DARNIEULLES
DERBAMONT
DESTORD
DEYCIMONT

DEYVILLERS
DIGNONVILLE
DINOZÉ
DOCELLES
DOGNEVILLE
DOMBASLE-DEVANT-DARNEY
DOMÈVRE-SUR-AVIÈRE
DOMÈVRE-SUR-DURBION
DOMFAING
DOMMARTIN-AUX-BOIS
DOMMARTIN-LÈS-REMIREMONT
DOMMARTIN-LÈS-VALLOIS
DOMPAIRE
DOMPIERRE
ÉLOYES
ENTRE-DEUX-EAUX
ÉPINAL RIVE GAUCHE
ÉPINAL RIVE DROITE
ESCLES
ESLEY
ESSEGNEY
ÉVAUX-ET-MÉNIL
FAUCOMPIERRE
FAYS
FIGNÉVELLE
FIMÉNIL
FLORÉMONT
FOMEREY
FONTENAY
LA FORGE
LES FORGES
FOUCHÉCOURT
FRAIN
FRAIZE
FRAPELLE
FREMIFONTAINE
FRÉNOIS
FRÉVILLE
FRIZON
GELVÉCOURT-ET-ADOMPT
GEMAINGOUTTE
GÉRARDMER

GERBAMONT
GERBÉPAL
GIGNÉVILLE
GIGNEY
GIRANCOURT
GIRCOURT-LÈS-VIÉVILLE
GIRECOURT-SUR-DURBION
GIRMONT
GODONCOURT
GOLBEY
GORHEY
GRAND
LA GRANDE-FOSSE
GRANDVILLERS
GRANGES-SUR-VOLOGNE
GRIGNONCOURT
GUGNÉCOURT
GUGNEY-AUX-AULX
HADIGNY-LES-VERRIÈRES
HAGÉCOURT
HAILLAINVILLE
HARCHÉCHAMP
HAROL
HENNECOURT
HENNEZEL
HERGUGNEY
HERPELMONT
HOUÉVILLE
LA HOUSSIÈRE
IGNEY
ISCHES
JAINVILLOTTE
JARMÉNIL
JÉSONVILLE
JEUXEY
JORXEY
JUSSARUPT
LAMARCHE
LANDAVILLE
LANGLEY
LAVAL-SUR-VOLOGNE
LAVELINE-DEVANT-BRUYÈRES

LAVELINE-DU-HOUX
LÉGÉVILLE-ET-BONFAYS
LEMMECOURT
LÉPANGES-SUR-VOLOGNE
LERRAIN
LESSEUX
LIÉZEY
LIFFOL-LE-GRAND
LIRONCOURT
LONGCHAMP
LUBINE
LUSSE
MADEGNEY
MADONNE-ET-LAMEREY
MANDRAY
MARAINVILLE-SUR-MADON
MAREY
MARONCOURT
MARTIGNY-LES-BAINS
MARTINVELLE
MAZELEY
MÉMÉNIL
MONT-LÈS-LAMARCHE
MONT-LÈS-NEUFCHÂTEAU
MONTHUREUX-SUR-SAÔNE
MORIVILLE
MORIZÉCOURT
MORTAGNE
NAYEMONT-LES-FOSSES
NEUFCHÂTEAU
LA NEUVEVILLE-DEVANT-LÉPANGES
NEUVILLERS-SUR-FAVE
NOMEXY
NONVILLE
NONZEVILLE
ONCOURT
PADOUX
PAIR-ET-GRANDRUPT
PALLEGNEY
PARGNY-SOUS-MUREAU
LA PETITE-FOSSE
PIERREFITTE

PIERREPONT-SUR-L'ARENTELE
PLAINFAING
POMPIERRE
PONT-LÈS-BONFAYS
PONT-SUR-MADON
PORTIEUX
LES POULIÈRES
POUXEUX
PREY
PROVENCHÈRES-LÈS-DARNEY
PROVENCHÈRES-SUR-FAVE
RACÉCOURT
RAON-AUX-BOIS
RAPEY
RAVES
REBEUVILLE
REGNÉVELLE
REGNEY
REHAINCOURT
REHAUPAL
RELANGES
REMIREMONT
REMOMEIX
RENAUVOID
ROBÉCOURT
ROCHESSON
ROCOURT
ROLLAINVILLE
ROMAIN-AUX-BOIS
LES ROUGES-EAUX
LE ROULIER
ROZIÈRES-SUR-MOUZON
RUGNEY
SAINT-AMÉ
SAINT-BASLEMONT
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT
SAINTE-HÉLÈNE
SAINT-JULIEN
SAINT-LÉONARD
SAINTE-MARGUERITE
SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

SAINT-NABORD
SAINT-VALLIER
LA SALLE
SANCHEY
SANS-VALLOIS
SAPUIS
SARTES
SAULCY-SUR-MEURTHE
SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE
SAVIGNY
SENAIDE
SENONGES
SERCOEUR
SERÉCOURT
SEROCOURT
SOCOURT
LE SYNDICAT
TAINTRUX
TENDON
THAON-LES-VOSGES
THIÉFOSSE
LE THOLY
LES THONS
TIGNÉCOURT
TILLEUX
TOLLAINCOURT
TRAMPOT
UBEXY
UXEGNEY
VAGNEY
LES VALLOIS
LE VALTIN
VARMONZEY
VAUBEXY
VAUDÉVILLE
VAXONCOURT
VECOUX
VELOTTE-ET-TATIGNÉCOURT
VENTRON
VERVEZELLE
VIENVILLE
VILLE-SUR-ILLON

VILLONCOURT
VILLOTTE
VILLOUXEL
VIMÉNIL
VINCEY
VIVIERS-LE-GRAS
LA VOIVRE
VOMÉCOURT-SUR-MADON
WISEMBACH
XAMONTARUPT
XARONVAL
XONRUPT-LONGEMER
ZINCOURT



**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne enregistré
sous le n° SAP 807 429 899
et formulé conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail.**

REFERENCES,

Vu la loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce et à l'artisanat et aux services (article 31),

Vu le décret n° 2011-1132 du 20 septembre 2011 modifiant certaines dispositions du code du travail relatives au chèque emploi-service universel et aux services à la personne,

Vu le décret n° 2011-1133 du 20 septembre 2011 modifiant certaines dispositions du code du travail relatives au chèque emploi service-service universel et aux services à la personne,

Vu l'arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, en date du 19 avril 2012 portant nomination de Madame Danièle GIUGANTI, Directrice Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation, du travail et de l'Emploi de Lorraine,

Vu l'arrêté n° 2012-240 en date du 26 juin 2012 du Préfet de Région Lorraine portant délégation de signature à Madame Danièle GIUGANTI, directrice régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine, relative à la gestion des budgets opérationnels de programme, des unités opérationnelles, et pour l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses s'y rattachant,

Vu le décret du 22 février 2013, nommant Monsieur Gilbert PAYET, Préfet des Vosges,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013/760 en date du 18 mars 2013 du Préfet des Vosges portant délégation de signature à Madame Danièle GIUGANTI, directrice régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine,

Vu l'arrêté 07/2013 de la Directrice Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine du 22 mars 2013, portant subdélégation de signature en faveur du responsable de l'unité territoriale des Vosges de la Direccte de Lorraine.

Vu l'arrêté interministériel du 5 août 2014 confiant l'intérim de l'emploi de Responsable de l'Unité Territoriale des Vosges de la Direccte Lorraine, à Monsieur Philippe SOLD,

CONSTATE,

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité territoriale des Vosges de la DIRECCTE de Lorraine, le 4 décembre 2014, par Madame Angélique GROSGEORGE, auto-entrepreneur, dont le siège social est situé 347 Rue du Maray 88600 – LAVAL SUR VOLOGNE

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de Madame Angélique GROSGEORGE sous le n° **SAP 807 429 899**

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité territoriale des Vosges qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon le mode suivant : **Prestataire**

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers,
- Livraison de courses à domicile,
- Livraison de repas à domicile,
- Assistance administrative à domicile,
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé,
- Soins et promenades d'animaux de compagnie à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage, pour les personnes dépendantes,
- Préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions.

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées **à titre exclusif**, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-22 à R. 7232-24 du code du travail.

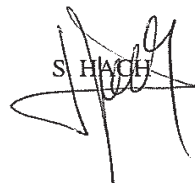
Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Fait à Epinal, le 8 décembre 2014

Pour le Préfet des Vosges,

P/Le Responsable de l'Unité Territoriale
Des Vosges

Le Secrétaire Général

S. HACH




**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne enregistré
sous le n° SAP 517 848 925
et formulé conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail.**

REFERENCES,

Vu la loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce et à l'artisanat et aux services (article 31),

Vu le décret n° 2011-1132 du 20 septembre 2011 modifiant certaines dispositions du code du travail relatives au chèque emploi-service universel et aux services à la personne,

Vu le décret n° 2011-1133 du 20 septembre 2011 modifiant certaines dispositions du code du travail relatives au chèque emploi service-service universel et aux services à la personne,

Vu l'arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, en date du 19 avril 2012 portant nomination de Madame Danièle GIUGANTI, Directrice Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation, du travail et de l'Emploi de Lorraine,

Vu l'arrêté n° 2012-240 en date du 26 juin 2012 du Préfet de Région Lorraine portant délégation de signature à Madame Danièle GIUGANTI, directrice régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine, relative à la gestion des budgets opérationnels de programme, des unités opérationnelles, et pour l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses s'y rattachant,

Vu le décret du 22 février 2013, nommant Monsieur Gilbert PAYET, Préfet des Vosges,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013/760 en date du 18 mars 2013 du Préfet des Vosges portant délégation de signature à Madame Danièle GIUGANTI, directrice régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine,

Vu l'arrêté 07/2013 de la Directrice Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine du 22 mars 2013, portant subdélégation de signature en faveur du responsable de l'unité territoriale des Vosges de la Direccte de Lorraine.

Vu l'arrêté interministériel du 5 août 2014 confiant l'intérim de l'emploi de Responsable de l'Unité Territoriale des Vosges de la Direccte Lorraine, à Monsieur Philippe SOLD,

CONSTATE,

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité territoriale des Vosges de la DIRECCTE de Lorraine, le 9 décembre 2014, par Madame Fatiha DHAIMINI auto-entrepreneur dont le siège est situé 13 Impasse du Général Leclerc 88190 – GOLBEY.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de Madame Fatiha DHAIMINI sous le n° **SAP 517 848 925**

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité territoriale des Vosges qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon le mode suivant : **Prestataire**

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers,
- Livraison de courses à domicile,
- Garde d'enfants à domicile au-dessus de trois ans,
- Préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions,
- Soutien scolaire à domicile ou cours à domicile,
- Livraison de repas à domicile,
- Accompagnement des enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante).

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à **titre exclusif**, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-22 à R. 7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Fait à Epinal, le 29 décembre 2014

Pour le Préfet des Vosges,

P/Le Responsable de l'Unité Territoriale
Des Vosges

Le secrétaire général

S. WACH




**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne enregistré
sous le n° SAP 529 361 982
et formulé conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail.**

REFERENCES,

Vu la loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce et à l'artisanat et aux services (article 31),

Vu le décret n° 2011-1132 du 20 septembre 2011 modifiant certaines dispositions du code du travail relatives au chèque emploi-service universel et aux services à la personne,

Vu le décret n° 2011-1133 du 20 septembre 2011 modifiant certaines dispositions du code du travail relatives au chèque emploi service-service universel et aux services à la personne,

Vu l'arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, en date du 19 avril 2012 portant nomination de Madame Danièle GIUGANTI, Directrice Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation, du travail et de l'Emploi de Lorraine,

Vu l'arrêté n° 2012-240 en date du 26 juin 2012 du Préfet de Région Lorraine portant délégation de signature à Madame Danièle GIUGANTI, directrice régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine, relative à la gestion des budgets opérationnels de programme, des unités opérationnelles, et pour l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses s'y rattachant,

Vu le décret du 22 février 2013, nommant Monsieur Gilbert PAYET, Préfet des Vosges,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013/760 en date du 18 mars 2013 du Préfet des Vosges portant délégation de signature à Madame Danièle GIUGANTI, directrice régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine,

Vu l'arrêté 07/2013 de la Directrice Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine du 22 mars 2013, portant subdélégation de signature en faveur du responsable de l'unité territoriale des Vosges de la Direccte de Lorraine.

Vu l'arrêté interministériel du 5 août 2014 confiant l'intérim de l'emploi de Responsable de l'Unité Territoriale des Vosges de la Direccte Lorraine, à Monsieur Philippe SOLD,

CONSTATE,

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité territoriale des Vosges de la DIRECCTE de Lorraine, le 16 décembre 2014, par Monsieur Ludovic VINOT, auto-entrepreneur, dont le siège social est situé 7 Rue des Lilas 88300 - NEUFCHATEAU

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de Monsieur Ludovic VINOT sous le n° **SAP 529 361 982**

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité territoriale des Vosges qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon le mode suivant : **Prestataire**

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage,
- Travaux de bricolage dits « *hommes toutes mains* »,
- Entretien de la maison et travaux ménagers.

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à **titre exclusif**, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-22 à R. 7232-24 du code du travail.

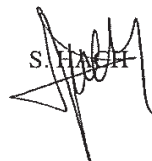
Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Fait à Epinal, le 29 décembre 2014

Pour le Préfet des Vosges,

P/Le Responsable de l'Unité Territoriale
Des Vosges

Le Secrétaire Général

S. HACH


**ARRETE n° 19/2014 portant délégation de signature de M. Christian JEANNOT
en matière d'actions d'inspection de la législation du travail**

M. Christian JEANNOT, chargé de l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine

Vu le code du travail, notamment son article R. 8122-2,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

VU l'arrêté interministériel en date du 17 décembre 2014 chargeant M. Christian JEANNOT de l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine, à compter du 1^{er} janvier 2015

VU l'article 18 de la loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi

VU le décret n° 2013-554 du 27 juin 2013 relatif à la procédure de licenciement collectif pour motif économique

DECIDE :

Article 1^{er}. - Délégation permanente est donnée à Mme Marie-France RENZI, Responsable du Pôle Travail, à l'effet de signer, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian JEANNOT, chargé de l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine, les décisions favorables ou de refus de validation de l'accord collectif majoritaire ou d'homologation prévues par les articles L 1233-57-1 à L 1233-57-4 du Code du Travail.

Article 2. - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-France RENZI, la délégation de signature est accordée à M. Aloïs KIRCHNER et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Aloïs KIRCHNER, à Mme Aline BIRCK.

Article 3 – L'arrêté de subdélégation de signature n° 26/2013 du 11 juillet 2013 est abrogé à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 3. - M. Christian JEANNOT, chargé de l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Lorraine et des quatre départements lorrains.

Fait à Nancy, le 30/12/2014

Le Directeur Régional, par intérim



Christian JEANNOT

**ARRETE n° 24/2014 portant délégation de signature de Monsieur Christian JEANNOT
en matière d'actions d'inspection de la législation du travail**

M. Christian JEANNOT, chargé de l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine

Vu le code du travail, notamment son article R. 8122-2 ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de la défense ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

VU l'arrêté interministériel en date du 17 décembre 2014 chargeant M. Christian JEANNOT de l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine, à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

Décide :

Article 1^{er}. – Délégation permanente est donnée à M. François MERLE, Responsable de l'Unité Territoriale chargée des politiques du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de développement des entreprises des Vosges, à l'effet de signer, au nom de M. Christian JEANNOT chargé de l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine les décisions ci-dessous mentionnées et de le représenter au sein des commissions visées ci-dessous :

<i>Dispositions légales</i>	<i>Décisions</i>
<i>Code du travail, Partie 1</i>	
<i>Article L 1143-3 Article D 1143-6</i>	<i>PLAN POUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE Décision d'opposition à un plan pour l'égalité professionnelle</i>
<i>Article D 1232-4</i>	<i>CONSEILLERS DU SALARIE Préparation de la liste des conseillers du salarié</i>
<i>Article D 1441-41</i>	<i>ELECTIONS PRUD'HOMALES Participation à la demande du maire aux commissions prélectorales</i>
<i>Article D 1441-78</i>	<i>ELECTIONS PRUD'HOMALES Avis au Préfet sur la liste des bureaux de vote</i>

SECURISATION DE L'EMPLOI ET PROCEDURE DE LICENCIEMENT COLLECTIF POUR MOTIF ECONOMIQUE

<p>Article L 1233-46 Article L 1233-57-5</p> <p>Articles L 1233-57 et L 1233-57-6</p> <p>Article L 4614-12-1 Article L 1233-57-1</p> <p>Article L 1233-58-6 (code du travail) et Article L 626-10 (code du commerce)</p> <p>Article L 1233-56</p>	<p><u>Pour les entreprises de 50 salariés ou plus, lorsqu'un projet de licenciement concerne 10 salariés ou plus dans une même période de 30 jours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accusé réception du projet de licenciement - Injonction à l'employeur de fournir les éléments d'information relatifs à la procédure en cours ou de se conformer à une règle de procédure prévue par les textes législatifs, les conventions collectives ou un accord collectif - Formulation de toute observation ou proposition à l'employeur concernant le déroulement de la procédure ou les mesures sociales - Décisions sur contestations relatives à l'expertise - Accusé réception du dossier complet de demande d'homologation du plan et/ou de validation de l'accord - En cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire et en cas de plan de sauvegarde de l'entreprise, la décision favorable ou de refus de validation de l'accord collectif ou d'homologation du plan <p><u>Dans les entreprises non soumises à un plan de sauvegarde de l'emploi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formulation d'observations sur les mesures sociales
<p>Articles L. 1237-14 et R. 1237-3</p>	<p align="center">RUPTURE CONVENTIONNELLE</p> <p>Décisions d'homologation et de refus d'homologation des conventions de rupture du contrat de travail</p>
<p>Articles L. 1253-17 et D. 1253-7 à 11</p>	<p align="center">GROUPEMENT D'EMPLOYEURS</p> <p>Décision d'opposition à l'exercice de l'activité d'un groupement d'employeurs</p>
<p align="center">Code du travail, Partie 2</p>	
<p>Articles D 2231-3 et 4 Article D 2231-8 Article L 2232-28</p> <p>Article L 2241-11</p> <p>Articles L 2242-4, R2242-1 et D 2231-2</p> <p>Article L 2281-9</p>	<p align="center">ACCORDS COLLECTIFS</p> <p>Dépôt des accords</p> <p>Délivrance du récépissé d'adhésion ou dénonciation</p> <p>Réception des accords conclus en l'absence de délégué syndical</p> <p>Réception des accords visant à supprimer les écarts de rémunération</p> <p>Réception du PV de désaccord dans le cadre de la négociation obligatoire</p> <p>Réception de l'accord sur le droit d'expression des salariés</p>
<p>Article D 2135-8</p>	<p align="center">BUDGET DES ORGANISATIONS SYNDICALES</p> <p>Réception des comptes des syndicats professionnels d'employeurs et de salariés</p>
<p>Article L. 2143-11</p>	<p align="center">DELEGUE SYNDICAL</p> <p>Décision de suppression du mandat de délégué syndical</p>
<p>Articles L. 2312-5 et R 2312-1</p>	<p align="center">DELEGUES DE SITE</p> <p>Décision fixant le nombre et la composition des collèges électoraux</p> <p>Décision fixant le nombre des sièges et leur répartition entre les collèges</p>

<p>Article L 2314-11 Article R 2314-6</p> <p>Articles L 2314-31 et R 2312-2</p> <p>Articles L 2322-5 et R 2322-1</p> <p>Article L 2323-15</p>	<p>DELEGUES DU PERSONNEL</p> <p>Décision fixant la répartition du personnel entre les collèges électoraux et fixant la répartition des sièges entre les différentes catégories</p> <p>Décision relative à la perte du caractère d'établissement distinct pour l'élection de délégués du personnel</p> <p>Décision relative à la perte du caractère d'établissement distinct pour l'élection du comité d'entreprise</p> <p>Réception de l'avis du CE sur les projets de restructuration et compression des effectifs</p>
<p>Articles L. 2322-7 et R 2322-2</p>	<p>COMITE D'ENTREPRISE</p> <p>Décision autorisant ou refusant la suppression du comité d'entreprise</p>
<p>Articles L. 2324-13 et R 2321-3</p>	<p>COMITE D'ENTREPRISE</p> <p>Décision fixant la répartition du personnel entre les collèges électoraux pour les élections au comité d'entreprise et décision fixant la répartition des sièges entre les différentes catégories</p>
<p>Article L. 2327-7 et R 2327-3</p>	<p>COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE</p> <p>Décision fixant le nombre d'établissements distincts et la répartition des sièges entre les différents établissements pour les élections au comité central d'entreprise</p>
<p>Article L. 2333-4</p> <p>Articles L 2333-6 et R 2332-1</p> <p>Articles L 2345-1 et R 2345-1</p> <p>Article L 2524-5</p>	<p>COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE</p> <p>Décision répartissant les sièges au comité de groupe entre les élus du ou des collèges électoraux</p> <p>Décision désignant un remplaçant à un DP ayant cessé ses fonctions au comité de groupe</p> <p>Décision relative à la suppression du CE européen</p> <p>Réception du dépôt des sentences arbitrales</p>
<p>Article R 2332-1</p>	<p>COMITE DE GROUPE</p> <p>Répartition des sièges au comité de groupe</p>
<p>Article R 2323-39</p>	<p>CESSATION D'ENTREPRISE - DEVOLUTION DES BIENS DU COMITE D'ENTREPRISE</p> <p>Surveillance de la dévolution des biens du CE</p>
<p>Code du travail, Partie 3</p>	
<p>Articles L 3121-35 et L 3121-36</p> <p>Articles R 3121-21, R 3121-23, R 3121-26 et R 3121-28</p> <p>Article D 3122-7</p>	<p>DUREE DU TRAVAIL</p> <p>Décisions relatives aux dérogations en matière de durée maximale hebdomadaire et durée maximale moyenne hebdomadaire</p> <p>Décision relative à la suspension de la récupération des heures perdues en cas de chômage extraordinaire et prolongé dans une profession et pour des établissements spécialement déterminés</p>
<p>Article D 3141-35</p>	<p>CAISSES DE CONGES DU BTP</p> <p>Désignation des membres de la commission chargée de statuer sur les litiges</p>
<p>Article R 3232-6</p> <p>Article R 5122-16</p>	<p>CHOMAGE PARTIEL – LIQUIDATION JUDICIAIRE, REDRESSEMENT JUDICIAIRE...</p> <p>Proposition au Préfet de faire payer directement l'allocation spécifique aux salariés</p>

Articles L 3313-3, L 3323-4, L 3345-2, D 3345-5	ACCORD D'INTERESSEMENT, DE PARTICIPATION, PEE, PEI, PLANS DE RETRAITE COLLECTIF Accusé réception
Article R 3332-6	PLANS D'EPARGNE D'ENTREPRISES Accusé réception des PEE
Article D 3323-7	ACCORDS DE PARTICIPATION Accusé réception des accords de branche de participation
Code du travail, Partie 4	
Article L 4154-1 Article D 4154-3 Article D1242-5 Article D 1251-2	CDD-INTERIMAIRES – TRAVAUX DANGEREUX Décision dérogeant à l'interdiction d'employer des CDD et salariés temporaires à des travaux figurant à l'article D 4154-1
Article R 4524-7	COMITE INTERENTREPRISES DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL (ICPE – PPRT) Présidence du CISST
Articles R. 4533-6 et 4533-7	CHANTIERS VRD Décision accordant ou refusant d'accorder les dérogations aux dispositions des articles R. 4533-2 à R. 4533-4 du code du travail
Article L. 4721-1	MISE EN DEMEURE DU DIRECCTE Mise en demeure de prendre des mesures pour remédier à une situation dangereuse résultant d'une infraction aux dispositions des articles L. 4121-1 à L. 4121-5, L. 4522-1 et L. 4221-1 du code du travail
Article L 4741-11	ACCIDENT DU TRAVAIL – RELAXE – PLAN DE REALISATION DE MESURES DE SECURITE Avis sur le plan
Article 8 du Décret n° 2005-1325 du 26 octobre 2005 modifié relatif aux règles de sécurité applicables lors des travaux réalisés dans le cadre d'un chantier de dépollution pyrotechnique	CHANTIERS DE DEPOLLUTION PYROTECHNIQUE Approbation de l'étude de sécurité
Code du travail, Partie 5	
Articles R 5112-16 et R 5112-17	COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION Participation à la formation spécialisée de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion (CDEI)
Article D 5424-45	CAISSE INTEMPERIES – BTP Présidence de la commission chargée de statuer sur les litiges
Article D 5424-8	CAISSE INTEMPERIES – BTP Détermination des périodes d'arrêt saisonnier
Article L5332-4 Article R 5332-1	OFFRES D'EMPLOIS Levée de l'anonymat
Article R 5422-3	DEMANDEURS D'EMPLOIS – ASSURANCE CHOMAGE-TRAVAILLEURS MIGRANTS Détermination du salaire de référence
Articles L5121-13 et 15 Article R5121-29 et 30 Article R5121-32	ACCORD OU PLAN D' ACTIONS SUR LE CONTRAT DE GENERATION RECEPTION DES ACCORDS ET PLANS D' ACTIONS CONTROLE ET DECISION DE CONFORMITE DES ACCORDS ET PLANS D' ACTIONS

Code du travail, Partie 6	
Article L. 6225-4 et 5	CONTRAT D'APPRENTISSAGE- PROCEDURE D'URGENCE Décision de suspension et de reprise ou non de l'exécution du contrat d'apprentissage
L 6225-6, R 6225-11	CONTRAT D'APPRENTISSAGE Décision relative au recrutement de nouveaux apprentis et de jeunes sous contrat en alternance
Article R 6325-20	CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION Décision de retrait du bénéfice des exonérations de cotisations sociales
Code du travail, Partie 7	
Article R 7124-4	EMPLOI DES ENFANTS DANS LE SPECTACLE, LES PROFESSIONS AMBULANTES, LA PUBLICITE ET LA MODE Décisions individuelles d'autorisation d'emploi
Article R 7413-2	TRAVAILLEURS A DOMICILE Demande de contrôle des registres de comptabilité matières et fournitures
Code du travail, Partie 8	
Article R 8253-11	MAIN D'ŒUVRE ETRANGERE – CONTRIBUTION SPECIALE TRAVAILLEUR ETRANGER SANS TITRE Proposition de réduire le montant de la contribution spéciale
Code rural	
Article R 713-26	DUREE DU TRAVAIL Dérogation à la <u>durée maximale hebdomadaire moyenne</u> concernant un type d'activités sur le plan départemental ou local adressée par une organisation patronale (« demande collective »)
Article R 713-28	DUREE DU TRAVAIL Dérogation à la <u>durée maximale hebdomadaire moyenne</u> (par une entreprise)
Article R 713-32	DUREE DU TRAVAIL Décision de dérogation à la <u>durée maximale hebdomadaire absolue</u> du travail et à la <u>durée maximale hebdomadaire moyenne</u> du travail pour les professions agricoles
Articles R 713-26 et 28	ACCORD D'INTERESSEMENT, DE PARTICIPATION, PEE, PEI, PLANS DE RETRAITE COLLECTIF Contrôle en matière d'intéressement, de participation ou PEE. Demande de retrait ou de modification de dispositions contraires aux dispositions légales
Transports	
Art. 5 Décret n°2000-118 du 14 février 2000 (modifié D. 2009-1377) relatif à la durée du travail dans les entreprises de transport public urbain de voyageurs	DUREE DU TRAVAIL En cas de circonstances exceptionnelles dérogation à la <u>durée maximale hebdomadaire moyenne</u>
Code de l'environnement	
Décret n° 2005-82 du 1er février 2005 relatif à la création des comités locaux d'information et de concertation en application de l'article L. 125-2 du code de l'environnement	ICPE Membre du comité local d'information et de concertation

<i>Article R 512-21</i>	ICPE <i>Demande d'avis du Préfet sur demande d'autorisation d'installation classée</i>
Code de la défense	
<i>Article R 2352-101</i>	EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE PRODUITS EXPLOSIFS <i>Avis au Préfet sur dossier de demande d'agrément technique</i>
Code de l'éducation	
<i>Article R 338-6 Article R 338-7</i>	TITRE PROFESSIONNEL <i>Désignation du jury du titre professionnel et des certificats complémentaires Délivrance des titres professionnels, des certificats de compétences professionnelles</i>
<i>Article 1 Décret n°2004-220 du 12 mars 2004 relatif aux comités d'orientation et de surveillance des zones franches urbaines.</i>	ZONE FRANCHE URBAINE <i>Membre du comité d'orientation et de surveillance institué dans chaque zone franche urbaine</i>
Code de l'action sociale et des familles	
<i>Article R 241-24</i>	PERSONNES HANDICAPÉES <i>Membre de la commission départementale des droits et de l'autonomie des personnes handicapées</i>

Article 2. – M. François MERLE pourra donner délégation à un ou plusieurs agents de l'inspection du travail placés sous son autorité aux fins de signer en tout ou partie les actes visés dans la présente délégation. Il adressera copie de sa décision de subdélégation à M. Christian JEANNOT, chargé de l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine et se chargera de sa publication au recueil départemental des actes administratifs.

Article 3. – M. Christian JEANNOT chargé de l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Vosges.

Article 4. – L'arrêté n° 04/2014 du 27 août 2014 est abrogé à compter du 1^{er} janvier 2015.

Fait à Nancy, le 30/12/2014

Le Directeur Régional, par intérim

Christian JEANNOT